

Observations sur la norme phonétique chez des universitaires québécois

Mémoire de master
de philologie française
Département des langues modernes
Université de Helsinki
Octobre 2016
Joonas Rajala



Tiedekunta/Osasto – Fakultet/Sektion – Faculty Humanistinen tiedekunta		Laitos – Institution – Department Nykielien laitos	
Tekijä – Författare – Author Joonas Rajala			
Työn nimi – Arbetets titel – Title Observations sur la norme phonétique chez des universitaires québécois (<i>Havaintoja foneettisesta normista quebeciläisten yliopistoihmisten keskuudessa</i>)			
Oppiaine – Läroämne – Subject Ranskalainen filologia			
Työn laji – Arbetets art – Level Pro gradu -tutkielma		Aika – Datum – Month and year Lokakuu 2016	Sivumäärä – Sidoantal – Number of pages 70 + 25
Tiivistelmä – Referat – Abstract <p>Tutkielmassa tarkastellaan 18 quebeciläisen yliopistoihmisen ääntämyksen piirteitä Youtube-videopalvelussa julkaistuissa haastatteluissa suhteessa paikalliseen eli endogeeniseen foneettiseen normiin. Quebec on Kanadan ainoa yksikielisesti ranskankielinen provinssi, jossa keskustelua ranskan kielen normatiivisuudesta on historiallisesti käyty paikallisten eli endogeenisten piirteiden puolustajien ja pariisilaisen standardiranskan eli eksogeenisen normin kannattajien välillä. Lisäksi quebecinranskan erityispiirteiden arvostusta on heikentänyt kielellisen turvattomuuden tunne (<i>insécurité linguistique</i>), joka on seurausta ranskankielisten alemmasta sosioekonomisesta asemasta englanninkielisiin nähden. Kielipoliittisilla toimilla ranskan kielen asemaa ja normatiivisuutta on Quebecissä kuitenkin parannettu 1960- ja 1970-luvuilta lähtien. Aiempi tutkimus on melko yhtä mieltä siitä, että endogeenisen normatiivisen ääntämyksen mallina Quebecissä toimivat paikallisen television uutistenlukijat, joiden puheen foneettisen normin kuvailevat artikkelissaan Bigot ja Papen (2013).</p> <p>Tähän pro gradu -tutkielmaan on valittu viisi quebeciläistä ääntämyspiirrettä, joiden yleisyyttä 18 yliopistoihmisen muodostamassa aineistossa verrataan piirteiden yleisyyteen Bigot'n ja Papenin kuvailemassa normissa. Jokaiselta puhujalta analysoidaan ääntämystä noin kahden minuutin ajan, joten aineiston yhteispituus on noin 36 minuuttia. Päättävänä on selvittää, mihin aineiston yliopistolaisten ääntämys sijoittuu suhteessa Quebecin endogeeniseen normiin ja eksogeeniseen Pariisin standardiranskan normiin. Johdannossa esitetään kolme hypoteettista vastausvaihtoehtoa: yliopistolaisten ääntämys voi joko (1) vastata endogeenista foneettista normia, (2) olla lähempänä pariisilaista ääntämystä kuin endogeeninen normi on tai (3) poiketa endogeenista normia enemmän Pariisin standardista. Analyysissa on sosiofoneettisen metodin mukaisesti kaksi osaa: ensiksi akustisen fonetiikan metodilla selvitetään kvantitatiivisesti viiden ääntämyspiirteiden yleisyys yliopistolaisten puheessa ja toiseksi sosiolingvistiisesti verrataan tuloksia Quebecin endogeeniseen foneettiseen normiin ja analysoidaan lähdekirjallisuuden, pääasiassa Ostiguy'n ja Tousignant'in (2008), pohjalta erojen sosiaalisia merkityksiä.</p> <p>Tutkielman perusteella quebeciläisten yliopistoihmisten ääntämys sisältää television uutistenlukijoita enemmän paikallisia foneettisia piirteitä. Aineiston yliopistolaisten ääntämys on siis quebeciläistä endogeenista foneettista normia kauempana Pariisin standardiranskasta. Eri puhujien normatiivisuudessa on kuitenkin suuria eroja, eikä tuloksista välity yhtenäistä ääntämysmallia analysoitujen piirteiden valossa. Koska aiempia tutkimuksia quebeciläisten yliopistoihmisten ääntämyksestä ei ole, voi tutkielman tuloksista tehdä vain alustavia johtopäätöksiä. Verrattaessa puhujien erityisalaa paljastuu, että kielitieteen ja kirjallisuuden alojen tutkijat käyttävät quebeciläistä normia lähinnä olevaa ääntämystä. Johtopäätöksensä voi siis sanoa, että ääntämyksen normatiivisuus riippuu puhujan tietoisuudesta quebecinranskan endogeenisestä normista.</p>			
Avainsanat – Nyckelord – Keywords Quebec, Kanada, quebecinranska, kanadanranska, sosiofonetiikka, fonetiikka, sosiolingvistiikka, foneettinen normi, yliopisto, ääntämys			
Säilytyspaikka – Förvaringställe – Where deposited Keskustakampanin kirjasto			
Muita tietoja – Övriga uppgifter – Additional information			

Table des matières

Liste des tableaux	3
Liste des figures	4
1. Introduction	5
2. L'histoire québécoise d'une insécurité linguistique	9
2.1. Avant la Révolution tranquille	10
2.2. La Révolution tranquille et ses conséquences.....	12
3. La norme phonétique du français québécois	14
3.1. La concurrence historique des normes au Québec	14
3.2. Le modèle de référence de la prononciation au Québec.....	16
3.3. Les traits phonétiques de la norme implicite québécoise	17
3.4. Les traits phonétiques analysés dans le corpus	19
4. Méthodologie et corpus.....	21
4.1. Phonétique acoustique	21
4.1.1. Propriétés acoustiques de la parole humaine	22
4.1.2. Outils d'analyse phonétique.....	24
4.2. Sociolinguistique	26
4.3. Corpus d'analyse	27
5. Analyse phonétique acoustique du corpus	30
5.1. Assibilation des occlusives dentales.....	31
5.2. Diphtongaison des voyelles longues.....	32
5.3. Dévoisement ou disparition des voyelles fermées	35
5.4. Réduction des groupes de consonnes finales	37
5.5. Réalisation du /r/ en position finale de mot	39
5.6. Récapitulatif de l'analyse phonétique acoustique	41
6. Interprétation sociolinguistique des résultats de l'analyse phonétique	44
6.1. Assibilation des occlusives dentales.....	45

6.2. Diphthongaison des voyelles longues.....	46
6.3. Dévoisement ou disparition des voyelles fermées	49
6.4. Réduction des groupes de consonnes finales	50
6.5. Réalisation du /r/ en position finale de mot	52
6.6. Récapitulatif et discussion de l'interprétation sociolinguistique.....	54
6.6.1. Comparaison avec la norme	54
6.6.2. Différences entre les individus.....	57
6.6.3. Vers une norme phonétique universitaire au Québec ?	61
7. Conclusion.....	64
Bibliographie	68
A. Ouvrages et articles académiques.....	68
B. Sites internet.....	70
Annexe 1 : Les identités et les domaines des locuteurs du corpus.....	71
Annexe 2 : Transcription du corpus.....	73

Liste des tableaux

Tableau 1 : Les traits phonétiques faisant définitivement partie de la norme	18
Tableau 2 : Les traits phonétiques restant à être fixés par la norme	19
Tableau 3 : Les traits phonétiques analysés dans le corpus	20
Tableau 4 : Qualification des fréquences des traits de prononciation	31
Tableau 5 : Les contextes vocaliques analysés en vue de diphtongaison	33
Tableau 6 : Fréquence générale de la diphtongaison chez l'ensemble des locuteurs	33
Tableau 7 : Les moyennes et les médianes des catégories de diphtongaison chez les individus et la fréquence générale des catégories chez l'ensemble des locuteurs	35
Tableau 8 : Types de réduction des groupes de consonnes finales de mot	38
Tableau 9 : Les variantes du /r/ réduit en position finale de mot précédé d'une voyelle	40
Tableau 10 : Récapitulatif des fréquences des traits phonétiques dans le corpus	43
Tableau 11 : Récapitulatif des fréquences relatives par rapport à la norme	55
Tableau 12 : Récapitulatif comparatif des traits de prononciation analysés	56
Tableau 13 : Fréquence des traits de prononciation québécois	57
Tableau 14 : Fréquences individuelles des traits non-normatifs et normatifs	58
Tableau 15 : Les catégories de fréquence pour les traits de prononciation analysés	62
Tableau 16 : Les traits de prononciation faisant partie de la norme universitaire québécoise	63

Liste des figures

Figure 1 :	Répartition des locuteurs selon la fréquence de l'assibilation	32
Figure 2 :	Répartition des locuteurs selon la fréquence de la diphtongaison	34
Figure 3a :	Répartition des locuteurs selon la fréquence du dévoisement ou de la disparition (considérés ensemble) des voyelles fermées entre deux consonnes	37
Figure 3b :	Répartition des locuteurs selon la fréquence de la disparition complète des voyelles fermées quand au moins une consonne environnante est non-voisée	37
Figure 4 :	Répartition des locuteurs selon la fréquence de la réduction des groupes de consonnes finales de mot	39
Figure 5 :	Répartition des locuteurs selon la fréquence de la réduction de la consonne /r/ en position finale de mot précédée d'une voyelle	41
Figure 6 :	Répartition des locuteurs selon la fréquence des traits phonétiques non-normatifs	44
Figure 7 :	Répartition des locuteurs masculins et féminins selon la fréquence des traits non-normatifs et normatifs	60

1. Introduction

Le Québec, la principale province francophone du Canada et la seule où le français figure comme unique langue officielle, constitue un terrain qui a inspiré de nombreuses études aussi bien phonétiques que sociolinguistiques. Ayant formé le cœur de la Nouvelle-France pendant quelque 150 ans, le territoire autour des rives du Saint-Laurent fut conquis par les Anglais et incorporé à l'Amérique du Nord britannique en 1763, point tournant qui fera des Canadiens français un peuple minoritaire entouré d'une population anglo-américaine croissante. La retombée sociale de cette Cession du Canada s'est traduite essentiellement par la marginalisation économique et politique des Canadiens français : on leur a attribué une image négative et peu valorisante qu'ils avaient fini par intérioriser au milieu du XX^e siècle.

En vue de l'approche sociophonétique du présent mémoire, le sort économique, politique et social des Québécois nous intéresse justement puisqu'« une langue vaut ce que valent ses locuteurs » (Bourdieu 1982). Dans une perspective historique, les Canadiens français furent tiraillés pendant des générations entre le mythe du *French Canadian Patois*, la dénomination péjorative accordée au français canadien par les Anglo-américains, et la norme instaurée à Paris, une variété linguistique prestigieuse dont les Canadiens seraient dépourvus. Malgré le renouvellement identitaire et les mesures politiques entreprises lors de la Révolution tranquille dans le Québec des années 1960, qui ont permis aux francophones du Canada une émancipation économique et une revalorisation de leur langue, les Québécois restent toujours angoissés par la qualité de leur variété du français, ressentant, par conséquent, ce que l'on appelle une *insécurité linguistique*.

Cette insécurité linguistique manifeste chez les Québécois a amené à une situation où la norme endogène québécoise demeure implicite. D'une part, les instances officielles s'alignent sur la norme du *français international*, avec toute l'ambiguïté que ce terme peut engendrer, par rapport à laquelle on ne peut permettre que de légers écarts. D'autre part, de nombreuses études, surtout dans les domaines de la phonétique et de la lexicologie, font preuve de l'existence d'une norme endogène plus ou moins fixe et, dans une perspective sociolinguistique, les Québécois sentiraient aujourd'hui moins d'insécurité linguistique face à la norme hexagonale qui ne leur paraît pas propre. En ce qui concerne la prononciation, le groupe de référence auquel on accorde le plus haut prestige linguistique constitue, depuis les années 1970, des présentateurs de la Radio-Canada, la radio-télévision nationale franco-canadienne, dont le modèle de prononciation, hissé au rang de la norme phonétique endogène, a été explicité dans des études sociophonétiques.

Cette norme phonétique endogène, tout en restant implicite, a fait l'objet d'études, à côté des personnalités des médias, chez de futurs enseignants québécois. Toutefois, la normativité de la prononciation des enseignants ou des chercheurs eux-mêmes n'a pas fait l'objet d'études antérieures au Québec¹, ce qui nous a amené à envisager la normativité phonétique chez des universitaires québécois en les comparant à un modèle de norme synthétisé par Davy Bigot et Robert A. Papen (2013). Dans un corpus de 18 locuteurs universitaires qui sont interviewés sur leurs publications pour une plateforme audiovisuelle, nous analysons cinq traits de prononciation typiquement québécois dont certains font partie de la norme implicite proposée et d'autres non. Notre démarche méthodologique, s'inspirant de la *sociophonétique*, est double : nous transcrivons phonétiquement, à l'aide du logiciel *Praat*, les paroles de ces personnes pour en extraire les traits typiquement québécois et, ensuite, les comparerons à la norme phonétique implicite du français québécois et évaluons les connotations sociales des particularités phonétiques, principalement en nous appuyant sur l'ouvrage de Luc Ostiguy et Claude Tousignant (2008), qui étudie les normes et usages du français parlé québécois en vue des implications pour l'enseignement.

Au final, l'objectif de notre étude sociophonétique est d'évaluer, dans une visée sociolinguistique, où la prononciation des universitaires québécois se situe par rapport à la norme endogène. Trois alternatives hypothétiques sont proposées comme réponse à cette question : la prononciation des universitaires québécois peut être soit (1) généralement conforme à la norme implicite québécoise, soit (2) plus proche de la norme hexagonale que la norme endogène ne l'est, soit (3) comporter plus d'écarts par rapport à la norme hexagonale que la norme endogène n'en contient. L'alternative maintenue, c'est-à-dire la réponse à la question centrale, résultera de notre analyse sociophonétique. Les données quantitatives de notre étude se présenteront sous la forme de pourcentages qui indiquent la fréquence de tel ou tel trait de prononciation sur l'ensemble de contextes où il est susceptible de se manifester.

La norme phonétique du français hexagonal ne sera pas explicitée dans ce mémoire car elle est considérée comme point de départ qu'un lecteur maîtrisant le français connaît a priori. Nous tenons à souligner que le fait d'envisager la prononciation du français québécois par la fréquence des écarts par rapport à la norme hexagonale n'est nullement une prise de position en faveur d'une quelconque variété régionale du français mais uniquement un choix méthodologique qui a été fait aussi dans les corpus de référence ayant servi de base pour le modèle de norme de Bigot et Papen. À travers ce point de départ, nous rejoignons donc tout simplement

¹ Nous tenons à remercier professeur Luc Ostiguy pour les informations sur la recherche antérieure.

une tradition de recherche sur les variétés du français dans la francophonie (l'espace, en dehors de la France métropolitaine, où le français est utilisé) où la variation est décrite vis-à-vis de la norme hexagonale prescriptive utilisée comme standard universel. Ce même principe est notamment partagé par le programme de recherche « Phonologie du français contemporain » (PFC) puisque l'ouvrage-ressource issu dudit programme (Detey *et al.* : 2010) explicite, dans un premier temps, le français de référence, défini comme « la langue que l'on attribue aux Parisiens cultivés dans un registre soigné » (145), avant de refléter les autres variétés sur les caractéristiques normatives de ce premier. L'insécurité linguistique chez les Québécois ainsi que le débat historique autour de la norme à suivre dans le Canada francophone, détaillés dans les deux chapitres suivants, justifient également notre point de départ méthodologique.

Nous avons précédemment utilisé les dénominations *Canadien français/francophone* et *Québécois* d'une manière plus ou moins interchangeable. Il faut cependant souligner que les termes ne renvoient pas exactement au même groupe : les *Canadiens français/francophones* englobent tous les citoyens canadiens de toutes les provinces ayant le français comme langue maternelle, tandis que le terme *Québécois* signifie un habitant de la province du Québec qui n'est pas nécessairement francophone. Malgré l'existence de communautés francophones dans le reste du Canada, surtout au Nouveau-Brunswick et en Ontario, la tendance démographique va dans le sens de la ségrégation des deux groupes linguistiques et de la concentration des francophones dans la province du Québec² (Conrick & Regan 2007 : 83–87). De ce fait, la culture et l'identité francophones du Canada et la recherche sur la francophonie canadienne se concentrent essentiellement sur le Québec, ce qui justifie le fait que nous nous penchons sur la situation sociophonétique québécoise. En outre, Bigot et Papen (2013 : 116) prétendent que la norme du français au Québec est, en pratique, la norme ailleurs au Canada. Dans ce qui suit, nous utiliserons l'adjectif *québécois* pour désigner ce qui fait référence à la langue et la population françaises au Québec, les autres variétés et les communautés francophones ainsi que la francophonie canadienne dans son ensemble étant évoquées sous des dénominations plus précises.

Dans le deuxième chapitre de ce mémoire, nous passerons en revue l'histoire de l'insécurité linguistique au Québec puisque, d'après Louis-Jean Calvet (2013 : 105–109), nous devons remonter à la racine sociale des phénomènes « pour comprendre le pourquoi [des] situations [linguistiques] ». Même si notre analyse des universitaires québécois ne

² En 2001, le français était la langue maternelle de 81,4 % de la population au Québec mais seulement de 4,4 % dans le reste du Canada où, d'ailleurs, il n'était la langue d'usage à la maison que de 2,7 % (Conrick & Regan 2007 : 86).

cherche pas à s'interroger sur les sentiments de sécurité ou d'insécurité linguistiques chez les locuteurs de notre corpus, cet historique nous permet de mieux comprendre la problématique autour de la norme endogène québécoise qui sera discutée, sous ses aspects phonétiques, dans le troisième chapitre du mémoire. Ce chapitre-là évoquera également l'origine historique de la norme et présentera le modèle de norme proposé par Bigot et Papen (2013) et les traits de celui-ci que nous analyserons par la suite. Le quatrième chapitre sera, quant à lui, consacré à la présentation de la méthode sociophonétique que nous utiliserons dans l'analyse de notre corpus qui sera, à son tour, présenté à la fin du même chapitre. Suivant notre méthode à double tranchant, le cinquième chapitre présentera l'analyse phonétique acoustique de notre corpus, tandis que le sixième aura pour objet l'interprétation sociolinguistique des résultats de l'analyse phonétique. Ce second chapitre analytique dressera également une comparaison entre les résultats de notre étude et ceux ayant servi de base pour le modèle de Bigot et Papen, ce qui permet de répondre à la question initiale quant à la normativité de la prononciation des universitaires. Finalement, dans la conclusion, nous réfléchirons sur les résultats de notre étude et sur ce qu'ils peuvent apporter au domaine de la sociolinguistique du français québécois.

2. L'histoire québécoise d'une insécurité linguistique

L'histoire de la langue française au Québec se caractérise fortement par une insécurité linguistique et par un sentiment de dépossession de la norme linguistique. En ce qui concerne le concept de l'*insécurité linguistique*, Michel Francard (1993 : 13, cité par Bulot & Blanchet 2011) le définit, dans le cadre de la francophonie, de manière suivante :

L'insécurité linguistique [est] la prise de conscience, par les locuteurs, d'une distance entre leur idiolecte (ou leur sociolecte) et une langue qu'ils reconnaissent comme légitime parce qu'elle est celle de la classe dominante, ou celle d'autres communautés où l'on parle un français « pur », non abâtardi par les interférences avec un autre idiome, ou encore celle de locuteurs fictifs détenteurs de LA norme véhiculée par l'institution scolaire.

Dans le cas du Québec, l'insécurité linguistique résulte, comme nous allons le voir, d'une double marginalisation, d'un côté face à une classe dominante anglophone locale et, de l'autre, face à la norme du français hexagonal des « locuteurs fictifs ». La *norme*, quant à elle, est définie par Françoise Gadet (2003 : 19) qui fait la distinction entre norme *objective*, un savoir grammatical productif, et *subjective*, correspondant à « l'usage valorisé » :

La norme subjective impose aux locuteurs une contrainte collective qui donne lieu à des jugements de valeurs constitutifs de l'attitude courante, quelle que soit la façon de parler de chacun. Elle s'appuie sur la norme objective, et tout en avançant des motivations linguistiques ou culturelles, sa raison d'être est sociale.

De plus, Gadet soutient que la norme est aussi bien imposée par des institutions qu'intériorisée par les locuteurs, même par ceux qui ne la respectent pas. La problématique autour de la norme au Québec sera discutée plus en détail dans le troisième chapitre de ce mémoire. Dans ce chapitre, nous tracerons l'histoire sociolinguistique du Québec dans deux sous-chapitres, entre lesquels la *Révolution tranquille*, déclencheur de changements politiques et socio-économiques, marque un point tournant où les Québécois commencent à se réapproprier, après des décennies d'insécurité linguistique aggravante, leur langue et leur culture et commencent à forger l'idée d'une norme *endogène*.

2.1. Avant la Révolution tranquille

L'histoire de la langue française au Canada débute en 1534 avec la première exploration du Français Jacques Cartier sur les côtes atlantiques. La première colonie fut fondée en Acadie en 1604 tandis que la ville de Québec voit sa fondation en 1608. C'est à partir de cette année que Bouchard (2002 : 43), sur qui nous nous appuyons largement dans la présentation de l'histoire sociolinguistique du Québec, raconte l'aventure de la langue française dans la province. Selon Conrick et Regan (2007 : 21), le nombre de colons français restait faible jusqu'aux années 1660 où commence, en France, une politique qui encourage fortement l'émigration vers la Nouvelle-France.

Les relations entre la France et le Québec s'interrompent en 1763 suite à la Cession du Canada à l'Angleterre, ce qui amène un remplacement des élites dont Bouchard (2002 : 53–70) discute les conséquences sur la société canadienne française³. La conquête britannique entraîne le départ de la bourgeoisie urbaine, administrative et marchande française qui sera remplacée par des administrateurs et marchands britanniques, accompagnés d'une immigration croissante de colons anglophones. Seul le clergé persiste comme représentant de l'ancienne élite française et joue désormais un rôle central dans une société canadienne française simplifiée et centrée autour de la vie rurale. La domination sociale du clergé et l'impuissance des francophones dans la vie administrative et économique laisse émerger une identité canadienne française fortement marquée par la religion catholique et dont la langue française constitue un élément central face aux menaces portées par le nombre croissant des anglophones. Les migrants anglophones s'installent aussi bien dans les régions à l'est du Québec, où ils deviennent majoritaires, que dans les villes québécoises, parmi lesquelles Montréal et Québec abritent une population pour la moitié anglophone au milieu du XIX^e siècle.

Sur le plan politique, le premier siècle du régime britannique au Québec se caractérise, selon Bouchard (*ibid.*) par une lutte constante pour la reconnaissance du droit de la culture, langue et religion des Canadiens français. Après un régime assimilateur anglophone instauré par l'Acte de l'Union en 1841, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique établi, en 1867, la Confédération canadienne composée de quatre provinces, dont seul le Québec abrite une majorité francophone. D'après Conrick et Regan (2007 : 26–29), la Confédération n'a toutefois pas sécurisé la position du français en dehors du Québec puisque la politique officielle con-

³ Dans ce chapitre, nous utilisons l'adjectif *canadien français*, suivant l'usage de Bouchard (2002), puisque l'identité francophone des Québécois s'attachait, à l'époque, en premier lieu au Canada entier et non pas à la province du Québec, le dernier n'étant le cas que depuis la Révolution tranquille.

sistait en l'assimilation des minorités francophones. Même au Québec, l'anglais dominait dans la vie économique et, à partir du dernier tiers de XIX^e siècle, les jeunes francophones à la recherche d'emplois industriels dans les villes québécoises étaient contraints à devenir bilingues et à se soumettre à la domination de patrons anglophones.

Bouchard (2002 : 72–85) étudie les conséquences de ce phénomène, qu'elle appelle « la prolétarianisation de la classe paysanne », sur l'identité des Québécois. Selon elle, l'industrialisation et l'urbanisation entraînent, du dernier tiers du XIX^e siècle jusqu'en 1960, une détérioration de la position sociale des francophones qui étaient contraints de quitter les campagnes et de s'embaucher comme ouvriers non qualifiés et mal rémunérés dans les villes. Entretemps, l'image traditionnelle du Canadien français agriculteur et catholique n'évolue guère : le discours idéologique du clergé oppose aux valeurs matérialistes et capitalistes des anglophones les bonnes valeurs spirituelles, familiales et conservatrices détenues par les francophones et par le français, « langue gardienne de la foi ». Dans une mutation où la majorité des francophones devient urbaine dans les années 1910 (Bouchard 2002 : 110–115), cette image traditionnelle correspond de moins en moins à la réalité de vie des Québécois. Sous la domination politique, économique et, enfin, sociale des anglophones, les francophones finissent par associer leur identité collective aux conditions défavorisées d'un prolétariat en bas de l'échelle sociale et assument une vision dépréciative d'eux-mêmes ainsi que de leur langue.

L'insécurité linguistique, qui résulte donc de la vision dépréciative des francophones à l'égard de leur langue, commence à se manifester dès le milieu du XIX^e siècle. Bouchard (2002 : 88–90, 95–98, 123–180) considère le mythe du *French Canadian Patois* comme responsable, pour une grande partie, de la détérioration de l'image que les Canadiens français ont eu de leur langue. Selon ce préjugé défavorable, formulé vers 1860 par les Anglais et les Américains, la langue parlée au Québec n'est pas du vrai français, qu'ils appelaient *Parisian French*, mais un patois incompréhensible aussi bien pour les Français que pour les étrangers. Dans la mesure où une « contamination » de l'anglais caractérise fortement ledit patois, les élites et les intellectuels québécois consacrent toutes leurs forces à pourchasser l'anglicisme, surtout chez la population urbaine. L'insécurité linguistique des Québécois résulte ainsi d'une double marginalisation : face à une première stigmatisation par le mythe du *French Canadian Patois*, la chasse à l'anglicisme conséquente stigmatise encore plus la majorité des Québécois qui vit désormais dans les villes en contact permanent avec l'anglais et qui n'entre plus dans l'image traditionnelle d'un paysan catholique et indépendant dont la variété linguistique est considérée comme idéale. Selon Bouchard, les Québécois finissent par se reprocher eux-mêmes leur faiblesse face à la contamination de l'anglais.

L'urbanisation et l'industrialisation du Québec instaurent donc une diglossie dans les villes où l'anglais détient le prestige en tant que langue de commerce et d'industrie mais où le français reste confiné au domaine privé. Les francophones finissent par intérioriser l'image négative de la qualité de leur langue, ce qui mène à une profonde insécurité linguistique s'aggravant en corrélation avec la détérioration de leur position socio-économique. La crise identitaire entraînée par la position inférieure de la population francophone et la langue française ainsi que les frustrations qui s'en suivent ne se manifestent ouvertement qu'à partir des années 1960, lors de ladite *Révolution tranquille*.

2.2. La Révolution tranquille et ses conséquences

Bouchard (2002 : 179–189) relève la période de la Seconde guerre mondiale et de l'immédiat après-guerre jusqu'en 1960 comme « la phase la plus aiguë de la crise identitaire » des Québécois. Les critiques sur la qualité de la langue française ainsi que l'insécurité linguistique qui en suit atteignent leur apogée durant cette période. Ostiguy et Reinke (2005 : 199) évoquent surtout la rigueur, à cette époque, des « campagnes du bien parler » comme cause principale derrière les attitudes négatives à l'égard du français québécois et la profonde insécurité linguistique. Selon Bouchard (2002 : 207–216), le ton général des chroniques linguistiques de l'époque montre que les Québécois étaient presque prêts à rejeter tout particularisme régional pour s'appuyer strictement sur la norme hexagonale, un standard exogène réconfortant dans l'état d'esprit sinistre qui règne au Québec.

Pourtant, la croissance économique en Amérique du Nord ainsi que l'élargissement de la classe instruite francophone entraînent un changement dans l'image collective des Québécois à partir des années 1960 (Conrick & Regan 2007 : 28). Avec l'affaiblissement de la position de l'Église, des élites traditionnelles et du clergé, le discours traditionaliste mettant en avant les vertus paysannes et catholiques devient obsolète à une époque où la population rurale ne représente plus que moins d'un cinquième de la population québécoise. La génération des jeunes Québécois ayant fait des études supérieures sera le moteur, à partir des années 1960, de la *Révolution tranquille* que Conrick et Regan (2007 : 28–31) résument en tant que résultat nationaliste et identitaire de l'insatisfaction des Québécois envers leur position socio-économique. Les années 1960 marquent donc un point tournant dans l'histoire politique et sociale du Québec puisque, à partir de cette époque, les Québécois prennent conscience de la nécessité de poursuivre un agenda politique dans la protection de la langue française et des intérêts des francophones.

La pression publique conduit l'État québécois à jouer un rôle déterminant dans la réappropriation de la langue et du pouvoir socio-économique des Québécois, ce qui aboutit à la création de la première institution chargée de l'aménagement et de la normalisation linguistiques, l'*Office de la langue française* en 1961. Sur le plan législatif, la *Charte de la langue française* ou la *Loi 101* de 1977 constitue, selon Conrick et Regan (2007 : 59–67), le point tournant dans la promotion officielle du monolinguisme français au Québec au détriment de l'anglais. La Charte vise à assurer le droit des francophones de communiquer en français auprès des services publics et des commerces ainsi que de travailler et d'être instruits en français. Conrick et Regan constatent que la rigueur des mesures imposées par la Loi 101 suscite, dans un premier temps, une réaction extrêmement forte chez les anglophones du Québec et qu'elle entrera, par la suite, en conflit à plusieurs reprises avec la législation fédérale assurant le bilinguisme canadien. Selon Bouchard (2002 : 264), certaines mesures coercitives de la Loi 101 devront même être abrogées ou affaiblies plus tard.

Bouchard (2002 : 266–271) constate que la décennie 1960–1970 marque l'amorce d'une « profonde mutation de l'identité collective » chez les Québécois qui commencent à se débarrasser de leur image collective négative. Les années 1960 et 1970 marquent ainsi le début de la modernisation de la société québécoise et de son ouverture internationale ainsi que du travail sur un véritable aménagement linguistique qui continue jusqu'à nos jours (Conrick & Regan 2007 : 68–73). Selon Conrick et Regan (2007 : 74–77), la viabilité et l'usage du français ont considérablement progressé au Québec et ont permis une ouverture d'esprit de la société même si certains s'alarment sur la fragilité continue de la position du français dans un monde globalisant. Toutefois, les Québécois ont gagné de la confiance en matière linguistique – l'insécurité linguistique étant en régression – et se sont forgé une certaine autonomie linguistique à travers une norme *endogène*. Dans le chapitre suivant, nous discuterons la problématique autour de la norme du français au Québec en nous concentrant sur le modèle de prononciation.

3. La norme phonétique du français québécois

La question de la norme que le français doit suivre au Québec est au centre du débat linguistique depuis le milieu du XIX^e siècle. En ce qui concerne le lexique, le domaine autour duquel le débat public tourne le plus souvent selon Bigot et Papen (2013 : 115), la normalisation paraît la plus achevée : la preuve en est l'existence du dictionnaire électronique *Usito*, la version achevée du *Dictionnaire de la langue française Franqus* d'Hélène Cajolet-Laganière et Pierre Martel⁴. Toutefois, malgré une recherche universitaire extensive et une opinion publique assez explicite sur le bon usage, la question autour de la norme phonétique du français au Québec reste à régler (*ibid.*). Par conséquent, cet état d'inachèvement ravive un débat autour de la qualité de la langue des personnes occupant un rôle public, notamment à la télévision et dans l'éducation (voir Bigot & Papen 2013 ; Cox 1998 ; Reinke 2005 ; Reinke & Ostiguy 2005, 2009).

Dans ce chapitre, nous discuterons, premièrement, l'évolution historique de la norme québécoise dans une visée qui rend compte de son autonomisation par rapport à la norme hexagonale. Ensuite, nous évoquerons le rôle central que joue la langue des présentateurs de journaux télévisés en tant que modèle de la bonne prononciation à suivre au Québec. Cette norme synthétisée par Bigot et Papen (2013), que nous qualifierons d'implicite, constitue l'arrière-plan pour l'analyse de la langue des universitaires québécois de notre corpus. À la fin de ce chapitre, nous présenterons les traits phonétiques que nous analyserons dans notre propre étude.

3.1. La concurrence historique des normes au Québec

Dans une perspective historique, le français du Québec se caractérise par une concurrence entre plusieurs normes linguistiques. Dans son analyse des chroniques linguistiques de 1817 jusqu'en 1970, Bouchard (2002 : 208–216) évoque deux tendances historiques opposées par rapport à la norme : à un pôle figurent les tenants de la norme hexagonale et, à un autre, les défenseurs d'une certaine légitimité des particularismes canadiens. Reinke et Ostiguy (2005 :

⁴ Selon le site internet d'*Usito*, le dictionnaire est « né du désir de combler les lacunes [des] dictionnaires européens, notamment en ce qui a trait à la description du français en usage au Québec et en Amérique du Nord, et plus particulièrement de son registre standard [...] ».

197–198), quant à eux, parlent d’une rivalité entre la norme exogène – le français standard dit international⁵ – et la norme endogène qu’ils appellent le français québécois standard.

Selon Bouchard (2002 : 229), l’histoire de la normalisation de la langue française québécoise est indissociable des mesures prises à la Révolution tranquille, discutées dans le chapitre précédent, qui ont visé à renforcer le statut officiel du français au Québec. Si les législations linguistiques, surtout la Charte de 1977, ont contribué à *l’aménagement du statut* – à améliorer la position que le français occupe dans la société québécoise –, les instances chargées de la normalisation linguistique, dont la plus importante est l’Office de la langue française, s’occupent de *l’aménagement du corpus*, c’est-à-dire de la promotion de la qualité même de la langue française au Québec. Selon Conrick et Regan (2007 : 144), la quête d’un français standard québécois a été perçue comme facteur de la promotion socio-économique des francophones et, conséquemment, on en a exclu plusieurs formes rurales ainsi que celles du *joual*, la variété ouvrière la plus stigmatisée. Ainsi les mesures prises suite à la Révolution tranquille ont-elles contribué à la transformation, à la fois, de la qualité réelle de la langue et de la perception que les Québécois en ont. D’après Reinke et Ostiguy (2009 : 247–248), on a attribué à la langue française du Québec un potentiel de « langue de qualité » en même temps que la norme hexagonale a perdu de son prestige et a fini par ne plus être considérée comme le modèle linguistique de référence à suivre à chaque occasion au Québec. Toutefois, comme le fait remarquer Bouchard (2002 : 268–269) ainsi que Conrick et Regan (2007 : 144), en même temps que les Québécois se sont donné le droit à la différence linguistique et ont renoncé à une stigmatisation excessive de leur langue, le français québécois standard s’est rapproché de la norme hexagonale suite aux mesures de l’aménagement du corpus.

À côté de la variation normative entre la norme exogène et la norme endogène, cette dernière qualifiée comme plus ou moins implicite, Reinke et Ostiguy (2005 : 200) évoquent une variation normative sur le plan national québécois en fonction de facteurs sociaux et situationnels, allant du québécois standard aux registres plus informels et attestant une « spécialisation fonctionnelle selon la situation de communication ». Ainsi la norme endogène serait-elle plus tolérante et plus riche en variantes que le standard exogène hexagonal (voir Labov 1976, cité par *ibid.*). Malgré cette variation et le manque d’une reconnaissance entière de la norme endogène, dont le travail de description et de diffusion serait encore en cours, la variété soutenue du français québécois comporte des traits linguistiques plutôt stabilisés qui le dé-

⁵ Pour Reinke et Ostiguy, ainsi que pour Bigot et Papen (2013 : 117), le français international est un euphémisme signifiant le français normatif de Paris. Bouchard (2002 : 244–251) prétend, quant à elle, que le français international est une notion abstraite pour une langue qui ne repose sur aucun groupe défini de locuteurs et qui aurait donné aux Québécois le sentiment de « posséder » la langue française.

marquent légèrement du français hexagonal standard. Dans le sous-chapitre suivant, nous évoquerons la manifestation de ces écarts sur le plan de la prononciation en discutant le modèle de référence du français québécois oral.

3.2. Le modèle de référence de la prononciation au Québec

La discussion sur la normativité du français québécois se caractérise, comme nous avons mentionné dans le chapitre précédent, par le manque d'une norme endogène explicitement reconnue. Sur le plan de l'aménagement du statut du français au Québec, le document législatif le plus important, la *Charte de la langue française* de 1977, ne contient aucune disposition visant à définir la norme du français québécois (Bigot & Papen 2013 : 116). Quant à la principale instance de l'aménagement du corpus, l'Office de la langue française publie, en 1965, la *Norme du français écrit et parlé au Québec* qui établit que « l'usage doit s'aligner sur le français international, tout en faisant place à l'expression des réalités spécifiquement nord-américaines » et que « quant à la phonétique [...] la marge de variation doit être minime et ne tenir compte que de très légères différences d'accent qui s'expliquent par des raisons d'ordre orthographique » (OLF 1965, cité par Bigot & Papen 2013 : 116–117). Officiellement, la norme phonétique québécoise s'alignerait donc presque entièrement sur la norme exogène internationale, c'est-à-dire hexagonale (voir la note en bas de page 5 à la page précédente).

Toutefois, plusieurs auteurs (Bigot & Papen 2013 ; Reinke 2005 ; Reinke & Ostiguy 2009) relèvent le modèle de prononciation des présentateurs de bulletins d'information de Radio-Canada comme la norme phonétique implicite au Québec ; Cox (1998) le considère, pour sa part, comme le modèle pancanadien. Une fois de plus, le dossier de la qualité du français à la SRC (Société Radio-Canada) a préconisé, en 1990, que la prononciation sur les ondes doit respecter le modèle phonétique précisé dans le *Dictionnaire de la prononciation française dans sa norme actuelle* de Léon Warnant (1987), un modèle conservateur basé sur le langage de la classe éduquée et cultivée de Paris (Bigot & Papen 2013 : 117–119). En dépit de ces consignes officielles, la prononciation réelle des présentateurs de Radio-Canada ne suit pas entièrement le modèle parisien et se caractérise par quelques traits phonétiques typiquement québécois. Les traits faisant partie de cette norme implicite ont été étudiés par Terry Cox (1998), qui s'intéresse au modèle pancanadien et analyse un corpus constitué des présentateurs de Radio-Canada de toutes les provinces, et Kristin Reinke (2005), qui se penche sur les différences entre trois types d'émission de télévision québécoise, sur des chaînes aussi bien publiques que privées, qui se différencient selon leur niveau de formalité. Les résultats de ces

deux études (le corpus entier de Cox mais seulement le type le plus formel, les émissions informatives, de Reinke) ont été synthétisés par Bigot et Papen (2013 : 125–128) qui proposent une liste des traits phonétiques faisant partie de la norme de prononciation du français au Québec (et, dans l’objectif de leur étude, au Canada en général). Dans le sous-chapitre suivant, nous présenterons brièvement l’origine de la prononciation québécoise ainsi que les traits phonétiques de la norme implicite synthétisée par Bigot et Papen, ces derniers servant, par la suite, de point de comparaison dans notre analyse de la prononciation des universitaires québécois.

3.3. Les traits phonétiques de la norme implicite québécoise

Les traits phonétiques caractéristiques du français québécois sont essentiellement soit des archaïsmes soit des dialectalismes par rapport au français hexagonal standard. Selon Bouchard (2002 : 43–52), les colons français étaient majoritairement originaires des régions du nord-est français et de l’Île de France et essentiellement issus des couches populaires. Bien qu’une part importante de nouveaux arrivés ait eu un patois ou un dialecte comme langue maternelle, Bouchard souligne que la disparition des patois a été extrêmement rapide en Nouvelle-France et que l’unité linguistique a été acquise au tournant des XVII^e et XVIII^e siècles avec l’émergence graduelle d’une variété de français homogénéisée, pourtant marqué de dialectalismes.

Dans un ouvrage plus récent, Bouchard (2012) étudie les changements sociolinguistiques des deux côtés de l’Atlantique qui ont contribué à l’éloignement entre le français standard parisien et celui du Canada jusqu’au milieu du XIX^e siècle. Selon Bouchard, « la légitimité du français parlé au Canada est une victime tardive de la Révolution française » (18–19), puisque ce bouleversement politique et social transforme le modèle linguistique de prestige en France auquel les Canadiens n’étaient confrontés que peu avant le milieu du XIX^e siècle, leur français ne se transformant donc que peu durant cette période et devenant ainsi archaïque par rapport au français hexagonal. À la Révolution, un nouveau modèle de référence, celui de la bourgeoisie parisienne, remplace le modèle de prestige de l’Ancien régime, détenu par la cour et la noblesse, qui fut conservé au Québec. Pour Ostiguy et Reinke (2005), les relations entre le Québec et la France ne sont reprises, dans une mesure importante, qu’au milieu du XX^e siècle, ce qui constitue une période de quelque 200 ans au cours de laquelle le français québécois s’est développé spontanément et sans norme explicite, contrairement au français hexago-

nal qui est devenu, entretemps, « une des langues les plus réglementées et codifiées du monde, avec un prestige remarquable et une tradition puriste d'envergure ».

Compte tenu du manque de la norme endogène de prestige qui soit entièrement décrite (Reinke 2005 : 15) et de l'histoire d'une forte insécurité linguistique, il n'est donc pas surprenant que la norme québécoise en matière de prononciation reste à être fixée d'une façon explicite. Ainsi la synthèse qui en est proposée par Bigot et Papen (2013 : 125–128) se présente-t-elle en deux catégories : les auteurs récapitulent, d'abord, les traits phonétiques qui, de par leur fréquence, font définitivement partie de la norme québécoise et, ensuite, les traits qui restent à être fixés par l'usage des locuteurs modèles puisque les études citées ne laissent pas déduire de constat définitif. La synthèse des résultats est présentée dans les deux tableaux ci-dessous. Il faut cependant noter que la liste n'est nullement exhaustive en ce qui concerne les caractéristiques phonétiques du français québécois des registres familiers, qui ne font pas l'objet de notre analyse compte tenu de la formalité de la situation d'interview et du statut social élevé des universitaires de notre corpus.

Tableau 1 : Les traits phonétiques faisant définitivement partie de la norme

Trait phonétique	Exemple
l'assibilation des occlusives dentales /t/ et /d/ devant les voyelles fermées /y/ et /i/	<i>tu dis</i> [t ^s y d ^z i]
la réalisation complète des groupes consonantiques finals	<i>juste</i> prononcé comme [ʒyst] et non comme [ʒys]
la distinction entre /a/ et /ɑ/	<i>patte</i> [pat] vs <i>pâte</i> [pa:t]
la non-diphthongaison des voyelles longues, à l'exception de /ø:/ et /o:/	<i>creuse</i> [krø ^y z] et <i>côté</i> [ko ^u t]
la non-réalisation de /ɛ/ en [æ] en fin de mot	<i>jamais</i> prononcé comme [ʒameɛ] et non comme [ʒamæ]
le maintien de l'opposition entre /ɛ/ et /ɛ:/	<i>renne</i> [RɛN] vs <i>reine</i> [Rɛ:n]
le maintien de l'opposition entre /ẽ/ et /œ̃/	<i>brin</i> [brẽ] vs <i>brun</i> [brœ̃]

D'après Bigot & Papen 2013 : 125–128.

Tableau 2 : Les traits phonétiques restant à être fixés par la norme

Trait phonétique	Exemple
l'effacement de /l/ dans les pronoms personnels <i>il</i> et <i>ils</i>	<i>il part</i> [ipar] et <i>ils ont</i> [izɔ̃]
le relâchement des voyelles /i/, /y/ et /u/	<i>vite</i> [vit], <i>rude</i> [RYd] et <i>boule</i> [bɔl]
les réalisations de /a/ et /ɑ/ selon leur position	<i>Canada</i> [kanada] vs [kanada]
le dévoisement (ou la disparition) des voyelles fermées /i/, /y/ et /u/ ⁶	<i>université</i> [ynivɛRS(i)te] vs [ynivɛRSite]
les réalisations des nasales /ɛ̃/ et /ɑ̃/	<i>vin</i> [vɛ̃] vs [vɛ̃] et <i>temps</i> [tɑ̃] vs [tɑ̃]
la réalisation des mots en <i>-oi</i> et <i>-ois</i>	<i>moi</i> [mwa] vs [mwa] et <i>trois</i> [trwa] vs [trwa]

D'après Bigot & Papen 2013 : 125–128.

3.4. Les traits phonétiques analysés dans le corpus

La synthèse ci-dessus constitue l'arrière-plan d'une prononciation québécoise soutenue et normative à laquelle nous comparerons la prononciation des universitaires de notre corpus. Cependant, nous ne nous pencherons que sur un nombre limité des traits synthétisés par Bigot et Papen (2013) afin d'obtenir des résultats fiables qui nous permettent de distinguer clairement les prononciations qui se démarquent de la norme hexagonale. Dans le choix des traits phonétiques à analyser, nous avons pris en compte deux phénomènes affectant la qualité vocalique, la diphtongaison et le dévoisement, mais n'avons pas inclus la variation de la qualité des monophthongues, difficilement interprétables à partir des valeurs de formants sur un spectrogramme. Nous n'avons pas non plus inclus l'effacement de la consonne vocalique /l/ dans notre analyse puisque, d'une part, l'image spectrale de ce phonème est difficile à distinguer de celle des voyelles avoisinantes et, d'autre part, une grande partie des manifestations du pronom « il » dans notre corpus ont lieu dans l'expression « il y a », fréquemment réduite même en français hexagonal standard (voir Blanc-Benveniste 2010). (Voir le chapitre 4.1. pour la méthode de la phonétique acoustique.)

Nous avons également ajouté un trait de prononciation que Bigot et Papen (2013) n'ont pas inclus dans leur synthèse et que ni Cox (1998) ni Reinke (2005) n'analysent dans leurs

⁶ Puisque l'étude de Cox (1998) sur laquelle se base la catégorie du dévoisement chez Bigot et Papen (2013) ne traite pas de la disparition complète des voyelles fermées comme cas à part et qu'Ostiguy et Tousignant (2008 : 63) considèrent cette disparition comme stigmatisée, nous considérons uniquement le dévoisement comme trait phonétique restant à être fixé par la norme, la disparition complète étant ainsi un trait non-normatif.

études, notamment la réalisation du phonème /r/ dont les nombreuses variantes constituent, selon Ostiguy et Tousignant (2008 : 163–171), « un indicateur sociolinguistique de taille » puisque chaque type de /r/ correspond à un groupe socio-économique ou un registre spécifiques (voir le chapitre 5.5. pour une description plus détaillée). Compte tenu de l’uniformité des réalisations du /r/ en position d’attaque syllabique (la position initiale dans une syllabe), se présentant en grande majorité comme constrictive uvulaire [ʁ] chez tous les locuteurs, nous nous penchons uniquement sur la variation du /r/ en position finale de mot.

Dans notre corpus constitué d’interviews d’universitaires québécois, nous analyserons ainsi cinq traits phonétiques, présentés dans le tableau ci-dessous. Dans certains cas, nous avons précisé les contextes d’occurrence des traits phonétiques suivant Cox (1998) et Ostiguy et Tousignant (2008).

Tableau 3 : Les traits phonétiques analysés dans le corpus

Trait phonétique analysé	Exemple du corpus (locuteur)
(1) l’assibilation des occlusives dentales /t/ et /d/ devant les voyelles fermées /i/ et /y/ et les semi-voyelles correspondantes /ɥ/ et /j/	<i>type</i> [t ^s ɪp] (L1) <i>canadien</i> [kanad ^z jɛ̃] (L18)
(2) la diphtongaison des voyelles longues en syllabe fermée finale	<i>sérieuse</i> [sɛʁjœ ^y z] (L7) <i>compte</i> [kɔ̃ ^u t] (L2)
(3) le dévoisement ou la disparition des voyelles fermées /i/, /y/ et /u/ dans une syllabe non accentuée entre deux consonnes	<i>occidentales</i> [ɔksɪd ^ɑ tal] (L9) <i>capacité</i> [kapaste] (L14)
(4) la réduction des groupes de consonnes finales	<i>organismes</i> [ɔʁganɪs] (L4)
(5) la réalisation du /r/ en position finale du mot	<i>d’ailleurs</i> comme [dajœʁ] (L18) vs. [dajœw] (L13)

Ces cinq traits de prononciation seront analysés, dans un premier temps, par la méthode de la phonétique acoustique pour dresser un bilan de leurs fréquences. Dans un deuxième temps, nous comparerons les résultats de notre analyse à la norme implicite et interprétons les écarts suivant la méthode sociolinguistique afin de rendre compte de leur signification sociale. Cette méthodologie, appelée la *sociophonétique*, ainsi que la présentation de notre corpus feront l’objet du prochain chapitre.

4. Méthodologie et corpus

La méthode de notre étude s'inspire de la *sociophonétique*, qui constitue, selon Erik R. Thomas (2011 : 1), une interface entre la sociolinguistique et la phonétique et qui fut, d'ailleurs, utilisée en tant que terme pour la première fois par Deschaies-Lafontaine dans sa thèse de doctorat sur le français québécois (1974). D'après Thomas (2011 : 1–10), la sociophonétique est un domaine d'étude émergent que les uns considèrent comme un simple construit méthodologique mais auquel les autres accordent également un côté théorique. Même si le terme *sociophonétique* était presque inconnu avant le milieu des années 1990, les précurseurs dans le domaine sociolinguistique se sont servis de l'analyse phonétique acoustique pour rendre compte de la variation sociale de la langue depuis les années 1970 (voir notamment Labov 1976). Cependant, dans le domaine de la phonétique, le début de l'intérêt pour la sociophonétique est plus difficile à repérer puisque la variation de la langue était longtemps considérée comme nuisible à l'étude phonétique. Actuellement, le terme *sociophonétique* est monnaie courante aussi bien dans les cercles sociolinguistiques que phonétiques.

Dans ce chapitre, nous diviserons la présentation de notre méthode sociophonétique en deux sous-parties. Puisque la sociophonétique est intrinsèquement empirique en ce qui concerne l'utilisation de la phonétique comme point d'entrée dans la langue (Thomas 2011 : 2), nous présenterons, premièrement, la phonétique acoustique sur laquelle nous nous appuyerons, dans une première étape quantitative de notre analyse, pour extraire la fréquence des traits typiquement québécois dans la prononciation des locuteurs de notre corpus. Deuxièmement, nous nous pencherons sur l'autre face de la méthode sociophonétique, notamment la sociolinguistique, dont nous nous servirons, dans une deuxième étape qualitative de l'analyse, pour interpréter la signification sociale des éventuelles différences dans la fréquence des traits de prononciation entre nos locuteurs et la norme phonétique implicite du français québécois. Finalement, le dernier sous-chapitre présente le corpus composé d'universitaires québécois que nous analyserons en utilisant la méthode sociophonétique

4.1. Phonétique acoustique

Dans son ouvrage *La phonétique* (2015), Jacqueline Vaissière, professeur de phonétique, rend compte de la matière sous plusieurs aspects. Selon elle, la phonétique est, dans un sens large, « l'étude de la substance et de la forme sonore » (7) qui se rapproche, grâce à son caractère

expérimental depuis le milieu du XIX^e siècle, des sciences de l'ingénieur et des sciences de la vie (19, 29). De plus, il convient de distinguer de la *phonétique*, l'étude des sons, la *phonologie*, l'étude du système, qui s'intéresse aux seules oppositions phonémiques (19), le *phonème* étant, quant à lui, « la plus petite unité fonctionnelle d'un système phonologique » et dont la fonction est « d'établir des oppositions entre les mots » (9)⁷. Ce mémoire s'intéresse justement à la phonétique puisqu'il s'agit d'analyser les différentes réalisations des phonèmes du français par les locuteurs québécois de notre corpus.

La *phonétique acoustique*, pour sa part, constitue l'une des nombreuses branches de la phonétique, ayant, selon Vaissière (2015 : 58), pour objet d'étude précis « les propriétés physiques du signal transmis de la bouche du locuteur au tympan de l'auditeur ». Les processus physiologiques qu'un acte d'énonciation implique sur les organes de parole sont, d'ailleurs, l'objet d'étude de la *phonétique articulatoire*, qui ne concerne le présent mémoire qu'en vue de la source initiale du signal sonore. Dans ce sous-chapitre, nous présenterons, d'abord, les propriétés acoustiques générales de la parole humaine et discuterons, ensuite, les outils dont nous nous servirons dans l'analyse de notre corpus.

4.1.1. Propriétés acoustiques de la parole humaine

Les propriétés de la parole humaine peuvent être approchées par le biais de la *théorie source-filtre* (Thomas 2011 : 30–36) selon laquelle la production de la parole se déroule en deux phases. Dans un premier temps, la théorie s'intéresse à la source du signal sonore qui est, pour la plupart des sons (les sons périodiques, c'est-à-dire les voyelles et les consonnes voisées/sonores, donc hormis les consonnes non-voisées/sourdes), la vibration des plis vocaux⁸. Le taux de vibration des plis vocaux constitue la *fréquence fondamentale* (F_0) du son qui est perçue comme la hauteur de la voix d'un locuteur. La présence ou non de la fréquence fondamentale permet donc d'attester d'un son périodique et de faire la distinction entre consonnes voisées et non-voisées. Dans notre analyse, nous pourrions constater le dévoisement des voyelles fermées par l'absence de la F_0 . À côté de la F_0 , les plis vocaux produisent égale-

⁷ Vaissière (2015 : 19–27) souligne toutefois que la séparation entre phonétique et phonologie ne doit pas empêcher la coopération entre les deux domaines qui partagent, pour une grande part, leur objet d'étude.

⁸ Nous utilisons, dans ce chapitre, les adjectifs *périodique* et *apériodique* pour rendre compte de la sonorité des sons, suivant l'usage de Vaissière (2015). Dans notre analyse, nous utiliserons les adjectifs *voisé* et *non-voisé* qui correspondent à l'usage d'Ostiguy et Tousignant (2008). De plus, nous employons le terme *plis vocaux* au lieu de *cordes vocales*, ce dernier étant, selon Vaissière (2015 : 51), une fausse analogie avec les instruments de musique.

ment d'autres tons, appelés *harmoniques*, qui sont des multiples de la F_0 , cette dernière étant la première, et la plus basse, harmonique.

Dans un deuxième temps, la théorie source-filtre (Thomas 2011 : 30–36 ; Vaissière 2015 : 60–63) traite des modifications qui sont apportées au signal sonore, après sa production, par le filtrage dans les cavités supraglottiques qui jouent le rôle de *résonateurs* (d'après Vaissière 2015 : 56). Ces cavités de résonance, ou tubes selon Thomas, favorisent certaines fréquences et les accentuent mais en réduisent d'autres. Dans ce processus, les cavités créent des zones d'harmoniques renforcées où l'énergie se concentre, appelées *formants*, qui sont numérotés en commençant par celui dont la fréquence est la plus basse (F_1 , F_2 , F_3 etc.). Il est nécessaire de noter que la présence de formants concerne principalement les voyelles, un ensemble de production phonétique plutôt homogène, que les valeurs de formants différentes permettent justement de distinguer (Meunier 2007).

Meunier (2007) rend compte de quatre dimensions qui modifient la forme des cavités de résonance qui filtrent le signal sonore et entraînent des variations dans les valeurs de formants. Deux de ces dimensions représentent un intérêt particulier en vue de notre analyse. Il s'agit, premièrement, du degré d'aperture de la mandibule et de la hauteur de la langue qui détermine la valeur du premier formant (F_1), les voyelles ouvertes étant caractérisées par un F_1 élevé et les voyelles fermées par un F_1 bas. Deuxièmement, la position avant ou arrière de la langue dans la cavité buccale a une incidence sur le deuxième formant (F_2), les voyelles antérieures ayant un F_2 élevé et les voyelles postérieures un F_2 bas. En outre, le F_2 varie également en fonction de la position étirée ou arrondie des lèvres, ce trait influençant également le F_3 . Pour notre analyse, les deux premiers formants représentent le plus d'intérêt puisque nous étudierons les diphtongues en fonction de leur degré d'aperture et de leur situation sur l'axe antérieur-postérieur.

Les études acoustiques sur la variation consonantique sont rares comparées à celles sur la variation vocalique (Thomas 2011 : 9–10). Selon Meunier (2007), les consonnes constituent une catégorie de classes de sons assez différents du point de vue acoustique et articulaire. Cependant, elle en rend compte en divisant les consonnes en trois macro-classes qui sont, respectivement, occlusives, fricatives et consonnes vocaliques. Les occlusives, qui peuvent être périodiques ou apériodiques, sont constituées de deux événements temporels : d'abord, d'une tenue pendant laquelle le conduit phonatoire est fermé et, ensuite, d'un relâchement brutal qui donne lieu à un bruit d'explosion dont la fréquence varie entre les occlusives. Les occlusives nasales, pour leur part, forment une catégorie qui se rapproche des consonnes vocaliques puisque l'air passant par les cavités nasales en sort avec une structure de

formant. Les fricatives, la deuxième macro-classe des consonnes selon Meunier (2007), se caractérisent par un bruit turbulent durant toute leur tenue, issu d'un resserrement important mais pas total du tractus vocal. Les fricatives peuvent également être périodiques ou apériodiques. Les propriétés des occlusives et des fricatives concernent notre analyse de l'assibilation où les occlusives dentales sont suivies d'une fricative sibilante. Enfin, Meunier (2007) évoque la classe qu'elle appelle les consonnes vocaliques en raison de leurs propriétés qui reflètent, à la fois, le rétrécissement du tractus, typique des consonnes, et la structure de formant, caractéristique des voyelles. Pour Meunier, les occlusives nasales, de par leurs propriétés acoustiques, devraient être classées parmi les consonnes vocaliques. Dans notre analyse, les principales variantes de consonnes vocaliques étudiées sont des réalisations du /r/ en position finale de mot.

La compréhension des propriétés acoustiques de la parole humaine est nécessaire pour l'utilisation des outils d'analyse phonétique tels que la spectrographie. Dans le prochain sous-chapitre, nous présenterons les outils sur lesquels nous nous appuyerons dans notre analyse phonétique acoustique.

4.1.2. Outils d'analyse phonétique

Dans notre analyse phonétique sur la prononciation d'universitaires québécois, nous nous servons de deux outils : premièrement, la spectrographie nous aidera à interpréter les caractéristiques acoustiques de la parole et, deuxièmement, nous aurons recours à l'alphabet phonétique international (API) dans la transcription phonétique de la parole.

La *spectrographie* est l'outil principal dans l'analyse acoustique de la parole : elle donne une représentation visuelle du signal sonore (Thomas 2011 : 17). La *composition spectrale* d'un signal sonore représente la répartition de l'énergie dans le temps (axe horizontal) et dans l'échelle des fréquences (axe vertical), les concentrations de l'énergie se traduisant par le degré de noirceur du tracé (Vaissière 2015 : 60, 66). Sur un *spectrogramme* figurent ainsi les formants pour les voyelles en tant que tracés noirs concentrés ainsi que la distribution de l'énergie pour les consonnes, ces dernières représentant, selon Meunier (2007), une catégorie constituée de classes de sons assez différents du point de vue acoustique. Dans notre analyse, nous nous appuyerons sur le logiciel *Praat*, développé par les phonéticiens Paul Boersma et David Weenink de l'Université d'Amsterdam, qui permet d'analyser, synthétiser et manipuler le signal de parole ([Http://www.praat.org/](http://www.praat.org/)). Les sources pour l'interprétation des images spec-

trales sont le manuel finnois de Mietta Lennes sur l'usage de *Praat* (2004) ainsi que Meunier (2007), Thomas (2011) et Vaissière (2015).

Même si, selon Vaissière (2015 : 39–40), l'oreille reste l'instrument principal du phonéticien, l'analyse spectrographique est « indispensable pour une transcription phonétique fine et une étude quantifiée des différentes réalisations de chaque phonème ». Ainsi l'analyse que nous effectuerons sur Praat nous permet-elle de constater et de justifier les phénomènes phonétiques que nous devons quand même interpréter, en fin de compte, par notre propre perception auditive. En outre, il est nécessaire de noter trois facteurs relativisant la portée de l'analyse spectrographique. Premièrement, les mesures de formants obtenues à l'aide de logiciels sont toujours approximatives (Thomas 2011 : 41) puisqu'un phonème est une notion abstraite qui n'a pas de durée physique à proprement parler (Vaissière 2015 : 66). Deuxièmement, les phénomènes de coarticulation (Thomas 2011 : 49–50 ; Meunier 2007), qui peuvent être décrits comme chevauchement et interaction de différents articulateurs au cours de la production de segments phonétiques, influencent les valeurs de formants. Troisièmement, les différences anatomiques entre les individus ainsi que le débit de parole ont une influence sur la réalisation des phonèmes (Vaissière 2015 : 11–12). C'est en raison de cette instabilité des valeurs exactes de formants que nous laisserons de côté, comme mentionné dans le chapitre 3.4., la variation des valeurs de monophthongues dans notre analyse puisqu'il est difficile de constater où se situe, à titre d'exemple, la frontière entre les allophones [i] et [ɪ] du phonème /i/.

Même si nous restons dans le domaine de la phonétique acoustique et que nous nous intéressons aux phénomènes segmentaux qui se déroulent au niveau phonémique, nous devons nous appuyer dans une certaine mesure sur la prosodie qui s'intéresse, selon Vaissière (2015 : 99) au niveau suprasegmental de la parole, en particulier aux faits d'accentuation lexicale, d'intonation et de rythme. Les acquis de la prosodie concernent notre étude dans la mesure où nous devons identifier la position de l'accent dans des groupes de mots dans l'analyse de la diphtongaison et du dévoisement. L'accentuation dans le français se manifeste par trois paramètres : la montée de la fréquence fondamentale, une plus grande intensité de la syllabe accentuée et une durée plus longue de celle-ci. Parfois seule l'interprétation auditive permet de repérer l'accent même si aucun autre indicateur ne le signalait.⁹ Pour ces aspects prosodiques, nous aurons également recours à la spectrographie à côté de la perception auditive.

⁹ Nous tenons à remercier Mari Wiklund, docteur ès lettres et chercheuse en linguistique à l'Université de Helsinki, pour ses précisions sur l'accentuation française.

Enfin, l'outil sur lequel nous nous appuyons pour la transcription phonétique dans notre analyse est l'*alphabet phonétique internationale* (API), conçu comme un système de notation phonétique s'adaptant à n'importe quelle langue à la fin du XIX^e siècle. Dans l'API, un son distinctif, c'est-à-dire un *phonème*, dans une langue est représenté entre deux barres (p.ex. la voyelle fermée antérieure /i/). Pour rendre compte des variations plus ou moins fines au sein de ces phonèmes, qui se présentent comme *allophones* et qui n'ont pas de fonction distinctive, l'API présente une transcription phonétique entre crochets (par exemple la variante québécoise de la voyelle fermée antérieure [ɪ]). (Vaissière 2015 : 37–39.) Dans notre analyse, nous utiliserons la transcription phonétique (les symboles phonétiques entre crochets) puisque notre intérêt porte justement sur la variation allophonique dans la prononciation d'universitaires québécois.

4.2. Sociolinguistique

Selon Louis-Jean Calvet (2013 : 3–16), la *sociolinguistique* comme domaine de recherche est née, dans les années 1960, d'une volonté de contester le modèle abstrait du structuralisme linguistique, dominant à l'époque, qui refusait de prendre en compte le caractère et la variation sociaux de la langue. Calvet considère la conférence de 1964 sur la sociolinguistique à Los Angeles, initiée par William Bright, comme acte fondateur du domaine. Pour définir la sociolinguistique, Calvet cite Bright dans son introduction des actes de ladite conférence selon qui « l'une des tâches majeures de la sociolinguistique est de montrer que la variation ou la diversité n'est pas libre, mais qu'elle est corrélée avec des différences sociales systématiques » (Bright 1966 : 11). Toutefois, selon Calvet, le premier auteur à placer le côté social de la langue au centre des préoccupations de la linguistique est William Labov pour qui la distinction entre la linguistique dite générale et la sociolinguistique n'est pas possible puisque « la sociolinguistique est la linguistique ». En fin de compte, Calvet lui-même (2013 : 85–86) considère que « l'objet d'étude de la linguistique n'est pas seulement la langue ou les langues mais la communauté sociale sous son aspect linguistique », ce qui implique que les problématiques du domaine sont toutes à la fois linguistiques et sociales.

Selon Labov et les sociolinguistes en général, la variation est inhérente aux langues et conditionnée par les facteurs relevant du caractère social des communautés humaines. En sociolinguistique, une *variable* signifie, selon Calvet (2013 : 61), « l'ensemble constitué par les différentes façons de réaliser la même chose [dans une langue] » tandis qu'une *variante* est « chacune de ces façons de réaliser la même chose », c'est-à-dire qu'elle est la réalisation

concrète de la *variation*. Selon Ostiguy et Tousignant (2008 : 16–21), la variation linguistique peut être d'ordre géographique (dépendant du lieu d'habitation ou d'origine), social (dépendant des caractéristiques sociales) et situationnel (dépendant des situations de communication) mais, comme le rappelle Calvet (2013 : 77), la distinction entre les catégories est fragile puisque les différents types de variation peuvent entrer en jeu en même temps.

Dans la deuxième étape de notre analyse, nous nous intéressons à la variation qu'Ostiguy et Tousignant (*ibid.*) qualifient de *sociolinguistique* et qui recouvre les variations sociale et situationnelle : nous partons du principe que les locuteurs de notre corpus, les universitaires québécois, constituent une catégorie sociale qui partage le même statut socioprofessionnel, celui des locuteurs modèles compte tenu de leur niveau d'éducation et de leur rôle public, et qui s'exprime dans une situation formelle s'adressant à un public, un contexte qui invite à utiliser un registre soutenu. Nous ne nous intéressons donc pas à l'origine géographique ou à l'arrière-plan dialectal des locuteurs que nous considérons comme plus ou moins fixes ou au moins atténués par la formalité du registre utilisé. Les caractéristiques des locuteurs de notre corpus seront détaillées dans le sous-chapitre 4.3.

À côté du noyau méthodologique de la sociolinguistique qui s'intéresse à la variation linguistique dans son aspect social, les domaines d'application de la théorie sociolinguistique sont multiples, allant du contact entre les langues, passant par les attitudes et comportements linguistiques jusqu'aux politiques linguistiques (voir à ce propos Calvet 2013). Comme nous l'avons constaté dans les chapitres précédents de ce mémoire, le Québec présente un terrain intéressant du point de vue de tous ces domaines, grâce aux contacts linguistiques avec l'anglais et le français hexagonal standard, aux attitudes négatives envers le français québécois et l'insécurité linguistique qui s'en est suivie ainsi qu'aux politiques linguistiques menées en faveur du français dans la province depuis la Révolution tranquille. Cet arrière-plan a donné naissance à une norme phonétique québécoise, pour l'instant implicite, qui sert de variété de comparaison dans notre interprétation sociolinguistique des résultats de notre analyse phonétique acoustique.

4.3. Corpus d'analyse

Le corpus pour notre analyse est constitué de 18 extraits de vidéos de l'émission *Publications universitaires*, diffusée sur la chaîne québécoise *Canal Savoir*, « un organisme sans but lucratif qui a pour objet d'exploiter et de développer sa station de télévision [...] dédiée à la diffusion et à la vulgarisation des connaissances » (Canal Savoir). Selon le site Youtube de

l'émission, « Les publications universitaires [...] présentent des essais, des biographies et des collectifs édités au Québec » et cela « sous forme d'entrevues approfondies avec des auteurs et chercheurs » (Publications universitaires). Nous avons choisi, pour notre analyse, uniquement des épisodes se présentant sous la même forme (un intervenant universitaire d'origine québécoise en plus du présentateur) et ayant approximativement la même durée (environ 27 minutes). Les extraits analysés sont chacun d'une durée de deux minutes environ et sont retenus approximativement du milieu de chaque épisode. Chacun de ces extraits ne contient que des paroles d'intervenant dans des séquences où il n'y a pas de musique au fond ni de parole superposée avec le présentateur¹⁰. Ainsi sommes-nous arrivés à 18 locuteurs, abrégés de L1 à L18 dans l'analyse, dont cinq (L1, L15–L18) sont des femmes et treize (L2–L14) des hommes. Nous aurions préféré une répartition plus égale entre les sexes mais la série ne contient que cinq épisodes avec un intervenant féminin qui remplit les critères. Le profil des locuteurs peut être consulté dans l'annexe 1.

Comme nous avons vu dans le chapitre précédent, plusieurs auteurs (Cox 1998 ; Bigot & Papen 2013 ; Reinke 2005 ; Reinke & Ostiguy 2005, 2009) relèvent le modèle de prononciation des présentateurs de bulletins d'information de Radio-Canada comme la norme phonétique implicite au Québec. En outre, compte tenu du fait que la langue de l'enseignement suscite beaucoup d'attention et de débats au Québec, Reinke (2005) ainsi que Reinke et Ostiguy (2005, 2009) citent des études qui visent à évaluer la qualité de la langue et/ou la prononciation de futurs enseignants québécois¹¹. La place accordée à l'enseignement en ce qui concerne la qualité de la langue se manifeste par le fait que l'*Association québécoise des professeurs et professeures du français* a été la première, en 1977, à formuler l'idée d'une norme standard endogène du français québécois (Reinke et Ostiguy 2005 : 199–200, 2009 : 244). Nous voyons ce souci également dans deux des références principales dont nous nous servons pour notre analyse : l'objectif de Cox (1998) est de proposer « une norme pour un cours de phonétique française au Canada » et celui d'Ostiguy et Tousignant (2008) est de « dégager [...] des implications pour l'enseignement de la langue orale ». Pourtant, aucune étude antérieure ne porte sur la langue parlée des universitaires québécois¹² qui, par leur niveau élevé de forma-

¹⁰ Compte tenu de ces contraintes, nous nous sommes permis de choisir des extraits plus éloignés du milieu de certains épisodes pour arriver à enregistrer deux minutes de parole analysable sans interruption. Dans certains cas, nous avons dû constituer un extrait de deux minutes de plusieurs séquences de parole de l'intervenant pour arriver à une durée totale de deux minutes.

¹¹ Les auteurs citent les études de Gervais *et al.* (2000), Ostiguy et Gagné (2001) et Ostiguy *et al.* (2005).

¹² Nous tenons à remercier Luc Ostiguy, professeur spécialisé en français québécois à l'Université du Québec à Trois-Rivières, pour les renseignements sur la recherche actuelle.

tion et leur rôle dans l'enseignement supérieur, méritent d'être analysés au plan de leur prononciation.

Lors d'un échange privé par courriel, Luc Ostiguy nous a explicité quelques problématiques concernant l'étude de la langue parlée chez les universitaires. Premièrement, le facteur situationnel intervient dans les pratiques langagières des universitaires puisqu'ils ne s'expriment pas de la même façon selon qu'ils sont en classe ou entre amis. Pour obtenir un échantillonnage aléatoire sur le registre académique dans une situation académique à proprement parler, il faudrait enregistrer les paroles d'universitaires pendant leurs cours à leur insu, ce qui n'est pas facilement réalisable. Deuxièmement, Ostiguy rappelle que la voie que nous avons choisie dans notre étude, les interviews sur Youtube, pose une problématique concernant le contexte et la situation linguistiques. Dans une interview audiovisuelle publiée sur Youtube, les locuteurs de notre corpus doivent-ils être considérés comme universitaires ou plutôt comme personnalités des médias ? Toutefois, le groupe de référence principal de notre étude étant les présentateurs de bulletins d'information et non pas les personnalités des médias au plan général, nous considérons que les universitaires, qu'ils s'expriment dans un contexte médiatique ou non, constituent un groupe à part qui est susceptible de manifester des traits phonétiques différents des présentateurs détenant la norme.

Le manque d'études sur le langage des universitaires québécois nous a donc amené à nous intéresser au degré de normativité de leur prononciation dans le contexte d'une interview audiovisuelle. Cependant, le nombre de locuteurs et la durée totale de la parole enregistrée, d'environ 36 minutes, restent limités et appellent à la relativisation de la portée de notre étude. Notre analyse ne tente donc pas d'établir une description exhaustive de la prononciation des universitaires québécois mais vise seulement à chercher une réponse à la question initiale sur la normativité relative de leur langue parlée par rapport au modèle de Bigot et Papen. Les deux prochains chapitres porteront, suivant la méthode sociophonétique à double tranchant, d'abord sur l'analyse phonétique acoustique de notre corpus et ensuite sur l'interprétation sociolinguistique des résultats.

5. Analyse phonétique acoustique du corpus

Ce chapitre présente les résultats de la première étape de notre étude, l'analyse phonétique acoustique de notre corpus, qui porte sur cinq traits de prononciation, énumérés dans le tableau 3 du chapitre 3.4. Ces cinq traits de prononciation font chacun l'objet d'un sous-chapitre qui présente, d'abord, leurs caractéristiques phonétiques en détail et, ensuite, discute leur fréquence quantitative chez les locuteurs du corpus, aussi bien dans leur ensemble qu'individuellement. Dans le dernier sous-chapitre, nous dresserons un récapitulatif des traits phonétiques et envisagerons les différences quantitatives entre les locuteurs individuels. Pour illustrer les traits phonétiques discutés, nous utiliserons des exemples tirés de notre corpus dans lequel le locuteur (de L1 à L18) est indiqué entre parenthèses.

Pour présenter les fréquences dans notre corpus, nous relevons, pour chaque trait phonétique, trois pourcentages présentant chacun leur taux chez l'ensemble des locuteurs : premièrement, la fréquence que nous appelons générale, celle de l'ensemble des locuteurs à proprement parler, soit la part de toutes les occurrences de tel ou tel trait chez tous les locuteurs sur l'ensemble des contextes dudit trait dans le corpus ; deuxièmement, la moyenne des fréquences individuelles des locuteurs ; et, troisièmement, la fréquence médiane des locuteurs, soit le pourcentage du locuteur dont le taux se trouve au milieu de tous les locuteurs organisés en ordre croissant selon leurs fréquences. Les fréquences moyennes et médianes permettent, dans la plupart des cas, de vérifier la validité de la fréquence générale d'un trait et, dans certains cas où les occurrences d'un trait sont rares, permettent de donner une image plus réaliste de la fréquence d'un phénomène que le taux général pour l'ensemble des locuteurs.

Dans notre analyse phonétique, nous avons, d'abord, transcrit les extraits des vidéos et, ensuite, repéré tous les mots qui contiennent des contextes où les cinq traits analysés sont susceptibles d'apparaître. Finalement, nous avons analysé ces mots à l'aide du logiciel *Praat* pour en faire une transcription phonétique en alphabet phonétique international (voir l'annexe 2 pour les transcriptions). Pour qualifier les fréquences numériques des occurrences des traits phonétiques, nous catégorisons les pourcentages suivant le barème présenté dans le tableau 4 ci-dessous. Il s'agit de notre propre catégorisation qui vise à récapituler les fréquences numériques obtenues en les divisant en quatre classes, chacune d'une envergure de 25 points de pourcentage, et qui permet ainsi d'alléger la présentation numérique.

Tableau 4 : Qualification des fréquences des traits de prononciation

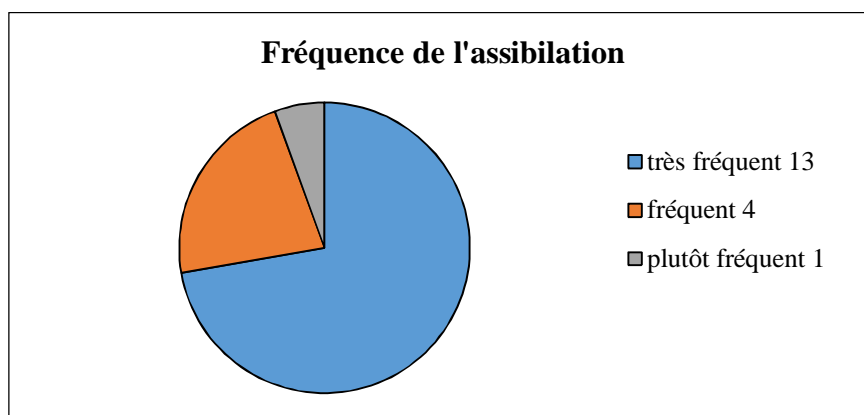
Pourcentage	Qualification
0–24,99 %	peu fréquent
25–49,99 %	plutôt fréquent
50–74,99 %	fréquent
75–100 %	très fréquent

5.1. Assibilation des occlusives dentales

Selon Ostiguy et Tousignant (2008 : 133–135), l’assibilation (ou l’affrication) des occlusives dentales /t/ et /d/ devant les voyelles fermées /i/ et /y/ est l’une des principales caractéristiques du français québécois. La modification de ces occlusives est liée aux phénomènes de coarticulation dans lesquels [t] s’accompagne généralement de [s] et [d] est suivi de [z], ce que nous transcrivons comme [t^s] et [d^z] et qui est visible dans des mots comme *politiques* [pɔlit^sik] (L13) et *procédures* [pɔsed^zyʁ] (L17). Toutefois, dans les contextes où /d/ est suivi d’une variante dévoisée [ɪ̥] ou [y̥], il arrive que l’assibilation se fait par [s] comme dans *différents* [d^sɪfɛrɑ̃] (L5). L’assibilation touche également les /t/ et /d/ suivis des différentes variantes des voyelles /i/ et /y/, soit celles dites relâchées [ɪ] et [y] et les semi-voyelles correspondantes [j] et [ɥ] comme dans *canadien* [kanad^jɛ̃] (L18). Lorsque les séquences /ti/, /ty/, /di/ et /dy/ se trouvent dans deux mots différents mais voisins, comme *quand il*, l’assibilation devient facultative. Ainsi n’avons-nous inclus parmi les contextes potentiels que les mots liés par un apostrophe ou par un trait d’union à l’écrit, comme *est-il* [et^sil] (L6) et *d’une* [d^zyn] (L15). Dans notre corpus, nous avons également constaté la réalisation du /d/ avant une voyelle fermée comme fricative dentale [ð] chez L13 dans *aujourd’hui* [oʒuɹðɥi] et chez L15 dans *différent* [ðɪfɛrɑ̃]. Nous interprétons ces occurrences comme assibilation puisqu’il s’agit d’un phénomène de coarticulation rapprochant le lieu d’articulation du /d/ de celui de la voyelle suivante.

Dans l’ensemble de notre corpus, l’assibilation est le trait phonétique le plus fréquent : elle est présente dans 79,13 % de contextes /ti/, /ty/, /di/ et /dy/ et, suivant notre barème, elle est donc le seul trait phonétique *très fréquent* chez les universitaires québécois. Chez les locuteurs individuels, la fréquence de l’assibilation varie de 42,86 à 95,83 %, la moyenne d’occurrence chez les individus étant de 79,88 % et la médiane étant de 82,11 %. Répartis en catégories qualitatives selon la fréquence de l’assibilation, seul un locuteur (L8) se situe dans la catégorie *plutôt fréquent*, quatre locuteurs (L5, L7, L9, L17) se trouvent dans la catégorie *fréquent* et la majorité, soit 13 locuteurs, dans celle de *très fréquent*.

Figure 1 : Répartition des locuteurs selon la fréquence de l'assibilation



5.2. *Diphthongaison des voyelles longues*

Le système vocalique du français québécois maintient la distinction historique entre voyelles longues et brèves qui s'opposent au niveau de la durée mais aussi du timbre (Hewson 2000 : 40–41 ; Ostiguy & Tousignant 2008 : 93). Si dans le français hexagonal standard l'opposition au niveau du timbre entre ce type de voyelles apparaît dans les inventaires traditionnels – même si elle tend à disparaître dans l'usage actuel –, l'opposition de quantité entre les voyelles est clairement exclue de la norme parisienne (Detey *et al.* 2010 : 146–151). Ostiguy et Tousignant (2008 : 93–98, 118–120, 230–233) rendent compte des aspects linguistiques intervenant dans la diphthongaison des voyelles longues en français québécois. Premièrement, parmi les voyelles longues figurent celles héritées de l'histoire, soit [ɑ:], [ɛ:], [ø:] et [o:], et les quatre voyelles nasales [ã], [ẽ], [õ] et [œ] ainsi que les voyelles suivies d'une consonne allongée, soit d'un /r/, [z], [v] et [ʒ]. Deuxièmement, lesdites voyelles n'ont tendance à diphthonguer que dans une syllabe fermée accentuée, c'est-à-dire dans une syllabe finale de l'unité de sens qui finit par une consonne.

Dans notre analyse, nous nous intéressons à toutes les voyelles longues héritées de l'histoire ainsi qu'aux voyelles nasales. Parmi les voyelles suivies d'une consonne allongée, nous ne nous penchons que sur les voyelles suivies de la consonne /r/ et de la voyelle /a/ suivi de [ʒ] puisque ce sont les seules contextes qu'Ostiguy et Tousignant (2008) et Reinke (2005) discutent en détail et qu'ils considèrent donc comme les contextes principaux de diphthongaison. De plus, nous avons exclu les voyelles /i/, /y/ et /u/ suivies du /r/ puisque les deux timbres issus de la diphthongaison de celles-ci, soit les séquences [rⁱ], [r^y] et [r^u] sont difficiles à distinguer sur un spectrogramme d'une manière fiable (voir les sous-chapitres 3.4 et 4.1). Nous n'analysons pas non plus les prononciations des séquences /war/ dans une syllabe ac-

centuée puisque les prononciations de la graphie *oi* s'opèrent d'une façon distincte en français québécois (voir Ostiguy & Tousignant 2008 : 105–114). Les voyelles longues étudiées dans une syllabe fermée accentuée sont présentées dans le tableau ci-dessous suivant la même répartition que dans notre analyse :

Tableau 5 : Les contextes vocaliques analysés en vue de diphtongaison

Contexte susceptible de diphtongaison	Exemple de diphtongaison dans le corpus
voyelles longues héritées de l'histoire	
[ɑ:] et [ɛ:]	<i>pas</i> se [pa ^u s] (L14) et <i>scène</i> [sa ^ɛ n] (L8)
[ø:] et [o:]	<i>sérieuse</i> [sɛʁjœ ^y z] (L7) et <i>fraudes</i> [fʁɑ ^u d] (L6)
voyelles nasales [ã], [ẽ], [õ] et [œ̃]	<i>gouvernance</i> [ɡovɛnã ^u s] (L13)
voyelles allongées par /r/	<i>terres</i> [ta ^ɛ r] (L9)
voyelle /a/ allongée par [ʒ]	<i>villages</i> [vila ^u ʒ] (L9)

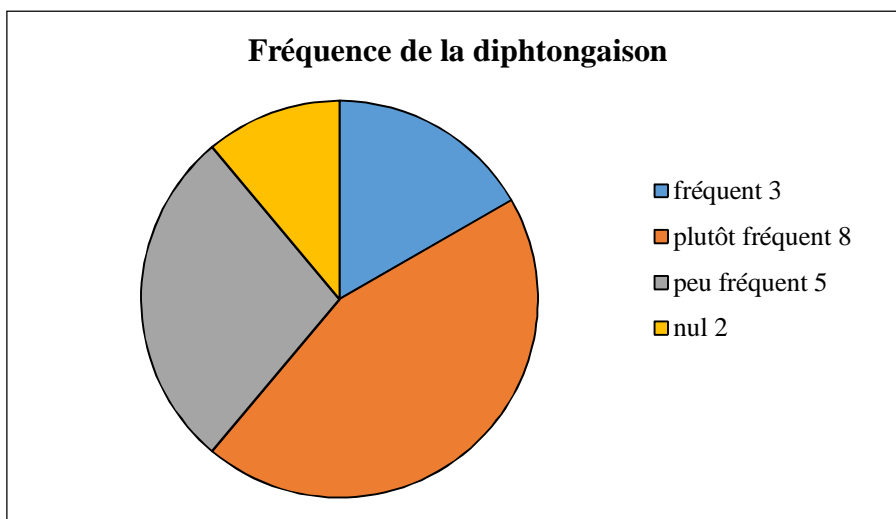
Sur l'ensemble des locuteurs de notre corpus, la diphtongaison est perceptible dans 31,29 % de contextes, elle est ainsi un trait *plutôt fréquent*. Selon notre répartition en catégories de diphtongaison, la plus fréquente est celle des voyelles longues [ø:] et [o:] héritées de l'histoire qui est, avec un taux général de 58,82 %, la seule catégorie de diphtongaison *fréquente*. Les catégories la deuxième et la troisième plus fréquentes, les voyelles longues /ɑ:/ et /ɛ:/ et les voyelles nasales, représentent des traits de prononciation *plutôt fréquents*, avec leurs taux généraux respectifs de 43,33 % et 36,19 %. Les voyelles allongées par /r/ ou [ʒ] s'inscrivent, pour leur part, dans la catégorie *peu fréquent*, avec des taux généraux de 21,1 % pour /r/ et de 17,65 % pour [ʒ]. Ainsi aucune catégorie de diphtongaison n'est-elle *très fréquente* parmi les universitaires dans leur ensemble. Les fréquences des différentes catégories sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 6 : Fréquence générale de la diphtongaison chez l'ensemble des locuteurs

catégorie	occurrences	contextes	fréquence en %
<i>diphtongaison des voyelles (ensemble)</i>	87	278	31,29
voyelles longues /ɑ:/ et /ɛ:/	13	30	43,33
voyelles longues /ø:/ et /o:/	10	17	58,82
voyelles nasales	38	105	36,19
contexte /Vr/	23	109	21,1
contexte /aʒ/	3	17	17,65

Au niveau individuel, la fréquence de la diphtongaison (toutes catégories comprises) varie considérablement, de 0 à 64,71 %, la moyenne étant à 29,97 % et la médiane à 29,17 %. La diphtongaison est un trait *fréquent* chez trois locuteurs seulement, *plutôt fréquent* chez huit locuteurs et *peu fréquent* chez sept locuteurs, dont deux ne diphtonguent pas du tout ; ces fréquences chez les locuteurs individuels sont présentées dans la figure 2 ci-dessous.

Figure 2 : Répartition des locuteurs selon la fréquence de la diphtongaison



Les catégories des voyelles longues /ø:/ et /o:/ et de la voyelle /a/ allongée par [ɜ] invitent à la prudence vu le nombre de contextes faible, 17 pour chacune, chez l'ensemble des locuteurs. Compte tenu du fait qu'il n'y a aucun contexte pour la catégorie des voyelles /ø:/ et /o:/ chez 10 locuteurs et aucun contexte pour la combinaison /aɜ/ chez 8 locuteurs et que le nombre de contextes pour chacune des deux catégories n'excède jamais quatre chez un individu, il n'est pas possible de tirer des conclusions fiables sur la prévalence de ces phénomènes. Toutefois, la moyenne des fréquences individuelles des voyelles /ø:/ et /o:/ étant de 52,11 % et la médiane de 50 % tandis que la fréquence du contexte /aɜ/ sont seulement de 10 % pour la moyenne et de 0 % pour la médiane, nous pouvons toujours prétendre que la diphtongaison est un trait *fréquent* dans la catégorie des voyelles longues /ø:/ et /o:/ et *peu fréquent* dans le contexte /aɜ/. Les moyennes et les médianes des fréquences des différentes catégories de diphtongaison chez les locuteurs individuels sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 7 : Les moyennes et les médianes des catégories de diphtongaison chez les individus et la fréquence générale des catégories chez l'ensemble des locuteurs

catégorie	moyenne en %	médiane en %	fréquence générale en %
<i>diphtongaison des voyelles (ensemble)</i>	29,97	29,17	31,29
voyelles longues /ɑ:/ et /ɛ:/	52,11	50	48,94
voyelles longues /ø:/ et /o:/	60,42	58,34	58,82
voyelles nasales	29,16	30,95	36,19
contexte /Vr/	23,08	22,62	21,1
contexte /aʒ/	10	0	17,65

5.3. Dévoisement ou disparition des voyelles fermées

Les voyelles françaises sont généralement voisées (ou sonores), c'est-à-dire qu'elles sont produites avec la vibration des plis vocaux. En français québécois, il arrive pourtant que le voisinage des consonnes non-voisées (ou sourdes) entraîne une perte de voisement des voyelles fermées /i/, /y/ et /u/, voire leur disparition complète, dans une syllabe non-accentuée (Ostiguy & Tousignant 2008 : 59–61). Dans son étude, Martin (2004) a prouvé que ce dévoisement peut également avoir lieu chez les francophones de France, Belgique et Suisse mais dans une moindre mesure que chez les Québécois à qui ce trait est donc généralement attribué. Selon Ostiguy et Tousignant (*ibid.*), le dévoisement en français québécois s'opère, en premier lieu, dans les syllabes non-accentuées où les voyelles /i/, /y/ ou /u/ sont entourées de deux consonnes sourdes comme dans *l'imputabilité* [lɛ̃pytabɪlɪte] (L8). En deuxième lieu, le dévoisement peut toucher les voyelles quel que soit le type des consonnes environnantes, soit une consonne voisée et une non-voisée, voire deux consonnes voisées, comme dans *différent* [dʲfɛʁɑ̃] (L1). Ce dernier exemple illustre aussi la disparition complète d'une voyelle fermée en syllabe non-accentuée qui peut avoir lieu suite au phénomène de dévoisement. Selon Detey *et al.* (2010 : 255), le dévoisement peut également toucher d'autres voyelles, comme dans les cas de *professeur* [pʁɔfsœʁ] et *commode* [kmɔd], mais, d'après Ostiguy et Tousignant (2008 : 60), le dévoisement d'autres voyelles n'est pas systématique comme celui du /i/, /y/, et /u/.

Dans notre analyse, nous avons pris en compte les voyelles fermées /i/, /y/ et /u/ dans les syllabes non-accentuées entourées soit par deux consonnes non-voisées soit par une consonne non-voisée et une consonne voisée (quel que soit l'ordre de ces deux consonnes). Ainsi

n'avons-nous pas pris en compte les contextes où ces voyelles apparaissent en syllabe non-accentuée entre deux consonnes voisées puisqu'il s'agit, d'après Ostiguy et Tousignant (2008 : 61) et Detey *et al.* (2010 : 255), d'un phénomène moins courant et caractéristique de la langue familière. Nous avons également séparé les contextes où les voyelles fermées sont dévoisées jusqu'à leur disparition complète. Compte tenu de l'accentuation en français (voir le chapitre 4.1.2.), dans laquelle l'accent tonique tombe sur la dernière syllabe d'un mot prononcé isolément ou d'un groupe de mots non séparés par une pause¹³, nous ne nous sommes pas contenté d'analyser le phénomène de dévoisement uniquement à l'intérieur des mots individuels mais avons également pris en compte les groupes de mots constituant des unités de sens, comme *qui s'appelle* [ksapɛl] (L12) où *qui* constitue une syllabe non-accentuée. Par contre, nous n'avons analysé ni les séquences /CVr/ où /C/ est une consonne sourde et /V/ l'une des voyelles fermées /i/, /y/ ou /u/ suivie par /r/, ni les séquences des graphies *s'il(s)* et *qu'il(s)* puisque ces contextes suivent des paramètres différents où les consonnes finales /r/ et /l/ sont susceptibles d'effacement (pour /r/, voir le chapitre 5.5, pour /l/, voir Ostiguy & Tousignant 2008 : 179–185).

Chez l'ensemble des locuteurs, le dévoisement ou la disparition complète des voyelles fermées /i/, /y/ et /u/ en syllabe non-accentuée se fait dans 33,33 % des contextes où il y a au moins une consonne non-voisée autour de la voyelle concernée ; il s'agit donc d'un trait *plutôt fréquent*. Si l'on ne prend en compte que les contextes où la voyelle est entourée de deux consonnes non-voisées, le taux de dévoisement (ou de disparition) est de 60,9 %, ce qui représente un trait *fréquent*. Si les locuteurs sont considérés individuellement dans les contextes où il y a au moins une consonne non-voisée, la fréquence du phénomène varie entre 13,16 et 55,56 %, une majorité de 13 personnes dévoisant *plutôt fréquemment*. Le taux moyen du dévoisement dans ces contextes est de 33,86 % et médian de 32,25 %, ce qui correspond à la fréquence générale des locuteurs. Le taux du dévoisement entre deux consonnes non-voisées varie, selon les individus, de 33,33 à 100 %, une majorité de 11 locuteurs dévoisant au moins dans la moitié des contextes. Entre deux consonnes non-voisées, le taux moyen du dévoisement est de 58,93 % et médian de 57,09 %. La disparition complète des voyelles fermées est, quant à elle, un phénomène moins fréquent puisqu'elle ne présente qu'un taux général de 12,23 %. Les taux des locuteurs individuels varient de 2,78 à 29,63 % mais une majorité de 17 locuteurs ne fait disparaître des voyelles que *peu fréquemment*, les fréquences moyenne et médiane étant de 12,36 % et de 11,2 % respectivement. La répartition des locuteurs selon la

¹³ Sauf s'il s'agit de l'accent d'insistance par lequel un locuteur met en évidence telle ou telle chose en faisant ressortir une syllabe normalement non-accentuée par une accentuation (Ostiguy & Tousignant 2008 : 236–238).

fréquence du dévoisement ou de la disparition (considérés ensemble) dans les deux environnements phoniques ainsi que selon la fréquence de la disparition complète est présentée dans les deux figures ci-dessous :

Figure 3a : Répartition des locuteurs selon la fréquence du dévoisement ou de la disparition (considérés ensemble) des voyelles fermées entre deux consonnes

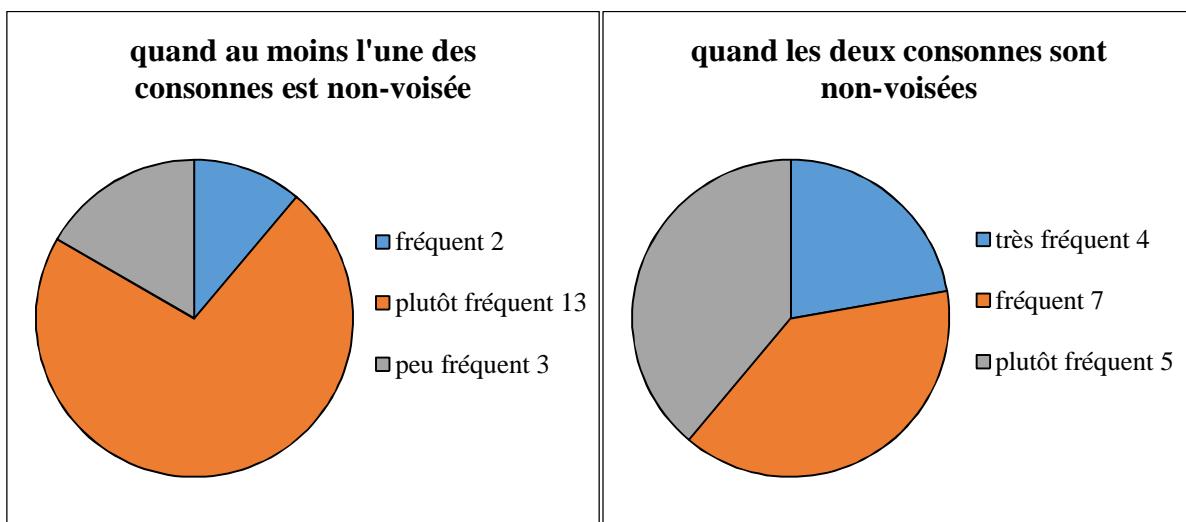
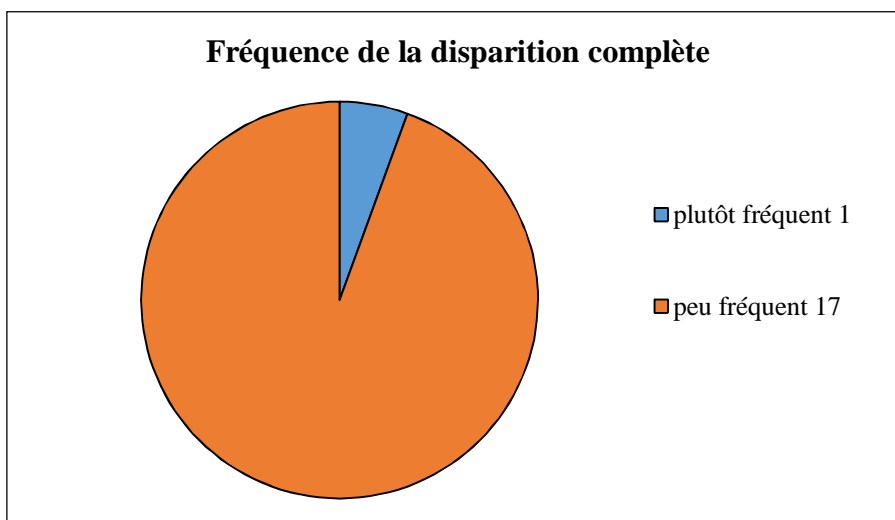


Figure 3b : Répartition des locuteurs selon la fréquence de la disparition complète des voyelles fermées quand au moins une consonne environnante est non-voisée



5.4. Réduction des groupes de consonnes finales

La réduction des groupes de consonnes finales de mot est, selon Ostiguy et Tousignant (2008 : 173–175), un phénomène extrêmement fréquent en français parlé qui ne se limite pas uniquement au français québécois. Dans sa récente étude perceptive sur le français parisien,

Berit Hansen (2015) fait état de l'absence de remarques de la part des auditeurs concernant les chutes du /r/ et /l/ en groupes consonantiques en fin mot, ce qu'elle interprète comme signe d'acceptation implicite de ce trait qui pourrait, selon elle, faire partie de « la norme phonétique prestigieuse en France de demain » (61). En français québécois, selon Ostiguy et Tousignant (*ibid.*), la réduction des groupes consonantiques s'opère également dans des contextes autres que ceux où un /r/ ou /l/ suit une autre consonne, pourtant à l'exception des séquences où un /r/ et /l/ précède une autre consonne dans lesquelles la réduction n'est pas possible. En outre, Detey *et al.* (2010 : 256) notent que la simplification des groupes consonantiques finals est un phénomène extrêmement fréquent en français canadien, en particulier quand il s'agit des obstruantes (regroupant occlusives et fricatives) suivies de /r/ ou /l/ ou une autre obstruante. Quelques exemples de réduction des groupes de consonnes finales de mot dans notre corpus sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 8 : Types de réduction des groupes de consonnes finales de mot

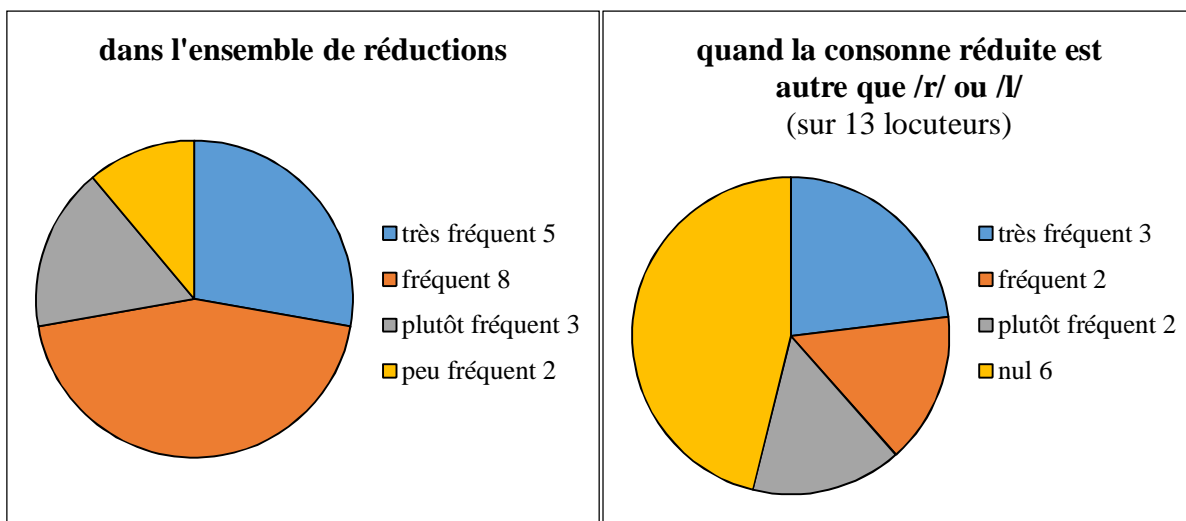
Locuteur	Mot	Transcription API
L13	<i>entre</i>	[ãt]
L8	<i>capable</i>	[kapab]
L3	<i>geste</i>	[ʒɛs]
L2	<i>risquent</i>	[ʁis̥]
L4	<i>organismes</i>	[ɔʁʒanis]

Compte tenu de l'étendue du phénomène en français parlé, nous avons décidé d'analyser, d'une part, les fréquences de l'ensemble des réductions des groupes de consonnes finales, quelle que soit la consonne réduite, et, d'autre part, seules les fréquences des réductions qui ne font pas partie du français de référence (selon Berit Hansen 2015), soit celles où la consonne réduite n'est pas un /r/ ou /l/. Pour la première catégorie, soit l'ensemble des réductions des groupes de consonnes finales de mot, le taux de réduction général est de 53,44 %, ce qui fait de ce phénomène un trait *fréquent*. Au niveau individuel, la fréquence de ce phénomène varie de 0 à 100 %, avec 13 locuteurs réduisant au moins dans la moitié des contextes. La fréquence moyenne de la réduction est de 57,75 % est médiane de 63,07 %. La répartition des locuteurs selon la fréquence de la réduction de l'ensemble des groupes de consonnes finales de mot est présentée à gauche dans la figure 4 ci-dessous.

Les fréquences des réductions des groupes de consonnes finales où la consonne réduite est autre qu'un /r/ ou /l/ sont plus basses. Chez l'ensemble des locuteurs, la fréquence générale

de réduction de ce type est de 30,77 %. Parmi les locuteurs individuels, les taux de réduction varient de 0 à 100 %, la moyenne étant de 35,26 %, ce qui ne doit pourtant pas cacher le fait que cinq locuteurs ne manifestent pas du tout de contextes susceptibles de ce type de réduction. Même si la médiane des fréquences, 25 %, est plus faible que la moyenne, le nombre faible de contextes de ce phénomène dans le corpus (26) invite pourtant à relativiser la fiabilité des résultats. La répartition des locuteurs selon la fréquence de la réduction des groupes de consonnes finales où la consonne réduite est autre qu'un /r/ ou /l/ est présentée à droite dans la figure ci-dessous :

Figure 4 : Répartition des locuteurs selon la fréquence de la réduction des groupes de consonnes finales de mot



5.5. Réalisation du /r/ en position finale de mot

Selon Ostiguy et Tousignant (2008 : 163–166, 169), la consonne /r/ comporte plus d'une douzaine de variantes en français québécois dans ses différentes positions, y compris ses variantes réduites en position finale de mot. Puisque les variantes non-réduites de /r/ se produisent comme constrictive uvulaire [ʀ] dans 377 cas sur un total de 394 dans notre corpus, le restant des cas, au nombre de 17, se produisant comme la variante uvulaire [R] et ceci chez cinq locuteurs seulement (dans une minorité des cas chez chacun d'entre eux), nous nous sommes intéressé uniquement aux variantes réduites de la consonne /r/ en position finale de mot précédée d'une voyelle. Ces variantes sont, selon Ostiguy et Tousignant (*ibid.*), de trois ordres. Premièrement, il y a la variante vocalisée où une semi-consonne [j], [ɥ] ou [w] ou, comme nous

avons pu constater dans notre corpus, un schwa [ə]¹⁴ se substitue au /r/. Deuxièmement, la réduction du /r/ peut amener à sa chute complète en position finale de mot, qui est souvent accompagnée d'un prolongement de la voyelle précédente dans notre corpus. Finalement, le /r/ en position finale de mot peut se prononcer comme rétroflexe [ɾ] qui est un véritable emprunt à l'anglais. Les différentes variantes de la consonne /r/ réduite sont présentées, avec des exemples du corpus, dans le tableau ci-dessous :

Tableau 9 : Les variantes du /r/ réduit en position finale de mot précédé d'une voyelle

Variante réduite	Exemple du corpus	Locuteur
[j]	<i>finir</i> [finij]	L14
[ɥ]	<i>sur</i> [syɥ]	L9
[w]	<i>toujours</i> [tuʒuw]	L1
[ə]	<i>meilleures</i> [mɛjœə]	L6
chute complète	<i>d'abord</i> [dabɔː]	L3
[ɾ]	<i>sûre</i> [sy.ɾ]	L16

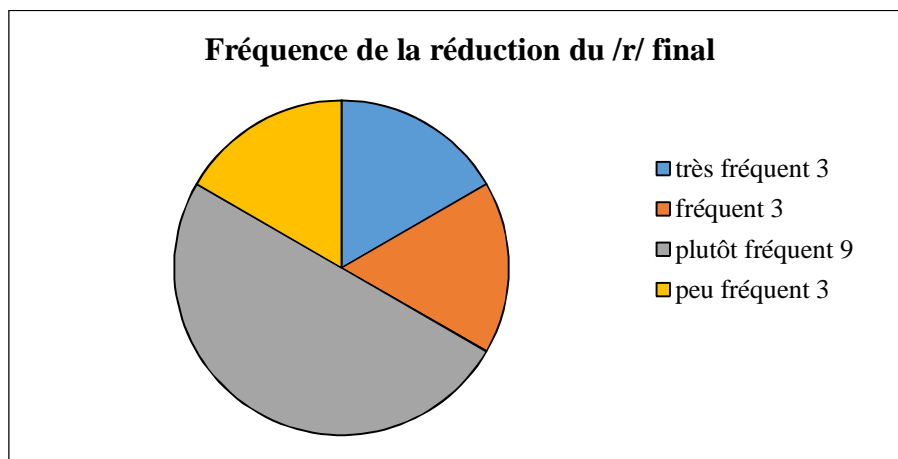
Chez l'ensemble des locuteurs de notre corpus, la consonne /r/ se présente sous une forme réduite en position finale de mot précédée d'une voyelle dans 47,32 % de cas, constituant ainsi un trait *plutôt fréquent*. Puisqu'Ostiguy et Tousignant (2008 : 166) considèrent la vocalisation et la chute complète du /r/ seulement comme différentes manifestations de la même variante, nous ne discutons pas non plus ces cas d'une façon distincte. La rétroflexe [ɾ], pour sa part, est considérée, par les auteurs cités, comme une variante à part. Cette version réduite ne se manifeste que cinq fois dans l'ensemble de notre corpus, sa fréquence générale n'étant donc que de 1,22 %, moyenne de 1,36 % et médiane de 0 %. La rétroflexe est produite par quatre locuteurs mais se manifeste dans une minorité des cas chez chacun d'entre eux, représentant ainsi une fréquence moyenne de 6,11 % et médiane de 4,36 % parmi ces 4 locuteurs.

Au niveau individuel, les locuteurs réduisent les /r/ en position finale de mot précédés d'une voyelle avec une fréquence moyenne de 47,05 % et médiane de 45,69 %, des chiffres qui pointent également vers un trait *plutôt fréquent*. Une majorité de 12 locuteurs réduit les /r/ dans moins de moitié de cas et chez seuls 3 locuteurs ce trait est *très fréquent*. La répartition

¹⁴ Si, dans notre corpus, la variante vocalisée du /r/ se produit comme [ə] à la position finale d'une syllabe accentuée, c'est-à-dire suivant une voyelle allongée, nous distinguons ce cas-ci d'une diphtongaison de la voyelle allongée sur la base de la durée relative de la dernière constituante. Ainsi le /r/ vocalisé en [ə] dans le mot accentué *faire* [fɛə] (L8) est-il plus court que le [ɛ] constituant de diphtongue dans le mot accentué *guerre* [gæʁ] (L11).

des locuteurs selon la catégorie de fréquence de la réduction du /r/ final est présentée dans la figure ci-dessous :

Figure 5 : Répartition des locuteurs selon la fréquence de la réduction de la consonne /r/ en position finale de mot précédée d'une voyelle



5.6. Récapitulatif de l'analyse phonétique acoustique

Le trait de prononciation québécois le plus fréquent chez les universitaires est l'assibilation des occlusives dentales qui, avec un taux général de 79,13 % chez l'ensemble des locuteurs et une moyenne de 79,88 % et une médiane de 82,11 % parmi les locuteurs individuels, est le seul trait qui s'inscrit dans la catégorie *très fréquent*. Vient ensuite la réduction des groupes de consonnes finales qui, avec une fréquence générale de 53,44 % et une moyenne de 57,75 % et une médiane de 63,07 % parmi les individus, constitue un trait *fréquent*. Les trois traits les moins fréquents, s'inscrivant tous dans la catégorie *plutôt fréquent* et manifestant des formes québécoises dans moins de la moitié des cas, sont, dans l'ordre décroissant, la réduction du /r/ final avec un taux général de 47,32 % (moyenne des locuteurs individuels de 47,05 % et médiane de 45,69 %), le dévoisement des voyelles fermées avec une fréquence générale de 33,33 % (moyenne des individus de 33,86 % et médiane de 32,25 %) et, comme le trait le moins fréquent, la diphtongaison des voyelles longues qui se manifeste dans 31,29 % de cas chez l'ensemble (moyenne des individus de 29,97 % et médiane de 29,17 %). Seules deux sous-catégories de la diphtongaison des voyelles longues affichent des taux de traits québécois *peu fréquents* : il s'agit de la diphtongaison des voyelles suivies d'un /r/ final avec une fréquence générale de 21,1 % (moyenne des individus de 23,08 % et médiane de 22,62 %), et, enfin, de la voyelle /a/ suivie d'un [ʒ] final, avec un taux général de 17,65 %, une moyenne

des individus de seulement 10 % et une médiane de 0 %. Pourtant, la sous-catégorie la moins fréquente de tous les traits, par son taux général, est la disparition complète des voyelles fermées, avec 12,23 % d'occurrences chez l'ensemble des locuteurs (12,36 % en moyenne et 11,2 % en médiane, donc plus que pour le contexte /aʒ/).

Dans tous les contextes de tous les traits phonétiques chez l'ensemble des locuteurs, la fréquence générale des variantes québécoises est de 47,68 %. La fréquence moyenne de tous les contextes de tous les traits phonétiques chez les locuteurs individuels est de 48,15 %, la médiane étant de 49,2 %. Les traits québécois dans la prononciation des universitaires sont donc *plutôt fréquents* mais, pourtant, présents presque dans la moitié des cas analysés. Puisque Bigot et Papen (2013) considèrent deux catégories de trait, l'assibilation des occlusives dentales et la diphtongaison des voyelles longues /ø:/ et /o:/, comme faisant partie de la norme phonétique implicite québécoise et une catégorie, le dévoisement des voyelles fermées¹⁵, comme restant à être définie par la norme, le fait d'exclure les contextes de ces trois traits du décompte que nous venons d'effectuer pour tous les contextes donnera la fréquence des traits de prononciation définitivement non-normatifs chez les universitaires québécois. Ainsi obtient-on une fréquence générale des traits non-normatifs de 30,52 % chez l'ensemble des locuteurs dans tous les contextes ; la fréquence moyenne au niveau individuel est de 30,88 % et la médiane des fréquences individuelles de 31,2 %. Les universitaires québécois prononcent donc les traits analysés d'une façon non-normative dans presque un tiers des cas ; ils utilisent des prononciations non-normatives, suivant notre barème, *plutôt fréquemment*. Un tableau récapitulatif de toutes les fréquences discutées ci-dessus est présenté à la page suivante.

En vue de notre perspective sociolinguistique et de l'intérêt que nous portons à la normativité suivant cette méthode, venons-en maintenant à la répartition des locuteurs individuels selon les catégories de fréquence des traits de prononciations non-normatifs. Les taux de non-normativité individuels varient de 9,28 % de L18 à 46,88 % de L13. Comme la fréquence générale chez l'ensemble ainsi que les fréquences individuelles moyennes et médianes le laissent entendre, une majorité de 13 locuteurs s'inscrivent dans la catégorie *plutôt fréquent* et cinq dans la catégorie *peu fréquent*. Nous présentons la répartition des locuteurs individuels dans ces catégories dans la figure 6 à la page suivante. Cette figure ainsi que le tableau 10 récapitulant les fréquences discutées servent de référence pour la deuxième étape de notre

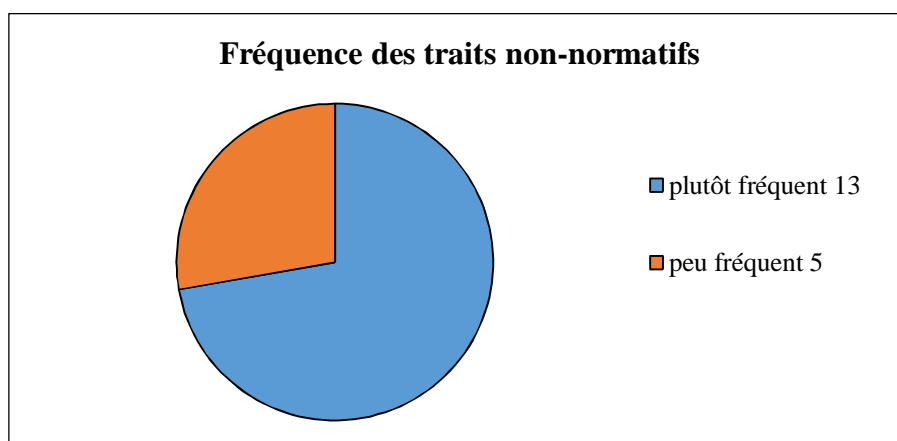
¹⁵ Dans le trait phonétique du dévoisement des voyelles fermées, nous considérons la disparition complète de ces voyelles comme non-normative (suivant Ostiguy et Tousignant 2008 : 63 ; voir également le sous-chapitre 6.3.).

analyse, l'interprétation sociolinguistique des données et leur comparaison avec la norme phonétique implicite, sur laquelle nous nous pencherons dans le prochain chapitre.

Tableau 10 : Récapitulatif des fréquences des traits phonétiques dans le corpus

	ensemble des locuteurs	moyenne des locuteurs individuels	médiane des locuteurs individuels
1. assibilation des occlusives dentales	79,13	79,88	82,11
2. diphtongaison des voyelles longues	31,29	29,97	29,17
/a:/ et /ɛ:/	43,33	48,21	41,67
/ø:/ et /o:/	58,82	60,42	58,34
nasales	36,19	29,16	30,95
/ʀr/	21,1	23,08	22,62
/aʒ/	17,65	10	0
3. dévoisement des voyelles fermées	33,33	33,86	32,25
disparition complète	12,23	12,36	11,2
entre deux consonnes non-voisées	60,9	58,93	57,09
4. réduction des groupes de consonnes finales	53,44	57,75	63,07
autre que /r/ ou /l/	30,77	35,26	25
5. réduction du /r/ final	47,32	47,05	45,69
TOUS	47,68	48,15	49,2
tous non-normatif (assibilation, diphtongaison de /ø:/ et /o:/ et dévoisement exclus)	30,52	30,88	31,2

Figure 6 : Répartition des locuteurs selon la fréquence des traits phonétiques non-normatifs



6. Interprétation sociolinguistique des résultats de l'analyse phonétique

Dans cette deuxième étape qualitative de notre analyse, nous interprétons les résultats de l'analyse phonétique acoustique, présentée dans le chapitre précédent, avec la méthode sociolinguistique. Il s'agit, premièrement, de comparer les fréquences des traits phonétiques chez les locuteurs de notre corpus aux celles de la norme québécoise implicite proposée par Bigot et Papan (2013) qui se base sur les résultats des études de Cox (1998) et de Reinke (2005) sur la langue des personnalités des médias. L'objectif de l'étude de Cox (1998) est de proposer une norme pour un cours de phonétique française au Canada qui s'appuie sur la prononciation de douze présentateurs de Radio-Canada dans des bulletins d'information. Reinke (2005), pour sa part, analyse la prononciation dans trois types d'émission de la télévision québécoise, aussi bien sur les chaînes publiques que privées, classés selon leur degré de formalité : il s'agit, respectivement, d'émissions informatives (bulletins d'information, documentaires, magazines) pour la catégorie la plus formelle, d'émissions d'intérêt général (entretiens, jeux) pour la catégorie moins formelle et, finalement, d'émissions ludiques (talk-shows) pour la catégorie informelle. Bigot et Papan n'incluent que la catégorie la plus formelle de Reinke dans leur norme proposée ; dans l'intérêt de notre interprétation sociolinguistique, nous discuterons également les deux autres catégories de formalité pour comparer nos résultats à ceux de Reinke.

Deuxièmement, en nous appuyant surtout sur l'ouvrage d'Ostiguy et Tousignant (2008), nous analyserons les aspects sociaux des écarts (ou l'absence d'écarts) de notre corpus par rapport à la norme implicite. Cette description constitue une vraie étude sociolinguistique qualitative puisqu'il s'agit d'interpréter les résultats et comprendre le *pourquoi*, suivant Calvet

(2013 : 109), des phénomènes constatés. En conclusion de ce chapitre, nous nous efforcerons de répondre à la question de recherche centrale posée dans l'introduction de ce mémoire et nous maintiendrons donc l'une des alternatives hypothétiques suivantes comme réponse : la prononciation des universitaires est-elle (1) généralement conforme à la norme implicite québécoise, (2) plus proche de la norme hexagonale que la norme endogène ne l'est, ou (3) comporte plus d'écarts par rapport à la norme hexagonale que la norme endogène n'en contient ? À la suite de la réponse, nous prolongerons notre réflexion sur les différences entre les locuteurs individuels de notre corpus et sur la normativité de la prononciation des universitaires québécois.

6.1. Assibilation des occlusives dentales

L'assibilation (ou l'affrication) des occlusives dentales devant les voyelles fermées /i/ et /y/ est, selon Ostiguy et Tousignant (2008 : 133), l'une des principales caractéristiques phonétiques du français québécois que Bigot et Papen (2013) incluent définitivement dans la norme implicite. Reinke (2005 : 20) n'examine pas ce trait de prononciation dans son étude puisqu'il est « très [courant] en situation de prise de parole surveillée, au point de ne pas être [considéré] comme [une] [prononciation] de registre familier ». Cox (1998), pour sa part, étudie le trait et obtient des fréquences de 90 à 100 % parmi les douze locuteurs examinés, dont six affichent des fréquences de 100 %. Les locuteurs de Cox assibilent en moyenne dans 98,08 % des cas, la fréquence médiane étant de 99,5 %. Bien que ce trait de prononciation soit le plus fréquent dans notre corpus, les taux obtenus – autour de 80 % pour l'ensemble des locuteurs ainsi que pour la moyenne et la médiane des individus – sont plus faibles que dans l'étude de Cox.

Selon Ostiguy et Tousignant (2008 : 135–136), l'assibilation passe généralement inaperçue au Québec parmi toutes les classes sociales et s'entend même chez les « personnes cultivées soucieuses de bien s'exprimer ». Ainsi n'est-il pas surprenant que les universitaires assibilent dans la grande majorité des cas ; selon Ostiguy et Tousignant, c'est plutôt l'absence de l'assibilation qui engendre des jugements négatifs puisqu'elle relèverait d'hypercorrection et paraîtrait étrangère. Toutefois, il faut remarquer que la fréquence de l'assibilation chez les locuteurs de notre corpus est de presque 20 points de pourcentage de moins que celle dans l'étude de Cox. Pour interpréter cet écart, il est possible de relever deux hypothèses. La première tient à l'éventuelle variation dialectale que nous avons pourtant décidé d'ignorer au plan général (voir le chapitre 4.2.). Selon Bigot et Papen (2013 : 122), l'assibilation est moins

systématique à l'est du Québec, à la différence de la région du Grand Montréal et de l'ouest de la province où elle est plus ou moins catégorique. L'origine dialectale pourrait expliquer les faibles taux de deux locuteurs sur un total de quatre qui assibilent dans moins de 75 % des cas puisque ces deux locuteurs, L8 et L9 (assibilant, respectivement, dans 42,86 % et 61,54 % des cas) affichent néanmoins des taux de prononciations non-normatives de 41,57 % et 57,66 % respectivement. La deuxième hypothèse tend vers une éventuelle hypercorrection puisque, selon Ostiguy et Tousignant (2008 : 135), l'assibilation était encore perçue comme défaut par des auteurs dans les années 1960. L'hypercorrection pourrait ainsi expliquer le faible taux d'assibilation de 64,29 % chez L17 qui ne produit des traits de prononciation non-normatifs que dans 24,44 % des cas.

En fin de compte, l'assibilation des occlusives dentales devant les voyelles fermées /i/ et /y/ chez les universitaires québécois correspond largement à la fréquence de ce phénomène chez les présentateurs de bulletins d'information dont le modèle de prononciation constitue la norme phonétique implicite. Les écarts de notre corpus par rapport à celui de Cox (1998) peuvent s'expliquer, en dernier lieu, par la moindre étendue de notre corpus et par le fait que nous avons exclu les cas ambigus où l'occlusive dentale est suivie de /i/ ou /y/ dévoisé jusqu'à sa disparition, comme dans *tu sais* [t^hɛ] (L13) ou *institution* [ɛ̃st^sitsjɔ̃] (L15).

6.2. Diphtongaison des voyelles longues

Ostiguy et Tousignant (2008 : 98–102) discutent en détail la diphtongaison des voyelles longues qui est, selon eux, un trait phonétique faisant l'objet de variation sociale, les locuteurs scolarisés diphtonguant moins que les couches ouvrières. Les auteurs prétendent aussi que la diphtongaison est jugée défavorablement par les Québécois de tous les milieux, ce qu'ils attribuent principalement au fait que ce phénomène s'entend peu dans la langue des médias. En ce qui concerne la diphtongaison des voyelles nasales, Ostiguy et Tousignant (2008 : 121–122) ne peuvent appuyer sur aucune étude mais soutiennent que ce type de diphtongaison échappe à la conscience de la majorité des Québécois. Toutefois, les auteurs évoquent que les locuteurs soucieux de la formalité d'une situation de communication peuvent éviter la diphtongaison des voyelles nasales dans les registres plus soutenus ; ce souci de « bien parler » serait perceptible notamment chez les présentateurs de bulletins d'information et les autres personnalités des médias. Hewson (2000 : 40–41), quant à lui, considère la diphtongaison des voyelles longues plutôt comme une tendance qu'une évolution phonologique régulière dont la fréquence est plus faible chez les locuteurs scolarisés et dans les registres formels. Le modèle

proposé par Bigot et Papen (2013) exclut toute diphtongaison de la norme québécoise, à l'exception de celle des voyelles longues /ø:/ et /o:/.

Dans le corpus de Cox (1998), aucune occurrence de la diphtongaison des voyelles longue ne figure et l'auteur n'inclut donc aucune catégorie de diphtongaison dans sa norme. Dans cette perspective, la fréquence générale de la diphtongaison dans notre corpus ainsi que la moyenne et la médiane des locuteurs individuels, toutes autour de 30 %, indiquent un écart par rapport à la norme de Cox, la diphtongaison étant un trait *plutôt fréquent* dans notre corpus. La catégorisation de Reinke (2005) en ce qui concerne les voyelles longues diffère de la nôtre : elle analyse séparément les voyelles longues /ø:/ et /o:/ héritées de l'histoire et les contextes allongants /ɔr/, /œr/ et /az/ mais ne fait pas de distinction entre les voyelles longues héritées de l'histoire et les contextes allongés par un /r/ final pour les voyelles /a/ ou /ɑ/ et /ɛ/. En outre, Reinke laisse de côté la diphtongaison des voyelles nasales qui constitue, dans notre corpus, la troisième plus grande catégorie de la diphtongaison après les deux catégories des voyelles longues historiques, celle de /ø:/ et /o:/ et celle de /ɑ:/ et /ɛ:/.

Pour la seule catégorie de la diphtongaison que Bigot et Papen incluent dans leur norme, celle des voyelles longues historiques /ø:/ et /o:/, Reinke obtient des taux, du type d'émission le plus formel au plus informel, de 37,2 %, 31,4 et 63,3 % pour /ø:/ et de 14,1 %, 31,2 % et 36,7 % pour /o:/. Puisque nous ne distinguons pas entre ces deux voyelles dans notre analyse, nous comparons nos fréquences aux moyennes de celles de Reinke qui sont, du type le plus formel au plus informel, de 25,65 %, 31,3 % et 52,5 %. Notre fréquence générale ainsi que la moyenne et la médiane des fréquences individuelles se situant autour de 58 à 60 %, le taux de diphtongaison de ces voyelles est le plus proche mais pourtant supérieur à la catégorie des émissions informelles de Reinke. Selon Reinke (2005 : 32) et Ostiguy et Tousignant (2008 : 102), les variantes diphtonguées des voyelles /ø:/ et /o:/ ne font pas l'objet de jugements négatifs puisqu'elles ne sont pas remarquées par la majorité des Québécois. Même si les universitaires québécois diphtonguent plus que la norme de Bigot et Papen, c'est-à-dire le taux moyen de 25,65 % de la catégorie la plus formelle de Reinke ou la fréquence de 0 % de Cox, ne le veut, ce trait de prononciation n'attesterait pourtant pas de langue de moins bonne qualité.

En ce qui concerne les voyelles longues historiques /ɑ:/ et /ɛ:/ ainsi que les voyelles /a/, /ɛ/, /ɔ/ et /œ/ suivies d'un /r/ final allongeant, dont la catégorisation de Reinke diffère donc de la nôtre, elle obtient des taux moyens pour l'ensemble des traits, du type le plus formel au plus informel, de 4,4 %, 14,58 % et 30,75 %, ce qui représente pour elle une variante familière moyennement utilisée mais dont l'usage excessif est, selon elle (2005 : 39), consciemment évité par les personnalités des médias. Sur l'ensemble de nos locuteurs, nous obtenons

une fréquence 25,9 % pour la diphtongaison dans ces mêmes contextes, ce qui représente un trait *plutôt fréquent* et qui se rapproche le plus du type d'émissions informelles de Reinke. Vu que la diphtongaison des autres voyelles que les /ø:/ et /o:/ longs hérités de l'histoire, selon Reinke (2005 : 38–39) et Ostiguy et Tousignant (2008 : 98–102), fait l'objet d'une évaluation négative et est perçue comme une prononciation de moins bonne qualité, il est surprenant que le taux de ce phénomène soit si fréquent chez les universitaires québécois. De plus, deux des variantes diphtonguées qui sont, d'après Ostiguy et Tousignant, jugées le plus négativement au Québec, soit les versions diphtonguées des voyelles longues historiques /ɑ:/ et /ɛ:/, manifestent (considérées ensemble) une fréquence générale de 43,33 % chez l'ensemble de nos locuteurs. Ainsi pouvons-nous constater que les universitaires québécois prononcent d'une façon nettement moins normative les voyelles longues /ɑ:/ et /ɛ:/ historiques ainsi que les voyelles /a/, /ɛ/, /ɔ/ et /œ/ suivies d'un /r/ final allongeant, la fréquence de la norme n'étant que de 4,4 %.

La voyelle /a/ suivie de la consonne allongeante /ʒ/ est analysée à part par Reinke (2005 : 37). Dans son corpus, ce trait ne se manifeste qu'une seule fois, ce qui suggère, selon elle, que cette variante familière de l'ouest du Québec est « fortement stigmatisée et franchement perçue comme une prononciation de mauvaise qualité ». Vu que la fréquence médiane des locuteurs de notre corpus est de 0 % et que la variante familière de /aʒ/ ne s'entend que chez deux locuteurs et trois fois au total, l'aversion de ce phénomène chez les universitaires correspond à peu près à celle chez les présentateurs. La diphtongaison des voyelles nasales, absente de l'étude de Reinke, se fait, dans notre corpus, dans environ un tiers des contextes, constituant ainsi un trait *plutôt fréquent*. Selon Ostiguy et Tousignant (2008 : 121–122), comme mentionné auparavant, cette diphtongaison passerait inaperçue chez la majorité des Québécois. Puisque la fréquence de ce phénomène dans notre corpus est relativement élevée, nous pourrions supposer que les universitaires québécois ne l'évitent pas consciemment.

En fin de compte, qu'il s'agisse des variantes diphtonguées de /ø:/ et /o:/ que Bigot et Papan incluent dans leur norme ou des variantes plus ou moins stigmatisées et exclues de la norme, la fréquence des prononciations typiquement québécoises chez les universitaires est nettement plus élevée (hormis le contexte /aʒ/) que dans les émissions formelles ayant servi de base pour le modèle normatif. Comme mentionné plus haut, les diphtongaisons sont, de plus, complètement absentes du corpus de Cox (1998), ce que Bigot et Papan (2013 : 123–124) trouvent pourtant surprenant. En conclusion, nous pouvons donc supposer que les universitaires seraient moins soucieux des jugements négatifs liés à la diphtongaison des voyelles longues en position finale de mot que les présentateurs de bulletins d'information.

6.3. Dévoisement ou disparition des voyelles fermées

Le dévoisement ou la disparition complète des voyelles fermées /i/, /y/ et /u/ dans les syllabes fermées non-accentuées, entourées par deux consonnes dont au moins une est non-voisée, constitue, pour Bigot et Papen (2013), un trait phonétique qui reste à être fixé par la norme. Cox (1998) exclut le dévoisement¹⁶ des traits *obligatoires* [italiques de l'auteur] de sa norme proposée en raison d'une fréquence moyenne de seulement 43 % chez les locuteurs de son corpus ; Reinke (2005), quant à elle, n'étudie pas le dévoisement (ou la disparition) dans son corpus puisqu'elle considère que ce phénomène passe inaperçu et ne fait pas l'objet de jugements négatifs au Québec. Ostiguy et Tousignant (2008 : 63) partagent la même vue que Reinke sur le manque de connotations sociales négatives sur le phénomène. Ils ajoutent pourtant que la disparition complète de ces voyelles pourrait être perçue comme caractéristique d'une langue de moins bonne qualité. C'est pour cette raison que nous considérons le dévoisement de ces voyelles comme trait normatif mais leur disparition complète comme non-normative.

Dans notre corpus, le dévoisement (ou la disparition) des voyelles fermées dans l'ensemble des cas, où elles sont donc entourées au moins d'une consonne non-voisée, se présente dans environ un tiers des cas, qu'il s'agisse de la fréquence générale des locuteurs ou de la moyenne ou la médiane des taux des locuteurs individuels. La fréquence de ce phénomène chez les universitaires est ainsi inférieure à celle chez les présentateurs de l'étude de Cox. En ce qui concerne la répartition des locuteurs individuels selon la fréquence du dévoisement (ou de la disparition), rappelons qu'une majorité de 16 locuteurs dans notre corpus dévoise dans moins de moitié des cas et que la plus grande fréquence est seulement de 55,56 %. Chez Cox, par contre, 7 locuteurs sur 12 dévoisent dans plus de moitié des cas et la plus grande fréquence est de 88 %. Il note cependant que l'écart entre les taux du dévoisement est grand puisque la fréquence la plus basse est de 0 %. Bien qu'il ne soit pas aussi important, l'écart entre les locuteurs de notre corpus est également considérable car la personne dévoisant le moins ne le fait que dans 13,16 % des contextes. Les écarts plus ou moins considérables dans notre corpus et dans celui de Cox peuvent être attribuables aux différences du débit élocutoire : selon Ostiguy et Tousignant (2008 : 63), le dévoisement est plus probable quand le débit de la parole est plus élevé.

¹⁶ Cox (1998) parle uniquement de dévoisement et ne mentionne donc pas la disparition complète. Pourtant, nous avons étudié les deux phénomènes et indiquons, dans ce sous-chapitre, la disparition entre parenthèses à chaque fois qu'elle est concernée, à côté du dévoisement, dans notre corpus.

La sous-catégorie du dévoisement (ou de la disparition) entre deux consonnes non-voisées, que nous avons utilisée dans notre analyse phonétique acoustique à la différence de Cox, donne une fréquence générale de 60,9 % et une moyenne de 58,93 % et une médiane de 57,09 % pour les fréquences des locuteurs individuels. Il est cependant logique que les fréquences de ce contexte non-voisé soient nettement supérieures à l'ensemble des contextes susceptibles du dévoisement : aussi bien Ostiguy et Tousignant (2008 : 59–61) que Cox (1998 : 176) discutent, en premier lieu, ce contexte pourtant restrictif concernant le phénomène de dévoisement. Le facteur derrière cette fréquence plus élevée dans un entourage consonantique entièrement non-voisé est probablement purement physiologique et lié aux phénomènes de coarticulation puisque, selon Ostiguy et Tousignant, les plis vocaux n'ont guère le temps d'exécuter l'effort de voisement entre deux consonnes non-voisées.

Comme nous avons mentionné au début de ce sous-chapitre, Ostiguy et Tousignant (2008 : 63) considèrent la disparition complète des voyelles fermées /i/, /y/ et /u/ comme un trait stigmatisé. La faible fréquence de ce phénomène, qui n'est que de l'ordre d'environ 12 %, qu'il s'agisse de l'ensemble des locuteurs ou de leurs taux moyens et médians, montre que les universitaires essaient d'éviter l'effacement complet de ces voyelles. Cox (1998) n'analyse pas séparément les cas de la disparition complète ; l'ouvrage d'Ostiguy et Tousignant est donc notre seule référence pour interpréter l'aspect social de ce phénomène.

Le dévoisement des voyelles fermées est donc moins fréquent chez les universitaires de notre corpus que chez les présentateurs de l'étude de Cox : nos locuteurs prononcent ainsi d'une façon plus normative que ceux de Cox dans ce contexte. Cependant, il serait intéressant de savoir si les différences du débit élocutoire entre les deux contextes de prise de parole, une interview individuelle pour les universitaires et un bulletin d'information pour les présentateurs, contribuent aux fréquences respectives du dévoisement. En outre, Cox n'explique pas s'il a étudié le dévoisement uniquement à l'intérieur de mots ou aussi dans des groupes de mots comme nous l'avons fait.

6.4. Réduction des groupes de consonnes finales

Ostiguy et Tousignant (2008 : 174–177) prétendent que la réduction des groupes de consonnes finales est un trait phonétique extrêmement fréquent en français québécois, même chez les locuteurs cultivés et dans des situations formelles qui invitent à prêter attention à la langue parlée. En outre, les auteurs supposent que ce phénomène passerait presque inaperçu chez les Québécois. Les résultats de Reinke (2005) vont dans le même sens : bien que la fréquence de

la réduction des consonnes finales soit moins élevée chez les personnalités des médias que dans la population en général, il s'agit tout de même de l'une des variantes familières les plus utilisées dans son corpus. Par contre, Bigot et Papen (2013) proposent que la norme implicite invite à la « réalisation complète des groupes consonantiques finals » et que la réduction de ces groupes serait un trait non-normatif. Les auteurs se basent sur l'absence des variantes réduites des groupes consonantiques finals dans le corpus de Cox (1998) et sur le faible taux de la réduction dans la catégorie la plus formelle de Reinke (2005) qui n'est que de 15,5 %. La variation sociale et situationnelle de la fréquence de la réduction est, d'ailleurs, également mentionnée par Ostiguy et Tousignant (*ibid.*) : plus le niveau de scolarité est élevé et plus la situation de communication est perçue comme formelle, moins un locuteur va réduire les groupes de consonnes finales.

Dans notre corpus, la réduction des groupes de consonnes finales est le trait de prononciation québécois le plus fréquent après l'assibilation : le taux de réalisation général de ce trait est de 53,44 %, la moyenne des fréquences individuelles étant de 57,75 % et la médiane de 63,07 %. Parmi les fréquences des catégories de Reinke, soit de 15,5 %, de 46,6 % et de 60,7 % de la plus à la moins formelle, les universitaires québécois se rapprochent donc le plus de la catégorie la plus informelle, celle des émissions ludiques. Cette fréquence élevée chez l'ensemble des locuteurs cache pourtant des écarts considérables puisque les taux individuels de la réduction varient de 0 à 100 %. Même si une majorité de 13 locuteurs de notre corpus réduisent les groupes consonantiques finals au moins dans la moitié des cas, il reste cinq locuteurs qui le font dans moins de moitié des cas et deux locuteurs chez qui ce trait est *peu fréquent*. Nous pouvons donc supposer qu'une grande majorité de nos locuteurs ne portent pas d'attention particulière à la réalisation complète des groupes consonantiques finals mais qu'une minorité semble pourtant éviter leur réduction. Toutefois, les fréquences de référence pour la norme implicite en ce qui concerne la réduction des groupes de consonnes finales étant de 0 % chez Cox et de 15,5 % chez Reinke, les universitaires québécois produisent ce trait de prononciation d'une façon considérablement moins normative.

Reinke (2005) ainsi qu'Ostiguy et Tousignant (2008 : 174–175) s'intéressent à l'environnement phonique immédiat des contextes susceptibles de la réduction des groupes de consonnes finales. Selon eux, ce phénomène est le plus fréquent quand le groupe consonantique est suivi d'un mot commençant par une consonne, le deuxième plus fréquent quand le groupe est suivi d'une pause et le moins fréquent quand le mot suivant commence par une voyelle. Dans notre analyse, nous avons pourtant évoqué la sous-catégorie des réductions des groupes consonantiques finals où la consonne réduite est autre qu'un /r/ ou /l/ puisque,

comme nous l'avons mentionné dans le sous-chapitre 5.4., la réduction de ces deux consonnes pourrait même faire partie du français prestigieux de France. Bien que notre corpus ne représente que 26 contextes de ce type de réduction et ceci chez 13 locuteurs et ne soit donc pas tout à fait fiable en vue de conclusions définitives, nous voyons tout de même qu'il s'agit d'une minorité des contextes possibles où la réduction d'autres consonnes se fait, avec une fréquence générale chez l'ensemble des locuteurs de 30,77 % (contre 53,44 % pour toutes les réductions). Au niveau individuel, la moyenne des fréquences est de 35,26 % et la médiane de 25 %, mais il faut cependant souligner que 6 locuteurs sur le total de 13 chez qui des contextes susceptibles de ce type de réduction se présentent ne réduisent pas du tout. Les résultats concernant la réduction dans des cas qui pourraient être qualifiés comme clairement non-normatifs du point de vue parisien montrent donc que les universitaires seraient plus susceptibles d'éviter la réduction dans les groupes où la consonne finale est autre que /r/ ou /l/.

6.5. Réalisation du /r/ en position finale de mot

Les réalisations de la consonne /r/ ne font l'objet ni de la discussion de Bigot et Papen (2013) quant à la norme du français québécois, ni des études de Cox (1998) et de Reinke (2005) sur lesquelles se base leur modèle. Pourtant, Ostiguy et Tousignant (2008 : 163–170) prétendent que les plus d'une douzaine de variantes de la consonne /r/ constituent « un indicateur sociolinguistique de taille » puisque chaque variante correspond généralement à un groupe socio-économique ou à une situation de communication spécifiques. Comme nous l'avons mentionné dans le sous-chapitre 5.5., quand la consonne /r/ n'est pas réduite par les locuteurs de notre corpus, une grande majorité de ses réalisations, 95,69 %, se présentent comme constrictive uvulaire [ʁ], les cas restants (4,31 %) se présentant comme vibrante uvulaire [r] mais chez cinq locuteurs seulement et dans une minorité des cas chez chacun d'entre eux. Selon Ostiguy et Tousignant, la variante vibrante uvulaire [r] représenterait la norme québécoise contemporaine, la constrictive [ʁ] s'entendant surtout chez les Québécois cultivés dans une position socio-économique élevée.

Compte tenu de cette uniformité des réalisations de la consonne /r/ chez les locuteurs de notre corpus et de leur alignement sur la variante constrictive prestigieuse qui ne représente guère de surprise vu leur statut d'universitaire, nous nous sommes donc penché sur la réalisation du /r/ en position finale de mot, un trait de prononciation qui est donc absent des études de Bigot et Papen (2013), Cox (1998) et Reinke (2005). Ostiguy et Tousignant (2008 : 168–170), pour leur part, discutent les aspects sociaux intervenant dans la réduction du /r/ en posi-

tion finale de mot, qu'il s'agisse de la version vocalisée ou rétroflexe anglaise. Selon les auteurs, la version vocalisée serait perçue négativement par les Québécois et associée à un locuteur peu scolarisé de milieu modeste. Elle pourrait cependant être entendue chez chacun en situation informelle, telle que les conversations familières entre amis. La variante rétroflexe anglaise [ɹ], pour sa part, serait mal évaluée socialement et associée à un parler très familier ; de plus, cette prononciation rétroflexe attesterait surtout d'un contact et d'une exposition à la culture anglophone, notamment dans la région de Montréal. Aussi selon Hewson (2000 : 46), la perte du /r/ final serait caractéristique du parler populaire et considérée comme trait de prononciation vulgaire.

En vue des connotations sociales négatives qu'Ostiguy, Tousignant et Hewson accordent à la réduction du /r/ final de mot, les résultats de notre analyse paraissent surprenants : les locuteurs de notre corpus réduisent leurs /r/ finals dans 35,37 % des cas pris dans l'ensemble mais, pour les locuteurs pris individuellement, les fréquences atteignent une moyenne de 47,05 % et une médiane de 45,69 %. Bien que seules six personnes réduisent le /r/ final dans plus de la moitié des cas, pour la moitié des locuteurs la réduction est pourtant un trait de prononciation *plutôt fréquent*. Il faut également noter la variation considérable des fréquences individuelles, allant de 9,68 à 89,47 %, mais dans laquelle autant de personnes (3) s'inscrivent dans les catégories *peu fréquent* et *très fréquent*. En ce qui concerne la variante rétroflexe anglaise [ɹ], les résultats de notre analyse s'alignent sur Ostiguy et Tousignant : cette variante mal évaluée ne représente que 1,22 % des contextes et ne s'entend que chez quatre locuteurs et dans une minorité des cas chez chacun d'entre eux.

Toutefois, l'une des versions réduites du /r/, la semi-consonne [w], ne peut pas toujours être distinguée du [ɸ] final ni sur l'image spectrographique, ni au niveau perceptif. Même si on considérait les /r/ finals que nous avons transcrits phonétiquement comme [w] en tant que réalisations entières, la fréquence générale de la réduction des locuteurs serait de 41,95 %, la fréquence moyenne des individus étant de 41,05 % et médiane de 40,93 %. La répartition des individus dans les catégories de fréquence change quelque peu mais, pour une majorité de 11 locuteurs, la réduction du /r/ final est toujours un trait *plutôt fréquent* ou *fréquent*. Les résultats concernant la réduction du /r/ final dans notre corpus sont ainsi surprenants compte tenu des connotations sociales négatives qu'Ostiguy et Tousignant ainsi que Hewson attribuent à ce trait de prononciation. Puisque les interviews analysées représentent une situation plutôt formelle où les locuteurs cultivés s'expriment, nous pourrions proposer que la réduction du /r/ final ne serait pas forcément un trait perçu d'une façon aussi négative que les auteurs cités le laissent entendre.

6.6. Récapitulatif et discussion de l'interprétation sociolinguistique

Ce dernier sous-chapitre récapitule les principales observations sociolinguistiques de notre analyse. Dans un premier temps, nous comparerons, dans leur ensemble, les cinq traits de prononciation analysés avec la norme phonétique, ce qui nous permettra de répondre à la question centrale posée dans l'introduction de ce mémoire quant au degré de normativité du langage des universitaires. Dans un deuxième temps, nous prolongerons notre réflexion en analysant les différences entre les locuteurs de notre corpus, avec l'objectif de pouvoir déduire plus d'information sur la nature de la normativité chez les universitaires québécois. Finalement, nous essayerons de dégager, parmi les traits phonétiques analysés dans notre étude, ceux qui pourraient faire partie d'un modèle de prononciation universitaire au Québec.

6.6.1. Comparaison avec la norme

La vue d'ensemble de la comparaison des fréquences des traits de prononciation québécois chez les locuteurs de notre corpus à celles ayant servi de base pour la norme de Bigot et Papen (2013) donne des résultats inattendus. Hormis la diphtongaison des voyelles longues historiques /ø:/ et /o:/, dont le nombre de contextes reste faible dans notre corpus (17 sur un total de 1808 contextes analysés pour tous les traits), les deux traits principaux figurant dans la norme de Bigot et Papen (2013), l'assibilation des occlusives dentales et le dévoisement des voyelles fermées, affichent, chez les universitaires, des fréquences inférieures à celles chez les présentateurs des corpus de référence. Par contre, les traits considérés comme non-normatifs par Bigot et Papen, la diphtongaison des voyelles longues (hormis /ø:/ et /o:/) et la réduction des groupes de consonnes finales, ont des fréquences supérieures aux groupes de référence chez les locuteurs de notre corpus. Un récapitulatif des fréquences relatives est présenté dans le tableau 11 et un récapitulatif comparatif entre notre corpus, la norme de Bigot et Papen (2013), les corpus de Cox (1998) et Reinke (2005) ainsi que les qualifications sociolinguistiques d'Ostiguy et Tousignant (2008) est présenté dans le tableau 12.

Tableau 11 : Récapitulatif des fréquences relatives par rapport à la norme

trait de prononciation de notre corpus	normatif selon Bigot et Papen (2013)	fréquence par rapport à la norme
1. assibilation des occlusives dentales	oui	inférieure
2. diphtongaison des voyelles longues		supérieure
/a:/ et /ɛ:/	non	supérieure
/ø:/ et /o:/	oui	supérieure
nasales	non	supérieure
/Vr/	non	supérieure
/aʒ/	non	supérieure
3. dévoisement des voyelles fermées	peut-être	inférieure
disparition complète	peut-être	N/A
4. réduction des groupes de consonnes finales	non	supérieure
autre que /r/ ou /l/	non	N/A
5. réduction du /r/ final	N/A	N/A

En ce qui concerne les aspects sociolinguistiques des traits de prononciation que les locuteurs de notre corpus réalisent moins fréquemment que la référence et qui font partie de la norme proposée par Bigot et Papen, Ostiguy et Tousignant (2008) leur attribuent principalement une connotation neutre. Quant aux traits que Bigot et Papen excluent de la norme, la diphtongaison des voyelles longues (hormis les voyelles /ø:/ et /o:/) et la réduction des groupes de consonnes finales, et qui sont plus fréquents chez les universitaires que dans les corpus de référence, trois sous-catégories sur cinq de la diphtongaison seraient perçues négativement tandis que le dévoisement serait un trait neutre, exceptés les cas où une disparition complète a lieu. La réduction du /r/ final, absente des études de Bigot et Papen, Cox et Reinke, constituerait, selon Ostiguy et Tousignant, un trait jugé d'une façon négative.

Tableau 12 : Récapitulatif comparatif des traits de prononciation analysés

	fréquence dans notre corpus	normatif selon Bigot et Papen (2013)	fréquence dans Cox (1998)	fréquence dans le type 1 de Reinke (2005)	aspect so- cial selon Ostiguy et Tousignant (2008)
1. assibilation des occlusives dentales	79,13 %	oui	98,79 % ¹⁷	–	neutre, voire positif
2. diphtongaison des voyelles longues	31,29 %		0 %	9,9 %	
/a:/ et /ɛ:/	43,33 %	non	0 %	–	très négatif
/ø:/ et /o:/	58,82 %	oui	0 %	25,7 %	neutre
nasales	36,19 %	non	0 %	–	neutre ou légèrement négatif
/Vr/	21,1 %	non	0 %	–	négatif
/az/	17,65 %	non	0 %	0,7 %	très négatif
3. dévoisement des voyelles fermées	33,33 %	peut-être	43 %	–	neutre (négatif si disparition)
disparition complète	12,23 %	peut-être	–	–	négatif
4. réduction des groupes de consonnes finales	53,44 %	non	0 %	15,5 %	neutre
autre que /r/ ou /l/	30,77 %	non	0 %	–	–
5. réduction du /r/ final	47,32 %	–	–	–	négatif

Enfin, nous comparons les fréquences des réalisations québécoises de tous les traits de prononciation analysés ainsi que celles des traits non-normatifs et normatifs chez l'ensemble de nos locuteurs aux taux correspondants¹⁸ dans la norme de Bigot et Papen. Parmi les traits non-normatifs, nous avons inclus tous les éléments analysés à l'exception de l'assibilation des occlusives dentales, de la diphtongaison des voyelles longues /ø:/ et /o:/ et du dévoisement (sauf la disparition complète en ce qui concerne notre corpus) des voyelles fermées. Par contre, seules les deux premières catégories, l'assibilation et la diphtongaison du /ø:/ et du /o:/, sont considérées comme des traits normatifs, puisque seules ces prononciations font définitivement partie de la norme proposée par Bigot et Papen (2013). Cette démarche nous per-

¹⁷ Un taux que nous avons obtenu en comptant la moyenne des fréquences moyenne et médiane des locuteurs.

¹⁸ Ces taux sont obtenus en comptant les moyennes desdites fréquences du corpus de Cox (1998) et de celui de Reinke (2005).

met de répondre à la question initiale, posée dans l'introduction, quant au degré de la normativité phonétique chez les universitaires québécois. La comparaison des fréquences d'utilisation des prononciations québécoises entre notre corpus et la référence, qu'il s'agisse de tous les traits (47,7 % chez nous contre 38,6 % chez la référence), uniquement des traits non-normatifs (30,5 % chez nous contre 4,8 % chez la référence) ou des traits normatifs (78,2 % chez nous contre 55,8 % chez la référence), confirme la troisième alternative hypothétique. La prononciation des universitaires québécois comporte donc plus d'écarts par rapport à la norme hexagonale que la norme endogène québécoise n'en contient.

Tableau 13 : Fréquence des traits de prononciation québécois

	fréquence dans notre corpus	fréquence dans la norme
TOUS les traits	47,7 %	38,6 %
traits non-normatifs (assibilation, diphtongaison de /ø:/ et /o:/ et dévoisement exclus)	30,5 %	4,8 %
traits normatifs (assibilation et diphtongaison de /ø:/ et /o:/ incluses)	78,2 %	55,8 %

6.6.2. Différences entre les individus

L'analyse des différences entre les locuteurs individuels de notre corpus permet d'élargir notre réflexion sur la nature de la normativité chez les universitaires québécois. Pour cela, nous avons compté les fréquences des traits non-normatifs et normatifs (suivant la répartition dans le tableau 13) que nous avons analysés chez les 18 locuteurs individuels. Dans le tableau 14, nous avons récapitulé les fréquences des traits non-normatifs et normatifs de chaque locuteur, celles de l'ensemble des locuteurs ainsi que les fréquences moyenne et médiane des locuteurs individuels.

Tableau 14 : Fréquences individuelles des traits non-normatifs et normatifs

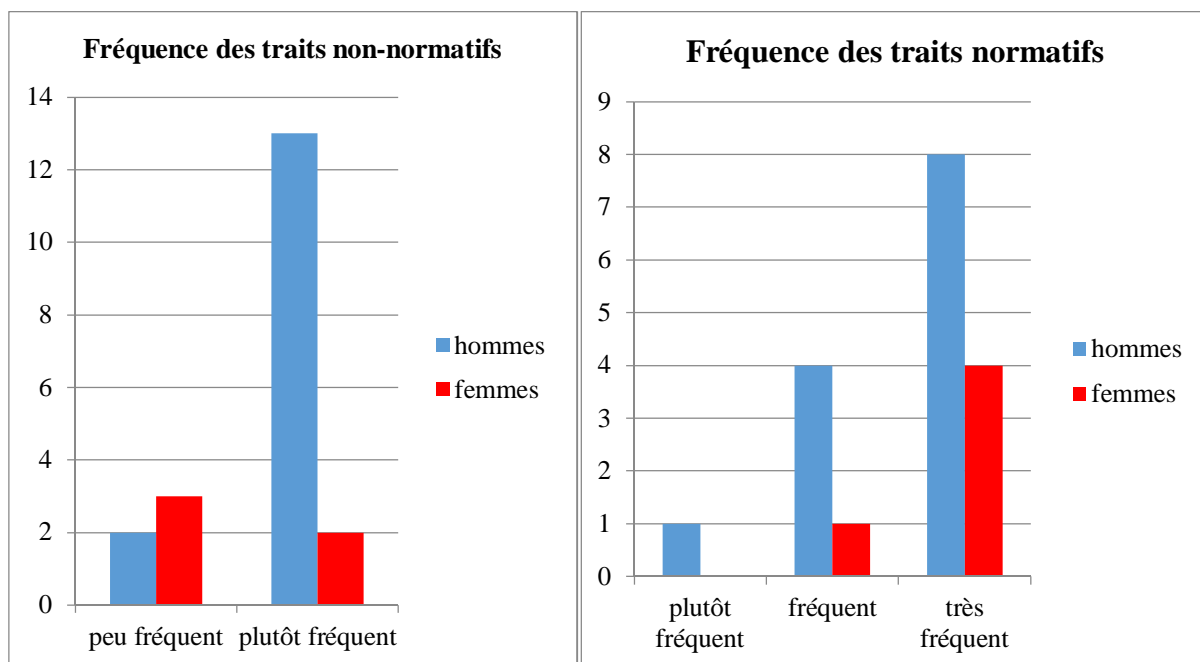
locuteur	fréquence des traits non-normatifs en %	fréquence des traits normatifs en %
1.	17,39	83,33
2.	32,14	85
3.	40,91	80
4.	21,67	90,91
5.	25,96	66,67
6.	27,17	88,57
7.	38,03	72,73
8.	39,33	42,86
9.	45,95	60,71
10.	24,21	87,5
11.	27,96	75
12.	36,84	88,89
13.	46,88	73,08
14.	30,26	95
15.	44,12	85,71
16.	32,22	88,89
17.	15,56	64,29
18.	9,28	95,83
TOUS	30,52	78,24
moyenne des individus	30,88	79,17
médiane des individus	31,2	84,17

Notre corpus de 18 locuteurs est constitué de 13 hommes mais de seulement cinq femmes ; ce nombre inégal entre les sexes rend difficile des conclusions générales sur les différences des pratiques langagières entre eux. Si l'on s'intéresse toutefois aux fréquences des prononciations non-normatives, d'un côté, et à celles des prononciations normatives, de l'autre, on s'aperçoit que les femmes universitaires manifestent moins des premières et plus des dernières que leurs collègues masculins. Les fréquences chez les femmes pour les traits non-normatifs, de 23,02 % pour l'ensemble, de 23,71 % en moyenne et de 17,39 % en médiane, sont environ dix points de pourcentage plus faibles que celles chez les hommes, de 33,37 %

pour l'ensemble, de 33,64 % en moyenne et de 32,14 % en médiane. La différence des fréquences entre femmes et hommes est moins importante dans le cas des traits normatifs, les premières affichant une fréquence de l'ensemble de 82,61 %, moyenne de 83,61 % et médiane de 85,71 % tandis que les derniers présentent des taux de l'ensemble de 76,38 %, moyen de 77,46 % et médian de 80 %. Somme toute, les femmes de notre corpus suivent, en moyenne, un peu de plus près la norme implicite québécoise, ce qui correspond à la tendance générale, évoquée par Ostiguy et Tousignant (2008 : 19–20), selon laquelle les femmes prêtent plus d'attention au registre et favorisent les variantes socialement valorisées. Pourtant, il est nécessaire de noter que sur les cinq femmes de notre corpus, deux sont issues des langues et lettres et une de l'éducation, qui constituent des domaines où la conscience linguistique est généralement plus importante. La répartition des locuteurs masculins et féminins dans les catégories selon la fréquence des traits non-normatifs et normatifs est présentée dans la figure 7 ci-dessous.

Suivant les conseils de Luc Ostiguy, donnés lors d'un échange privé par courriel, il est nécessaire de distinguer les spécialisations des universitaires dans l'analyse de leur prononciation. Selon Ostiguy, tous les universitaires ne tiennent pas nécessairement une réflexion sur les registres de la langue parlée. Pour analyser l'influence des domaines académiques sur la prononciation de nos 18 locuteurs, nous les avons répartis en quatre catégories : 3 locuteurs s'inscrivent dans les langues et lettres, 13 dans les sciences humaines et sociales et un seul locuteur dans l'éducation aussi bien que dans les sciences naturelles. Puisque les deux dernières catégories ne représentent pas d'échantillon valide pour des conclusions, nous envisageons, d'un côté, les trois locuteurs spécialisés en langues et lettres et, de l'autre, ceux dont le domaine académique n'a pas directement à faire avec la langue. Ainsi obtenons-nous, pour les spécialistes des langues et lettres, une fréquence moyenne de 18,98 % et médiane de 17,39 % pour les traits non-normatifs ainsi qu'une moyenne de 91,39 % et une médiane de 95 % pour les traits normatifs. Les taux correspondants pour les 15 locuteurs non-spécialistes des langues et lettres sont, pour les traits non-normatifs, de 34,26 % en moyenne et de 32,22 % en médiane et, pour les traits normatifs, de 77,98 % en moyenne et de 85 % en médiane. Même si le petit nombre des spécialistes en langues et lettres comparé à celui des autres universitaires invite à la relativisation de la portée des conclusions, le tri selon le domaine de spécialisation laisse entendre que la formation a une influence sur les pratiques langagières des universitaires. Les locuteurs de notre corpus travaillant avec les questions liées au français québécois manifestent donc moins de traits non-normatifs mais plus de traits normatifs que ceux dont le domaine ne touche pas directement aux questions linguistiques.

Figure 7 : Répartition des locuteurs masculins et féminins selon la fréquence des traits non-normatifs et normatifs



Au niveau individuel, les fréquences des traits non-normatifs et normatifs manifestent une coïncidence intéressante : le locuteur 18 dont la fréquence des traits non-normatifs est la plus faible, de 9,28 %, affiche également le taux le plus élevé des traits normatifs qu'elle utilise dans 95,83 % des cas. Le locuteur en question est Chantal Bouchard, linguiste et professeure au Département de langue et de littérature françaises à l'Université McGill, qui s'est penchée notamment sur les questions autour de la légitimité du français québécois et l'insécurité linguistique dans ses ouvrages qui ont, d'ailleurs, servi de base pour le deuxième chapitre de ce mémoire. De plus, elle a été membre, de 1998 jusqu'en 2003, du Conseil supérieur de la langue française du Québec (selon le site de l'Université McGill), un organisme public d'aménagement linguistique qui « a pour mission de conseiller le ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française sur toute question relative à la langue française au Québec » (Conseil supérieur de la langue française). Le profil de Bouchard correspond donc à une personne qui maîtrise, grâce à sa position comme universitaire spécialisée en français québécois et responsable en aménagement linguistique, la norme phonétique québécoise qu'elle est, d'ailleurs, susceptible de promouvoir fortement.

Le fait que la catégorie des spécialistes des langues et lettres affiche une plus grande normativité dans leur prononciation que les autres universitaires et que le locuteur le plus normatif soit probablement le plus informé de la norme québécoise nous laisse déduire que le

degré de normativité de la prononciation chez les universitaires québécois dépend largement du degré de la conscience qu'un locuteur a de la norme implicite en question. Puisque la variation de la fréquence entre les locuteurs individuels, de 9,28 à 46,88 % pour les traits non-normatifs et de 42,86 à 95,83 % pour les traits normatifs, est importante, la conscience explicite de la norme phonétique ne peut pas être, d'après notre interprétation, universelle chez les universitaires québécois. Nos résultats correspondent au constat de Reinke et Ostiguy (2005 : 200), évoqué dans le chapitre 3.1., selon lequel la norme endogène québécoise serait plus tolérante et plus riche en variantes que le standard exogène hexagonal, ce qui semble être vrai même à l'intérieur d'un groupe qui partage le même statut socio-professionnel et qui s'exprime dans une situation semblable.

6.6.3. Vers une norme phonétique universitaire au Québec ?

Bien que le modèle hypothétique d'une norme phonétique universitaire québécoise ne soit pas l'objectif de notre étude et, d'ailleurs, ne puisse pas être proposé sur la base de nos résultats qui ne concernent que cinq traits de prononciation dans un corpus limité, nous nous efforçons de déduire des traits analysés ceux qui pourraient faire partie d'une norme de prononciation universitaire. Suivant la méthode de notre référence principale, l'étude de Bigot et Papen (2013), nous divisons les traits en deux catégories sur la base de leur fréquence dans le corpus : ceux qui font définitivement partie de la norme universitaire et ceux dont le statut est incertain. Ces deux catégories se basent, respectivement, sur nos catégories *très fréquent* et *fréquent*, présentées dans le tableau 4 à la page 31, dont nous nous sommes servi dans notre analyse. Le tableau 15 ci-dessous récapitule les catégories de fréquence pour chaque trait analysé.

Tableau 15 : Les catégories de fréquence pour les traits de prononciation analysés

	fréquence chez l'ensemble des locu- teurs	catégorie de fré- quence
1. assibilation des occlusives dentales	79,13	très fréquent
2. diphtongaison des voyelles longues	31,29	plutôt fréquent
/a:./ et /ɛ:./	43,33	plutôt fréquent
/ø:./ et /o:./	58,82	fréquent
nasales	36,19	plutôt fréquent
/ʌr/	21,1	peu fréquent
/aʒ/	17,65	peu fréquent
3. dévoisement des voyelles fermées	33,33	plutôt fréquent
disparition complète	12,23	peu fréquent
entre deux consonnes non-voisées	60,9	fréquent
4. réduction des groupes de consonnes finales	53,44	fréquent
standard (/r/ ou /l/)	64,06	fréquent
autre que /r/ ou /l/	30,77	plutôt fréquent
5. réduction du /r/ final	47,32	plutôt fréquent

Parmi les cinq traits de prononciation analysés dans cette étude, seule l'assibilation des occlusives dentales ferait définitivement partie d'un modèle de prononciation universitaire normatif, ce qui n'est pas surprenant puisqu'il s'agit du trait le plus fréquent aussi bien dans notre corpus que dans celui de Cox (1998). Le statut de normativité serait incertain pour quatre sous-catégories des traits analysés : la diphtongaison des voyelles longues /ø:./ et /o:./, le dévoisement des voyelles fermées entre deux consonnes non-voisées et la réduction du /r/ ou /l/ dans les groupes de consonnes finales. En ce qui concerne la diphtongaison, la norme universitaire correspondrait donc à la norme proposée par Bigot et Papen puisque seule la diphtongaison des voyelles longues /ø:./ et /o:./ est fréquente. Pour le dévoisement des voyelles fermées, seul un contexte entièrement non-voisé (voyelle dévoisée entre deux consonnes non-voisées) autoriserait un dévoisement selon la norme. Cela correspond au statut indéfini que Bigot et Papen accordent à la normativité de ce trait ; en outre, il n'est pas surprenant que seul le dévoisement dans un contexte entièrement non-voisé rentrerait dans la norme puisqu'il

s'agit de la catégorie considérée comme la plus importante par nos références (voir les chapitres 5.3. et 6.3.). Finalement, la catégorie entière de la réduction des groupes de consonnes finales constitue un trait *fréquent* mais une division selon les consonnes réduites montre que la norme n'autoriserait que l'effacement du /r/ ou /l/ qui constitue, d'ailleurs, un trait accepté dans le français hexagonal standard (voir le chapitre 5.4.). La normativité de ce trait chez les universitaires diffère du statut accordé par Bigot et Papen qui considèrent que la réalisation « complète » (parenthèses des auteurs) des groupes consonantiques finals fait partie de la norme phonétique québécoise. Les traits phonétiques faisant définitivement et éventuellement partie de la norme universitaire sont présentés dans le tableau 16 ci-dessous :

Tableau 16 : Les traits de prononciation faisant partie de la norme universitaire québécoise

normativité certaine	normativité éventuelle
assibilation des occlusives dentales	diphthongaison des voyelles longues /ø:/ et /o:/
	dévoisement des voyelles fermées entre deux consonnes non-voisées
	réduction du /r/ ou /l/ dans les groupes de consonnes finales

La présente réflexion sur la norme universitaire québécoise est de nature hypothétique et ne constitue en aucun cas une présentation exhaustive. Il s'agit uniquement de déduire, parmi les traits de prononciation que nous avons analysés dans notre corpus limité, ceux qui pourraient faire partie d'une norme universitaire endogène. La description du modèle de prononciation des universitaires québécois devrait faire l'objet d'une étude à part où tous les traits de prononciation seraient analysés dans un corpus suffisamment large. Une telle étude pourrait également répondre à la question sur l'existence même d'un modèle de prononciation homogène chez les universitaires québécois, que Luc Ostiguy met en cause d'après notre échange par courrier. Cette homogénéité peut être contestée même sur la base des résultats de notre analyse qui montrent des écarts considérables dans les fréquences des prononciations québécoises entre les individus.

7. Conclusion

L'objectif de ce mémoire était d'analyser la prononciation de 18 universitaires québécois dans une situation d'interview et de la comparer à la norme phonétique endogène qui est le modèle de prononciation des présentateurs de bulletins d'information synthétisé par Bigot et Papen (2013). Pour notre analyse, nous avons choisi cinq traits de prononciation sur la base de leur validité : il était important, en vue de l'analyse phonétique acoustique, que ces traits soient clairement analysables aussi bien au niveau empirique, avec l'image spectrographique, que perceptif, avec notre propre ouïe. Les résultats quantitatifs de cette première étape de l'analyse se présentent sous la forme de fréquences (en pourcentage) des prononciations québécoises pour les traits en question. Les résultats qualitatifs, issus de la deuxième étape de l'analyse, constituent en interprétation des aspects sociaux de ces fréquences et de leurs écarts par rapport à la norme proposée par Bigot et Papen.

Comme nous l'avons mentionné dans l'introduction, l'ultime point de comparaison pour le français québécois et sa norme endogène reste, aussi bien dans notre étude que dans les références principales (Bigot & Papen 2013 ; Cox 1998 ; Reinke 2005 ; Ostiguy & Tousignant 2008), la norme du français hexagonal standard, qui est aussi appelé international. Sans vouloir être prescriptif en faveur d'une quelconque variété de français, cette disposition comparative se justifie aussi bien par la tradition des études sur la francophonie que par l'histoire sociolinguistique même du Québec. Comme les trajectoires de la société québécoise ainsi que de la norme du français en vigueur dans la province, discutés dans les chapitres 2 et 3 de ce mémoire, le montrent, l'autonomisation de la langue et la culture québécoises s'est faite dans une dimension dialectale, entre la volonté d'affirmer sa différence par rapport au français hexagonal et la recherche des liens avec un français international.

Cette double dimension est également manifeste dans notre question de recherche centrale, posée dans l'introduction, à savoir si la prononciation des universitaires québécois comporte plus, autant ou moins d'écarts par rapport à la norme hexagonale que la norme endogène proposée par Bigot et Papen (2013). La prononciation des universitaires est donc, à la fois, envisagée par rapport à deux variétés standard, québécoise et hexagonale/internationale. Notre analyse phonétique acoustique a permis de constater que, sur le plan des traits analysés dans notre corpus, la prononciation des universitaires québécois contient plus d'écarts par rapport au français standard hexagonal que la norme endogène québécoise n'en contient. Autrement dit, les universitaires québécois de notre corpus utilisent une prononciation plus populaire que les présentateurs de bulletins d'information. Cet écart de fréquence est plutôt faible quand il

s'agit de tous les traits, 47,7 % chez nos locuteurs et contre 38,6 % dans la norme, mais si l'on ne prend en compte que les traits que la norme proposée condamne, la différence s'avère importante puisque nos locuteurs utilisent des prononciations non-normatives dans 30,5 % des cas, contre seulement 4,8 % dans la norme.

Sur la base de notre étude, les universitaires québécois tendraient donc à s'écarter de la norme plutôt sur le plan des prononciations plus ou moins stigmatisées qui en sont exclues. Faut-il ainsi déduire que les universitaires approuvent plus de sécurité linguistique quant aux prononciations évaluées négativement que les locuteurs modèle ? S'agirait-il plutôt de manque de volonté d'utiliser une prononciation strictement normative et de se permettre des libertés linguistiques ? Notre étude ne permet pas de répondre à ces questions sur le côté psychologique derrière les motivations des locuteurs, ce qui nécessiterait des interviews personnelles approfondies. Les attitudes que les universitaires ont par rapport à la normativité de la langue et leur rôle comme modèle linguistique pourraient faire l'objet d'une suite à notre étude.

Le rôle que nous avons attribué aux universitaires dans le contexte de notre corpus, celui d'individus scolarisés cherchant à s'exprimer d'une manière soutenue, peut être mis en question. Puisqu'il n'existe pas d'études antérieures sur le langage des universitaires, nous n'avons pas eu de références sur la perception que la communauté linguistique québécoise a des attentes envers la prononciation des individus académiques. Ce genre de réflexion invite, une fois de plus, à une suite de recherche sur les aspects sociolinguistiques et ceci sur le terrain québécois même. En outre, l'uniformité des universitaires comme classe sociale peut être contestée en vue des origines socio-économiques ou géographiques différentes. Toutefois, la disposition de notre étude, comme nous l'avons mentionné dans notre chapitre méthodologique, a volontairement laissé de côté de telles considérations. En fin de compte, il serait difficile de contester notre supposition initiale suivant laquelle les universitaires de notre corpus auraient tendance, en général, à partager le même type de pratique langagière – ne serait-ce que pour l'uniformité de leur milieu professionnel, vu que 14 locuteurs des 18 sont décrits comme engagés dans une université montréalaise.

Les résultats que nous avons obtenus en envisageant les locuteurs de notre corpus individuellement invitent à étendre la réflexion sur la perception que les universitaires ont eux-mêmes de leur rôle comme modèle linguistique ainsi que sur la conscience qu'ils ont de la norme endogène en matière de prononciation. Comme les locuteurs du domaine des langues et lettres affichent une plus grande normativité dans leur prononciation et que le locuteur le plus normatif dans notre corpus soit une linguiste spécialisée dans les problématiques autour

de la légitimité du français québécois, nous avons proposé, à la fin de notre analyse, que la normativité de la prononciation d'un locuteur universitaire dépendrait de son degré de conscience et de connaissance de la norme endogène implicite. Suivant l'intuition de Luc Ostiguy, dont il nous a fait part lors d'un échange privé par courrier, les grands écarts entre les locuteurs de notre corpus montrent que les universitaires ne constituent pas un groupe dont les pratiques langagières seraient homogènes et parmi lequel chacun aurait une réflexion sur la normativité phonétique.

Si nous voulons aller plus loin dans notre réflexion, qui reste tout de même hypothétique, nous pourrions nous demander si la norme phonétique proposée par Bigot et Papen (2013), dont la base est le modèle des présentateurs de bulletins d'information, reflète réellement la prononciation québécoise dans des situations formelles par des locuteurs d'un statut socio-économique élevé. Cette observation est soutenue par l'ambiguïté, que nous avons discutée dans le troisième chapitre de ce mémoire, quant au modèle à suivre chez Radio-Canada même. S'avérerait-il que le modèle radio-canadien, certes unanimement considéré comme langue de bonne qualité, serait, en réalité, trop « hexagonale » en vue des pratiques langagières réelles des couches scolarisées québécoises qui détiennent, de par leur statut socio-économique, certainement du prestige en matière linguistique ? D'autre part, les résultats de notre étude semblent attester de la plus grande tolérance envers la variation à l'intérieur de la norme endogène québécoise, suivant le constat de Reinke et Ostiguy (2005). Une étude étendue parmi les universitaires dans le centre économique et culturel de la province, Montréal, à l'image de celles effectuées à Paris, pourrait permettre de dégager les traits distinctifs d'un modèle de prononciation universitaire québécois, s'il en est un.

De plus, les prédispositions du modèle radio-canadien synthétisé par Bigot et Papen (2013) ainsi que les descriptions sociolinguistiques d'Ostiguy et Tousignant (2008), qui cherchent à établir un modèle susceptible d'être enseigné en cours de langue orale, entrent en dissonance avec nos résultats en ce qui concerne le cinquième trait que nous avons analysé, la réduction du /r/ en position finale de mot. Ce contexte phonétique, que ni Bigot et Papen, ni leurs références Cox (1998) et Reinke (2005) n'évoquent, affiche une prononciation jugée stigmatisée par Ostiguy et Tousignant (2008) ainsi que par Hewson (2000) presque dans la moitié des cas. La présence ou non d'un /r/ peut être, à cause de la nature de cette consonne en langue française, difficilement repérable avec les outils de phonétique acoustique¹⁹ mais, même si une partie des cas que nous avons interprété comme réductions du /r/ n'en était pas

¹⁹ Nous tenons à remercier Iris Rennicke, dont la thèse de doctorat en philologie portugaise porte sur le /r/ en portugais brésilien, pour ces informations.

une, la fréquence reste considérable comparée à la caractérisation d'Ostiguy et Tousignant (2008 : 169) d'un « jeune homme, peu scolarisé, travailleur manuel, [...] habitant un quartier modeste » qui manifesterait la version vocalisée du /r/ que Hewson (2000 : 46) considère comme « vulgaire ». Le fait que nous avons inclus ce trait parmi les prononciations analysées, même s'il est absent de nos références principales pour la norme, donne lieu à des considérations sur la validité des caractérisations sociolinguistiques de la réduction du /r/ final.

Notre étude a donc pu répondre à la question initiale par la troisième alternative hypothétique : la prononciation des universitaires québécois comporte plus d'écarts par rapport à la norme hexagonale que la norme endogène n'en contient. Pourtant, les résultats de notre analyse ont démontré que les écarts entre les universitaires sont importants en ce qui concerne la prononciation et qu'ils n'ont pas forcément tous de réflexion sur la normativité de la langue parlée, compte tenu des prononciations négativement perçues que nombre d'entre eux manifestent fréquemment. Si notre étude a pu constater que les universitaires québécois ne s'expriment pas avec la même prononciation que les locuteurs modèles, les présentateurs de bulletins d'information, une recherche approfondie devrait décrire les traits de prononciation caractéristiques des milieux académiques.

Bibliographie

A. Ouvrages et articles académiques

- Berit Hansen, Anita (2015) « Sensibilité et insensibilité devant la variation phonétique : une étude perceptive sur le français de la région parisienne. » *Langage et société* 151. Pp. 45–65.
- Bigot, Davy & Papen, Robert A. (2013) « Sur la "norme" du français oral au Québec (et au Canada en général). » *Langage et société* 146. Pp. 115–132.
- Blanc-Benveniste, Claire (2010) « Où est le il de il y a ? » *Travaux de linguistique* 61. Pp. 137–153.
- Bouchard, Chantal (2002) *La langue et le nombril : une histoire sociolinguistique du Québec*. Fides, Montréal.
- Bouchard, Chantal (2012) *Méchante langue : la légitimité linguistique du français parlé au Québec*. Presses de l'Université de Montréal, Montréal.
- Bourdieu, Pierre (1982) *Ce que parler veut dire*. Fayard, Paris.
- Bright, William (1966) (éd.) *Sociolinguistics, Proceedings of The UCLA Sociolinguistics Conference*. Mouton, La Haye – Paris.
- Calvet, Jean-Louis (2013) *La sociolinguistique*. 8^e édition. [1^{ère} éd. 1993] Presses universitaires de France, « Que sais-je ? », Paris.
- Conrick, Maeve & Regan, Vera (2007) *French in Canada: Language Issues*. Peter Lang, Bern.
- Cox, Terry (1998) « Vers une norme pour un cours de phonétique française au Canada. » *Revue canadienne des langues vivantes* 54 (2). Pp. 171–197.
- Deschaies-Lafontaine, Denise (1974) *A socio-phonetic study of a Québec French community: Trois-Rivières*. Thèse de doctorat, University College London.
- Detey, Sylvain *et al.* (2010) (éds) *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone : ressources pour l'enseignement*. Éditions Ophrys, Paris.
- Duval, H., Georgeault, P., & Plourde, M. (2003) *Le français au Québec : 400 ans d'histoire et de vie*. Fides, Montréal.
- Francard, Michel (1993) « Trop proches pour ne pas être différents. Profils de l'insécurité linguistique dans la Communauté française de Belgique. » *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain* 19/3-4. Pp 61–70.

- Gadet, Françoise (2003) *La variation sociale en français*. Éditions Ophrys, Paris.
- Gervais, Flore *et al.* (2001) *Aspects du français oral des futurs enseignants : une étude exploratoire*. Conseil de la langue française, Québec.
- Hewson, John (2000) *The French Language in Canada*. LINCOM Europa, München.
- Labov, William (1976) *Sociolinguistique*. Les Éditions de Minuit, Paris.
- Lennes, Mietta (2004) *Praat-opas*. [Http://www.helsinki.fi/puhetieteet/atk/praat/praat.pdf](http://www.helsinki.fi/puhetieteet/atk/praat/praat.pdf) (téléchargé le 20/11/2015).
- Martin, Pierre (2004) « Dévoisement vocalique en français. » *La linguistique* 40. Pp. 3–22.
- Meunier, Christine (2007) « Phonétique acoustique : phonétique acoustique. » [Https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00250272](https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00250272) (téléchargé le 9/3/2016).
- Office de la langue française (OLF) (1965) *Norme du français parlé et écrit au Québec*. Ministère des affaires culturelles du Québec, Québec.
- Ostiguy, Luc & Gagné, Gilles (2001) « Le français parlé en stage par des étudiantes de baccalauréat en enseignement primaire et secondaire : utilisation de variantes familières ou soutenues ? » *Moderne Sprachen* 45, 2. Pp. 125–145.
- Ostiguy, Luc *et al.* (2005) *Le français oral soutenu chez des étudiants québécois en formation à l'enseignement au secondaire*. Office québécois de la langue française, Québec.
- Ostiguy, Luc & Tousignant, Claude (2008) *Les prononciations du français québécois*. 2^e édition mise à jour. [1^{ère} éd. 1993] Guérin universitaire, Montréal.
- Reinke, Kristin & Ostiguy, Luc (2005) « La concurrence des normes au Québec, dans les médias, à l'école et dans les dictionnaires. » Sinner, Carsten (éd.) *Normen und Normkonflikte in der Romania*. Peniopo, München. Pp. 197–211.
- Reinke, Kristin, en coll. avec Ostiguy, Luc (2005) *La langue à la télévision québécoise : aspects sociophonétiques*. Office québécois de la langue française, Montréal.
- Reinke, Kristin & Ostiguy, Luc (2009) « La maîtrise de la norme du français parlé au Québec : un progrès collectif à évaluer. » Pöll, Bernhard & Schafroth, Elmar (éds) *Normes et hybridation linguistiques en francophonie*. L'Harmattan, Paris. Pp. 239–256.
- Thomas, Erik R. (2011) *Sociophonetics: An Introduction*. Palgrave Macmillan, Basingstoke.
- Vaissière, Jacqueline (2015) *La phonétique*. 3^e édition. [1^{ère} éd. 2006] Presses universitaires de France, « Que sais-je ? », Paris.
- Warnant, Léon (1987) *Dictionnaire de la prononciation française dans sa norme actuelle*. Duculot, Paris.

B. Sites internet

- Bulot, T., Blanchet, P. (2011) *Dynamiques de la langue française au 21^{ième} siècle : une introduction à la sociolinguistique*. [Http://www.sociolinguistique.fr/](http://www.sociolinguistique.fr/) (consulté le 25/04/2016).
- Canal Savoir. [Http://www.canalsavoir.tv/](http://www.canalsavoir.tv/) (consulté le 20/4/2016).
- Conseil supérieur de la langue française – Mission. [Http://www.cslf.gouv.qc.ca/le-conseil/mission/](http://www.cslf.gouv.qc.ca/le-conseil/mission/) (consulté le 14/8/2016).
- Praat: doing phonetics by computer. [Http://www.praat.org/](http://www.praat.org/) (consulté le 25/4/2016).
- Publications universitaires – Youtube. [Https://www.youtube.com/user/publicationsu/](https://www.youtube.com/user/publicationsu/) (consulté le 20/4/2016).
- Université McGill – Chantal Bouchard. [Https://www.mcgill.ca/litterature/fr/personnel/professeurs/chantal-bouchard](https://www.mcgill.ca/litterature/fr/personnel/professeurs/chantal-bouchard) (consulté le 14/8/2016).
- Usito. [Https://www.usito.com/](https://www.usito.com/)(consulté le 9/4/2016).

Annexe 1 : Les identités et les domaines des locuteurs du corpus

locuteur	identité	domaine
L1	Isabelle Daunais, professeure de littérature à l'Université McGill	langues et lettres
L2	Matthieu Lapointe, historien	sciences humaines et sociales
L3	Rolland Viau, chargé de cours en anthropologie à l'Université de Montréal	sciences humaines et sociales
L4	Robert Gagnon, professeur d'histoire des sciences à l'UQAM	sciences humaines et sociales
L5	Mathieu Boisvert, professeur en science des religions à l'UQAM	sciences humaines et sociales
L6	Yves Gingras, sociologue et historien, professeur à l'UQAM	sciences humaines et sociales
L7	Fernand Turcotte, ancien professeur en médecine, traducteur de livres en médecine	sciences naturelles
L8	Christian Saint-Germain, professeur de philosophie à l'UQAM	sciences humaines et sociales
L9	Francis Dupuis-Déry, professeur au Département de science politique de l'UQAM	sciences humaines et sociales
L10	Alain Beaulieu, professeur d'histoire amérindienne à l'UQAM	sciences humaines et sociales
L11	Jean-Philippe Warren, professeur de sociologie à l'Université Concordia	sciences humaines et sociales
L12	Michel Lévesque, politologue, historien et auteur	sciences humaines et sociales
L13	André Mondoux, professeur à l'École des médias de l'UQAM	sciences humaines et sociales

L14	Jean-François Chassay, professeur au département d'études littéraires de l'UQAM	langues et lettres
L15	Maria-Nengeh Mensah, professeure en travail social à l'UQAM	sciences humaines et sociales
L16	Suzanne Marchand, ethnologue et muséologue	sciences humaines et sociales
L17	Anik Meunier, professeure en éducation et en muséologie à l'UQAM	éducation
L18	Chantal Bouchard, professeure de linguistique à l'Université McGill	langues et lettres

Annexe 2 : Transcription du corpus

Cet annexe présente la transcription littéraire du corpus. Pour chaque locuteur, nous indiquons le titre de l'interview, la qualité de la vidéo Youtube dont la bande son est enregistrée, le nom et la fonction ainsi que le lien vers la vidéo sur le site de Youtube. En haut de chaque transcription, les point temporels du début et de la fin de l'enregistrement correspondant sont marqués. Les séquences non analysées à l'intérieur des enregistrements sont présentées entre crochets : la parole non interprétable avec trois points [...], les transcriptions approximatives en caractères normaux [pathologie] [L6] et les descriptions en italique [*de la parole du présentateur*]. De plus, les séquences prononcées dans une autre langue que le français, en anglais dans chacun des cas, sont transcrits en italique. Nous n'avons transcrit phonétiquement, à l'aide du logiciel *Praat*, que les mots contenant des traits phonétiques qui font partie de notre analyse. Ces mots ainsi que leur transcription phonétique, présentée entre crochets, sont surbrillés en gris clair. En ce qui concerne les cinq traits phonétiques analysés, nous avons marqué leurs contextes de manifestation éventuels dans la transcription littéraire avec des signaux graphiques différents, présentés dans le tableau ci-dessous :

trait phonétique	signal graphique	exemple (du L1)
(1) assibilation des occlusives dentales	caractères en rouge	d'idylle
(2) diphtongaison des voyelles longues	caractères en gras	neige
(3) dévoisement ou disparition des voyelles fermées	caractères en bleu	souvent
(4) réduction des groupes de consonnes finales	caractères en vert	l'autre
(5) réalisation du /r/ en position finale de mot	caractères en vert olive et en italique	vers

Locuteur 1

« Écrire en marge de l'histoire »

720 p.

Isabelle Daunais, professeure de littérature à l'Université McGill

https://www.youtube.com/watch?v=Fr5dKACF-_4

13:40–15:35

C'est un roman **d'idylle** [d²id²il] et mais qui [précis] **pour** [p^huw] les raisons exactement que vous **dites** [d²itə] **alors** [alo:ʔ] on l'a **souvent** [suvã] présenté ce roman [chemin] comme le roman **type** [t^sip] de l'idéologie de la conversa- de la conservation pardon puisque Maria choisit elle a **toute** [tot] fait euh **d'épouser** [depoze] le le bon paysan **canadien** [k^hanazjẽ] français Eutrope Gagnon **plutôt** [plyto] que l'**autre** [lo:ʔ] prétendant Lorenzo Surprenant **qui** [ki] lui a émigré aux États-Unis et **qui** [ki] commence à mener une vie [un peu urbaine] **qui** [ki] l'aurait **donc** [dõkə] **déraciné** [dekaʃine] de de son pays. Ce qui est intéressant dans Maria Chapdelaine c'est qu'elle connaît malgré tout une **ouverture** [uvεkt^sy:ʁ] **vers** [vεʁ] l'**aventure** [lavãt^sy:ʁ] avec son premier prétendant qui est François **Paradis** [paʁad²i] son grand amoureux celui qu'elle aime par-dessus tout et qui euh malheureusement va **mourir** [muʁi:ʁ] dans la forêt dans une tempête de **neige** [nε:ʒ]. François **Paradis** [paʁad²i:] est un **individu** [ẽdivid²y:] qui euh a a [on peut dire] **toutes** [tot] les **qualités** [kalite] de l'**aventure** [lavãt^sy:ʁ] c'est un [...] **honnête** [ɔnεt] qui auprès de qui euh Maria a le **sentiment** [sãt^simã] qu'elle pourra **vivre** [viv] une vie plus **grande** [gʁãndə] plus forte que celle à laquelle elle est **destinée** [destine]. Non pas une vie tellement **différente** [d²feʁã] matériellement elle resterait bon dans à la campagne [...] **toujours** [tuʒuʁ] une une vie plus ou moins **agréable** [agʁa^cʁ] mais les **sentiments** [sãt^simã] qu'avec cet homme qu'elle aime beaucoup [...] un peu aussi comme **différent** [d²feʁã] des **autres** [zo:tʁ] et son destin il serait **autre** [o:tʁ] que la **vie** [vi] serait plus large plus **profonde** [pʁɔfõd] qu'il y aurait une transformation mais malheureusement le personnage **meurt** [mœʁ] euh et elle doit **donc** [dõk] se **rabattre** [ʁabatʁ] en quelque sorte **sur** [syʁ] l'**idylle** [id^silə]. Donc il y a dans Maria Chapdelaine quelque chose de très intéressant d'après moi c'est **toujours** [tuʒuw] un roman **d'idylle** [d²id²il] sauf que le **personnage** [pɛʁsɔnaz] entrevoit l'**aventure** [lavãt^sy:ʁ] il y a l'**aventure** [lavãt^sy:ʁ] elle est entrevue mais elle n'a pas lieu.

Locuteur 2

« Montréal au temps de la pègre »

720 p.

Matthieu Lapointe, historien

<https://www.youtube.com/watch?v=DLKwQLUdPFE>

12:06–14:01

Assez vite l'armée va se rendre [ʁɑ̃] compte [kɔ̃t] que les taux des maladiés [maladʲi] vénériennes euh sont faramineux et euhm et donc [dɔ̃k] euh de plus euh l'armée se rend compte [kɔ̃t] qu'elle perd [pɛʁ] plus de jours [ʒuʁ] de travail à cause des maladiés [maladʲi] vénériennes qu'à cause la grippe [gʁip] et du [dʲy] rhume du [tʲy] rhume réunis donc [dɔ̃k] vraiment ça devient un enjeu même au niveau de la main-d'œuvre [dœvʁ] dans dans l'armée et il y a une inquiétude [ɛ̃kʲetʲyd] que lorsque les soldats vont retourner à la vie [vi] civile [sivil] après la guerre [gʁe:] ils risquent [ʁis] de répandre [ʁepɑ̃d] la syphilis [sifili:s] euh et les maladiés [maladʲi] vénériennes dans la population [pɔpɥlasjɔ̃] canadienne [kanadjen] ce qui [ki] va détruire [detʁɥw] des familles. À cette époque-là euh la syphilis [sifilis] était encore [ɑ̃kɔʁ] incurable [ɛ̃kʲyʁablə] on avait pas c'est c'est l'époque où se développent les antibiotiques [ɑ̃tibjɔtʲik] mais c'est encore [ɑ̃kɔʁ] au tout [tɔ] début donc c'était une maladie [maladʲi] qui était difficile [dʲfʲsɪl] à traiter et qui pouvait [pɔvɛ] mener à l'aliéné- l'aliénation mentale à des maladiés [maladʲi] mentales à une dégénérescence [deʒeneʁesɑ̃s] comme on disait [dizɛ] à l'époque euh vraiment très forte. On disait [dzɛ] euh chez les moralistes [mɔʁalist] et chez des les les médecins hygiénistes [ziʒjenist] on disait [dze] que la majorité [majɔʁite] euh des aliénés qu'on trouvait dans les asiles étaient des victimes [viktim] euh soit de l'alcoolisme [dʲalkɔlismɪ] soit et et surtout des maladiés [maladʲi] vénériennes donc vraiment il y a une panique au sujet [syʒe] des maladiés [maladʲi] vénériennes pendant la guerre [gʁe] qui [ki] va faire [fɛʁ] que l'armée va dire [tiw] à un moment donné aux autorités [ɔtɔʁite] municipales [myɛ̃spal] là arrêtez de rire [ʁiʁ] de nous euh vous allez fermer les bordels sinon [sɛ̃nɔ̃] on interdit [ɛ̃tɛʁzi] euh Montréal à la troupe. Et donc [dɔ̃k] euh un peu comme par magie euh une un mois après cette mise en demeure-là tous [tɔ] les bordels de red light ont fermé le même soir [swa:] ou dans la même journée. Et euh et par [paʁ] pendant un certain temps après ça euh il y aura pas il y aura pas de red light. Il va y avoir [avwa] des rou- réouvertures [ʁeuvɛʁtʲyʁ] discrètes [dʲskʁɛt] mais il y a un grand coup

[ku] qui est mené à ce moment-là.

Locuteur 3

« Ethnohistoire des peuples autochtones »

720 p.

Rolland Viau, chargé de cours en anthropologie à l'Université de Montréal

<https://www.youtube.com/watch?v=UhPcBnnYILg>

12:50–14:50

En ce **qui** [ki] concerne **votre** [vɔt] **question** [kɛstjɔ̃] euh Jacques **Cartier** [kartʲje] à Gaspille **lors** [lɔ:] **du** [dʲy] premier **voyage** [vɔʒaʒ] **qui** [ki] débarque et **plante** [plɑ̃t] une croix euh. C'est intéressant de **lire** [liʳ] **Cartier** [kartʲje] quand il nous parle **du** [dʲy] langage des signes et que le chef Donnacona euh lui **indique** [ɛ̃dʲik] la croix et le **paysage** [peizaʳ] **alentours** [alɑ̃tu:ʳ] euh **pour** [pu:] lui **faire** [fɛ:] **comprendre** [kɔ̃prɑ̃ɲ] que ici c'est chez lui et que **pour** [puʁ] planter la croix il faut demander la **permission** [pɛʁmisjɔ̃] **d'abord** [dabɔ:]. **Alors** [alɔ:] c'est c'est un euh c'est un **geste** [ʒɛs] qui est perçu la croix n'est pas perçue par les **Amérindiens** [amɛʁɛ̃dʲjɛ̃] comme une balise que les Français installent mais comme une appropriation voilà **du** [dʲy] **territoire** [tɛʁitwa:ɪ]. Vous savez **lors** [lɔ:] de la fondation européenne de Montréal en seize-cent quarante-deux on en lisant les écrits de l'époque on sait que Chomedey de Maisonneuve **monte** [mɔ̃t] euh **sur** [syʁ] le Mont-Royal et euh va planter une croix et euhm donc on prend possession **du** [dʲ] **territoire** [tɛʁitwa:ɪ] et la croix de bois à l'époque euh ne ne demeurera pas **sur** [syʁ] place un an. On le sait par les écrits de l'époque on nous **dit** [dʲi] les Iroquois ont **abattu** [abatʲy] la croix. **Alors** [alɔ] c'est pas un **geste** [ʒɛst] à **l'encontre** [lɑ̃kɔ̃tʳ] **d'une** [dʲyn] **du** [dʲy] **christianisme** [kʁistjanism] mais on veut à mon avis euh montrer aux Français que le **territoire** [tɛʁitwa:ɪ] est **occupé** [ɔkypɛ] et exploité **par** [paʁ] les **Amérindiens** [amɛʁɛ̃dʲjɛ̃].

Locuteur 4

« Deux siècles de médecine au Québec »

720 p.

Robert Gagnon, professeur d'histoire des sciences à l'UQAM

<https://www.youtube.com/watch?v=cySEHbzytfM>

14:00–16:02

D'**abord** [dabɔʁ] au Québec c'est un le collège des médecins fondé en dix-huit-cent [d'siŋsɑ̃] quarante-sept c'est un des premiers euh **organismes** [ɔʁganis] euh de représentation euh des médecins en **Amérique** [amɛʁik] **du** [d'zɥ] **Nord** [nɔʁ] qui est fondé **sur** [syʁ] des lois **qui** [ki] permettent euh aux gens **qui** [ki] sont au collège [kɔləʒ] des médecins euh de **pouvoir** [pɔvwaʁ] **exclure** [ɛkslyʁ] euh des gens de la médecine euh de **pouvoir** [pɔvwa:] **construire** [kɔ̃stʁɥiʁ] une **identité** [idɑ̃tɛ] euh euh **du** [d'zɥ] médecin euh de **pouvoir** [pɔvwa:ʁ] euh exiger quelles seront euh les **matières** [matʁjɛ:ʁ] euh que les médecins euh devraient **connaître** [kɔnaʔt] et cetera. Euh **donc** [dɔ̃k] à **partir** [paʁti] de dix-huit [d'siŋ] quarante-sept on a euh une **véritable** [vɛʁita] professionnalisation et un lieu où les médecins **pourront** [pɔʁɔ̃] se **regrouper** [ʁɛgʁɔpe] et pourront entamer un **véritable** [vɛʁitab] travail social de **définition** [definisjɔ̃] euh de **du** [d'zɥ] médecin qui passe **par** [pa] l'inclusion et **par** [paʁ] l'exclusion. **Par** [paʁ] l'inclusion comme je vous **dis** [zi] on construit une **identi-** [idɑ̃tɛ] qu'est-ce qu'un médecin quelles sont les **capacités** [kapaste] les **dispositions** [dizpozisjɔ̃] qu'il devra qui que ce médecin-là devrait **avoir** [avwa] mais aussi d'exclusion qui n'est pas médecin. Et on va **avoir** [avwaʁ] une **véritable** [vɛʁitab] chasse aux charlatans euh dans dans le **collimateur** [kolimateʁ] bien **sûr** [sy:ʁ] euh les en premier lieu euh les euh euh **ramancheurs** [ʁamɑ̃ʃɛ:] euh les **tous** [tu] ceux qui euh **finale** [finalmɑ̃:] euh exerçaient euh des des des fonctions **qui** [ki] sont liées **aujourd'hui** [ɔʒɔʁdʒi] aux fonctions euh de la médecine vont **être** [ɛ:tʁɛ:] gui- pourchassées euh **par** [pa:ʁ] ce ce cet **organisme-là** [ɔʁganismɔla] et euh on surtout et c'est et et ces ces exercices cette chasse va **perdurer** [pɛʁdʒɛ] euh jusque jusque dans les années mille neuf-cent **trente** [tʁɑ̃t] mille neuf-cent **quarante** [kaʁɑ̃] parce que **tout** [tu] d'**abord** [dabɔʁ] c'est en milieu urbain.

Locuteur 5

« L'Inde aujourd'hui »

720 p.

Mathieu Boisvert, professeur en science des religions à l'UQAM

<https://www.youtube.com/watch?v=J7nfdy5aqvw>

12:02–14:02

D'une [dyn] part [pa] les intouchables [ɛ̃tʊʃab] c'est pas une classe [klas]. Il y a les quatre [kʁɑ] classes sociales et à l'extérieur [lɛkstɛʁjœ] de ces classes [klas] on retrouve les intouchables [ɛ̃tʊʃab] et ils sont exclus de cette structure [stʁʊktʏʁ] sociale et euh avec garantie [garɑ̃dʒi] dans la constitution [kɔ̃stɪtsjɔ̃] indienne [ɛ̃djɛn] on dit [dʁi] clairement que l'intouchabilité [lɛ̃tʊʃabilite] ou ces [harijan] ce peuple [pœp] de dieu [dʒø] comme [...] dit [dʁi] c'est quelque chose [ʃos] qui est illégal. On peut pas discriminer [dʁiskʁimine] de faire [fɛ] de discrimination [diskʁiminasjɔ̃] par rapport [ʁapɔʁ] à euh à la classe [klas] ou par rapport [ʁapɔʁ] à ce statut de de non-classé si on peut dire [dʁi] euh mais dans la pratique [pʁaktik] on se rend compte [kɔ̃t] que ceux-ci sont toujours [tuʒu] présents et euh il faut comprendre [kɔ̃pʁɑ̃d] aussi que il y a différentes [dʁɛfɛʁɑ̃t] façons d'être [dɛ:tʁ] en Inde [ɑ̃d̃]. Ils sont comment les Québécois ils sont comment les Canadiens [kanɑ̃dɪ] ils sont comment les occidentaux [ɔksitɑ̃to] ? Il y en a toutes [tot] sortes et c'est la même chose avec les Indiens [lɛzɛ̃djɛ̃]. Il y a des Indiens [dɛzɛ̃djɛ̃] qui [ki] militent euh riches qui [ki] sont brahmanes qui [ki] peuvent être [tɛt] en haut de cette structure [stʁʊktʏʁ] hiérarchique qui [ki] vont militer [milite] contre [kɔ̃t] le système [stɛm] de classe [klas] contre [kɔ̃d] le système [stɛm] de castes [kastɔ] différents [dʁɛfɛʁɑ̃t] qui [ki] vont tenter de de de favoriser euh la la comment dit-on [dʁi] [...] l'ascension sociale de de ces [harijan] alors [alɔʁ] qu'il y en a d'autres [toʊd] qui [ki] sont toujours [tuʒu] conditionnés [kɔ̃disjɔ̃ne] par [paʁ] cette ancienne structure [stʁʊktʏʁ] sociale qu'on peut retrouver dans dans des villages [vilaw] ou dans des grandes villes hein d'une [dyn] part [pa:]. D'autre [dotʁɔ] part [pa:ʁ] euh à l'intérieur [lɛ̃tɛʁjœ:ʁ] de des structures [stʁʊktʏʁ] sociales plus formelles dans la fonction publique [pyblik] euh dans le système [sistɛm] universitaire [ynivɛʁsɪtɛ] il y a un certain quota qui est réservé pour [pu:ʁ] euh les intouchables [zɛ̃tʊʃab] également pour [pu] les [adivasi] [adi] origine [vasi] les habitants [abitɑ̃] alors [alɔ] ces ces peuples [pœp] autochtones qui [ki] ne sont pas ou qui [ki] n'étaient pas tout [tot] au moins hindous qui [ki] ne ne sont pas dans

cette **structure** [stʁyʁˈtyʁ] sociale et jusqu'à un certain point **qui** [ki] sont à l'**extérieur** [lɛkstɛʁjœːʁ] et **par** [paʁ] le fait **même** [mæˈm] **pratiquement** [pʁatˈɛ̃kmɑ̃] **considérés** [kɔ̃sɪdɛʁe] comme **intouchables** [ɛ̃tuʃa] parce qu'ils ne sont pas **définis** [defini] et **alors** [aɔ] il y a des quotas dans la fonction **publique** [pyblik] euh au parlement **indien** [ɛ̃dˈʒjɛ̃] dans les **universités** [zyɪvɛʁste].

Locuteur 6

« La science à l'épreuve d'elle-même »

720 p.

Yves Gingras, sociologue et historien, professeur à l'UQAM

<https://www.youtube.com/watch?v=iMwNtMQ7oOk>

11:40–13:40

Cette pression-là amène une augmentation et des **fraudes** [fʁɔˈd] et des **manipulations** [manipylasjɔ̃] des données parce que de il y a **tout** [tɔt] un **spectre** [spɛk] des **fraudes** [fʁɔ]. Il y a un cas très **célèbre** [selɛb] qui est très intéressant en soi c'est celui **du** [dˈy] **physicien** [fizisjɛ̃] Schon qui était un **physicien** [fizisjɛ̃] de renommée internationale c'est un **des rares** [ʁaʁ] [t] assez jeunes **physiciens** [fizisjɛ̃] **qui** [ki] **publiaient** [pyblje] à la surprise générale des **articles** [aʁtɪk] fréquemment dans Nature et Science et on sait que **publier** [pyblje] dans Nature et Science c'est très **difficile** [dʁɪfɪsil] non pas parce que c'est la **meilleure** [mɛjœ] **science** [sjãs] comme on pe- on le croit **souvent** [suvã] en **sciences** [sjãs] mais parce que Nature et Science sont des revues **qui** [ki] veulent des **sujets** [syʒe] sexy des **sujets** [syʒe] importants mais à la mode. **Donc** [dɔ̃k] lui avait fait trois **quatre** [kat] **articles** [aʁtɪk] dans ceux-là il gagnait **plusieurs** [plyzjœ] prix de **physique** [fizik] on disait c'est le plus brillant **du** [dˈy] coin. Jusqu'à ce qu'un certain **nombre** [nɔ̃b] de **chercheurs** [ʃɛʁʃœʁ] commencent à se **dire** [zi] mais **écoutez** [ekɔtɛ] là lui il fait des **mesures** [mɛzyːʁ] on est pas **capable** [kapab] de **reproduire** [ʁɛpʁɔdˈzi]. Bon c'est vrai que lui dans un grand **laboratoire** [labɔʁatwaʁ] **américain** [ameʁikɛ̃] ayant **peut-être** [pøtɛ] de meilleurs **produits** [pʁɔdˈzi] que nous **qui** [ki] sommes dans une **université** [ynivɛʁsɪtɛ] **excellente** [ɛkselãt] **peut-être** [pøtɛ] pas top notch. Mais **toujours** [tuʒuʁ] **est-il** [etˈil] qu'on **continue** [kɔ̃sɪny] à se poser des **questions** [kestjɔ̃] puis il y en a qui ont commencé à **lire** [liʁ] **attentivement** [atãtˈɛ̃mã] les **publications** [pyblikasjɔ̃] et ont vu que les données au fond étaient inventées complètement inventées. Et là c'est un bon cas

là de d'extrême [dekstɛm] et longtemps on entend du [dʲy] [pathologie] et que c'est pas le cas fréquent à inventer complètement les données. Le cas le plus fréquent c'est d'étirer [deʃʲɛ:] l'interprétation d'où les rétractations vous dites [zɪt] on pensait avoir [avvaʁ] nous vu telle chose [ʃɔʲz] mais finalement [finalɑ̃] on l'a pas vraiment vu. Mais reproduire [ʁepʁɔdʲɪʁ] une expérience [ɛkspeʁjɑ̃s] c'est pas payé scientifiquement [sjɑ̃tʲɛmɑ̃] parce que si [si] vous [vu] publiez [pyblje] un article [aʁtɪk] en disant je reproduis [ʁepʁɔdʲɪ] les articles [aʁtɪk] de monsieur des résultats de monsieur X on dit [dɪ] oui mais c'est pas très original. Donc on vous [vu] publiera [pyblɛʁa] pas. Le paradoxe sociologique c'est qu'épistémologiquement [kepɪstɛmɔləʒɪkmɑ̃] la science doit être reproductible [ʁepʁɔdyktʲɪb] mais sociologiquement [sɔsjɔləʒɪkmɑ̃] reproduire [ʁepʁɔdʲɪʁ] les résultats c'est pas payé ça donne pas de capital [kapɪtal] symbolique pour [pu] parler comme Bourdieu [buʁdʲɥø]. Or [ɔʁ] l'unité [lynite] la monnaie la communauté scientifique [sjɑ̃tʲɛmɑ̃] c'est le capital [kapɪtal] symbolique c'est la crédibilité [kʁɛdɪbɪlɪte] c'est le crédit [kʁɛdɪ]. Plus vous avez du [dʲy] crédit [kʁɛdɪ] symbolique plus vous avez du [dʲy] crédit [kʁɛdɪ] économique plus vous avez d'instruments plus vous avez d'instruments plus vous avez des meilleures [mɛjœʁ] publications [pyblɪkasjɔ̃].

Locuteur 7

« Un système de santé à repenser »

720 p.

Fernand Turcotte, ancien professeur en médecine, traducteur de livres en médecine

<https://www.youtube.com/watch?v=z3XJ-VxdwLE>

13:48–15:49

Mais bien sûr [syʁ] et c'est c'est c'est c'est tout [tu] le problème de surdiagnostique [syʁzjɔstɪk] qui est devenu le principal [pʁɛ̃spal] problème de tous [tu] les services de santé de tous [tu] les pays riches. La surdiagnostique [syʁzjɔstɪk] appelle le surtraitement puisque le médecin qui est confronté avec une diagnostique [zɪjɔstɪk] peut pas faire [fɛ:] comme s'il existait [ɛkstɛ] pas là. Pour [pu] lui là ça engage son obligation conventionnelle d'aller plus loin et de proposer un traitement et quand on regarde les taux de crispation [kʁɪspasjɔ̃] culturelle [kyltʲɛʁɛl] euh qui [ki] caractérisent nos sociétés en rapport [ʁapɔ] avec le cancer [kɑ̃sɛ] par [pa] exemple [ɛgzɑ̃m] le cancer [kɑ̃sɛ] c'est c'est c'est pressant parce que c'est

une **maladie** [maladʰi] **sérieuse** [sɛʁjœʰz] il faut arrêter d'en **avoir** [avwa] **peur** [pœ:] de **manière** [manjɛ:ʁ] hein [dz] **être** [ɛt] **capable** [kapab] d'envisager toutes [pause] les **alternatives** [altɛʁnatʰiv] **raisonnables** [ʁɛzɔnablə] quant euh ceci quand **ceci** [sɛsi] frappe. **Or** [ɔ:] l'idée **même** [mɑ̃m] que il y a des **cancers** [kɑ̃sɛ:ʁ] qu'on devrait pas traiter euh ce **que dit** [dʰi][adler] de repasser le vieillissement. Quand un homme **célèbre** [sɛləb] son **soixantième** [sɔʰsɑ̃tʰjɛm] **anniversaire** [anʁjɛʁsɛ:] il devrait **postuler** [pɔstɥl] qu'il fait un **cancer** [kɑ̃sɛ] de la prostate et euh il répond à ça et puis après il répond à cette **question** [kɛstjɔ̃] hausse-moi **d'épaule** [depo] et un **jour** [ʒu:] qu'une personne **par** [paʁ] mille qui en périra **prématurément** [pʁɛmatʰyʁɛmɑ̃]. Quand on on on regarde les autopsies faites chez les hommes **qui** [ki] sont **morts** [mɔ] d'**accident** [akɛsɪdɑ̃] **donc** [dɔ̃kə] pas de **maladies** [maladʰi] de la prostate là ils sont ramassés chez les [...] puis il faut **faire** [fɛʁ] un une autopsie **pour** [pɔʁ] **établir** [etablɪ] la **cause** [koʰz] la cause précise de **leur** [lœʁ] décès on s'aperçoit que déjà chez les hommes de vingt à vingt-neuf ans il y en a **presque** [pʁɛskə] **dix** [dʰis] [pour cent] qui ont un **cancer** [kɑ̃sɛ] de la prostate. Et quand on **vante** [vɑ̃t] quand on on on on arrive dans l'état **radar** **soixante** [sɔʰsɑ̃tə] de de **soixante-dix** [sɔʰsɑ̃tədʰis] à **soixante-dix-neuf** [sɔʰsɑ̃tʰinœv] ans il y a quatre-vingt-trois pour cent. Eh **donc** [dɔ̃k] c'est une **caractéristique** [kavajtɛʁistik] très très très fréquente de la **population** [pɔpylɑ̃sjɔ̃] et euh c'est pas le seul **cancer** [kɑ̃sɛ] **pour** [pɔ] lequel on observe ça. Des développements technologiques **qui** [ki] surviennent [...] nos méthodes d'imagerie nous exposent **sur** [sɔʁ] un [...] la mise au point de l'échographie **par** [pa] **exemple** [ɛzɑ̃pʁə] et créent **si** [si] vous voulez une **apparente** [apɑ̃ɑ̃t] **épidémie** [epidemi]...

Locuteur 8

« Le droit à l'épreuve de la psychiatrie »

720 p.

Christian Saint-Germain, professeur de philosophie à l'UQAM

<https://www.youtube.com/watch?v=IAVwWMwPr-Y>

12:32–14:31

C'est-à-**dire** [sɛadi] que le l'ouvrage que j'ai voulu **écrire** [ɛkʁiʁ] et je essayait de montrer que cette **question** [kɛstjɔ̃] était mal posée c'était c'était une **question** [kɛstjɔ̃] assez académique euh rappelons-nous que l'ouvrage **s'ouvre** [suv] **par** [pa] une **citation** [sitɑ̃sjɔ̃] de [...]

qui [ki] dit [dʔi] euh que feriez-vous si euh vous vous aperceviez qu'un des amis [ami] que vous avez invité [ɛvite] chez vous lors [lɔ] d'une fête [fa^ét] vous vole vos CD de Glenn Gould enfin c'est l'exemple [ɛgzãp] qu'il donne euh mais si [si] vous [vu] saviez aussi en même temps que euh le voleur [vɔlə^vʁ] en question [kɛstjɔ̃] votre [vɔtʁ] ami euh ne pouvait [puvɛ] pas s'en empêcher il était cleptomane en en quelques mots euh considérez-vous [kɔ̃sideʁjevu] est-ce que vous [vu] seriez en mesure [məzy] de considérer [kɔ̃sideʁe] son action de la même manière [maɲje:] que si [si] vous aviez affaire [afɛʁ] à un voleur [vɔlə:].

Donc [dɔ̃k] la question [kɛstjɔ̃] de la subjectivité [sybzɛtivite] de la subjectivation [sybzɛkt^sivasjɔ̃] d'un l'acte [lakt] euh c'est la question [kɛstjɔ̃] fondamentale. Peut-on punir [pyni:] c'est pas ça c'est pas une vieille question [kɛstjɔ̃] philosophique [filɔzɔfik] ou méta-métaphysique [mɛtafizik] et c'est la question [kɛstjɔ̃] est-ce qu'on peut punir [pyni:] [ce] est-ce qu'on peut véritablement [vɛʁitabləmã] punir [pyni] quelqu'un dont on sait qu'il n'est pas capable [kapab] de s'empêcher de faire [fɛə] ce qu'il fait. Évidemment vous voyez le débat terrible [tɛʁib] que ça ouvre [uvʁ] qu'est-ce qu'on fait avec le pyromane [piʁɔman] qu'est-ce qu'on fait avec le pédophile qu'est-ce qu'on fait avec des gens dont le comportement est absolument échappe à la à leur [ləw] volonté ? Et donc [dɔ̃k] euh les punir [pyni:] c'est redoubler en quelque sorte leur [lə] malheur [malœʁ] euh et ça ça pose un problème et c'est dans ce sens-là que le rapport [ʁapɔʁ] [...] est déterministe [dɛtɛʁmɪnɪs]. Mais évidemment le droit qui [ki] lui veut toujours [tuʒu] mettre [metʁ] en scène [saⁿ] l'imputabilité [ɛ̃pytabilitɛ] euh va être [ɛʔ] très réticent [ʁɛtsã] hein dans les ouvertures [uvɛʁty] il va les faire [fa^é] ça va être [ɛt] long à travers [tʁavɛ:] la la pression du [d^zy:] de l'espace social mais comme on veut conserver coûte que coûte [kɔtkəkɔt] la responsabilité [ʁɛspɔsabilite] individuelle [ɛ̃d^rivizyɛl] qu'on veut continuer [kɔ̃t^sinɥe] de considérer [kɔ̃sideʁe] le sujet [syʒe] le citoyen [stwajɛ̃] comme un sujet [syʒe] à part [paʁ] entière [ãtjɛ] alors [alɔ:] qu'on sait fort [fɔ:] bien qu'il est eh sous la pression de des milieux du [d^zy] milieu de travail des médias [med^zja] qu'il est en quelque sorte un sujet [syʒe] hautement problématique [pʁɔblɛmat^sɪk]. Euh c'est pour [pu] ça que [...] intervient dans ma thèse ou dans mon ouvrage [uvʁa:ʃ] c'était pour [pu] montrer que il y a des effets de déssubjectivation [desybzɛkt^sivasjɔ̃].

Locuteur 9

« Démocratie : histoire d'un malentendu »

720 p.

Francis Dupuis-Déry, professeur au Département de science politique de l'UQAM

<https://www.youtube.com/watch?v=KVV5ogGDlts>

13:07–15:38

Exact il y a rien de comparable [kɔ̃paʁabl] entre [ɑ̃t] [...] assemblées à à quatre [kat] cinq six [si] milles personnes pendant une journée pour [pɔ] prendre [pʁɑ̃] des décisions [desjɔ̃] directement [dʁɛktəmɑ̃] et euh dans le cas du [dɥ] Canada regarder la période des questions [kestjɔ̃] le soir [swɑʁ] à la télévision c'est c'est pas du [tʰy] tout le même rôle [ʁɔˈlə] politique [pɔlitik] et donc [dɔ̃k] c'est deux systèmes [sistəm] complètement différents [dʁɛfɛʁɑ̃]. Mais euh ce qu'on oublie ce qu'on sait pas généralement ce que moi je savais pas du [dɥ] tout en fait avant de commencer cette recherche c'est que par [paʁ] exemple [ɛgzɑ̃p] au Moyen-Âge en Europe il y a une vie démocratique [demɔkʁatik] absolument extraordinaires [ɛkstʁɑ̃dʁinɛʁ]. Euh le Moyen-Âge [mwɑ̃nɑ̃ʒ] en fait c'est des milliers de petits [pətʰi] villages [vilaʒ] euh qui [ki] fonctionnent comment qui [ki] fonctionnent en fait de façon autogestionnaire [otɔʒestjɔ̃nɛʁ] par [pa] assemblées de d'habitants [dabitɑ̃] donc la communauté d'habitants [dabitɑ̃] de tel village [vilaʒ] est une entité [ɑ̃tite] juridique [ʒyʁidʁik] et là on partage [paʁtaʒ] des terres [tɛʁ] communales bois peut-être [pøtet] le moulin un puits des terres [taʁ] des étangs et cetera et elle gère [ʒaʁ] ce patrimoine commun comment dans des assemblées. Il peut y avoir [avwaʁ] dix [dʁis] quinze assemblées dans l'année et ces villages [vilaʒ] en fait ont à peu près aucun contact avec le roi. Le roi au Moyen-Âge [mwɑ̃nɑ̃ʒ] ne sert [sɛ] pas à grand-chose [gʁɑ̃ʒoz] il il fait des fêtes [faʔt] il fait la guerre [gaʔə] il fait la chasse et surtout il veut des taxes des impôts mais il connaît à peu près pas sa population [pɔpylasjɔ̃] il offre [ɔf] aucun service il y a pas d'éducation [detɥkasjɔ̃] populaire [pɔpylaʔə] il y a pas de ministère [minstɛ] de la culture [kyltʰy] pas de ministère [minstɛ] des sports [spɔʁ] pas ministère [minstɛ] des transports [fʁɑ̃spɔʁ] et donc [dɔ̃k] il ne fait à peu près rien c'est vraiment les communautés qui se qui [ki] se gèrent [ʒaʁ]. Et donc [dɔ̃k] ça c'est une histoire [istwa] de la démocratie [demɔkʁasi] médiévale [medʒjeval] qui est complètement oubliée.

[de la parole du présentateur]

Eh oui la **modernité** [mɔdəʁnte] est **antidémocratique** [ɑ̃tʰideməkʁatʰik] euh et elle détruit la démocratie en fait où elle se s'installe à **travers** [tʁavɛʁ] **entre** [ɑ̃t] **autres** [ot] le **colonialisme** [kɔlɔnjalism] et **l'impérialisme** [lɛ̃pɛʁjalism] elle la détruit.

[de la parole du présentateur]

Mais je suis pas le seul à je suis pas je suis pas le seul à le **dire** [dʁij]. Ce qui était à l'origine en fait de mon de de mon travail par **rapport** [ʁapɔʁ] à **l'histoire** [lɛ̃stwa] **du** [dy] mot démocratie c'est que je suis tombé euh **sur** [syʁ] des **textes** [tɛkstɔ] **du** [dy] **dix-huitième** [dɥitʰem] **siècle** [sjɛkl] euh de **fondateurs** [fɔ̃datœ:] ce qu'on appelle les **fondateurs** [fɔ̃datœ] de la **démocratie** [dɛmɔkʁasi] moderne aux États-Unis et en **France** [fʁɑ̃s] et **leurs** [lœʁ] **leurs** [lœ] propos **explicitement** [ɛksplisɪtmɑ̃] quand ils **utilisent** [ytɪliz] le mot démocratie ils sont **contre** [kɔ̃nt] la démocratie. **Donc** [dɔ̃k] j'ai vraiment eu une interrogation c'était **pour** [pɔʁ] moi **mystérieux** [mistɛʁjœz] je me disais [dzɛ] comment **comprendre** [kɔ̃pʁɑ̃nd] que euh des régimes fon- qu'on **pense** [pɑ̃s] qu'on associe nous aux plus grandes démocraties **occidentales** [ɔksidɑ̃tal] qui comment **comprendre** [kɔ̃pʁɑ̃nd] qu'elles étaient fondées **par** [paʁ] des **antidémocrates** [ɑ̃tʰideməkʁat] qui étaient **explicitement** [ɛksplisɪtmɑ̃] **antidémocrates** [ɑ̃tʰideməkʁat] c'était ça que je cherchais je voulais **savoir** [savwa].

Locuteur 10

« Les Hurons-Wendats : la quasi-disparition d'un peuple »

720 p.

Alain Beaulieu, professeur d'histoire amérindienne à l'UQAM

<https://www.youtube.com/watch?v=tz7nSbsk7Pw>

12:49–14:52

De **manière** [manje] **plutôt** [pytɔ] froide je **dirais** [dɪʁɛ] la c'est vraiment ju- ça a **dû** [dy] vraiment **être** [ɛt] un choc **pour** [pɔʁ] les **pour** [pɔʁ] les Hurons **qui** [ki] se **considéraient** [kɔ̃sideʁɛ] comme les alliés des Français euh **qui** [ki] sont **considérés** [kɔ̃sdeʁɛ] comme ceux qui avaient accueilli aussi en **partie** [paʁtʰi] les Français **sur** [sy] le **continent** [kɔ̃tʰinɑ̃] **qui** [ki] les avaient aidés **qui** [ki] **qui** [ki] **leur** [lœʁ] **fournissaient** [fɔʁnisɛ] chaque année une **quantité** [kɑ̃tʰite] importante de **fournitures** [fɔʁvyʁ] qui avaient accueilli **leurs** [lœ] **leurs** [lœw] **missionnaires** [misjɔnɛʁ] et qui avaient **entendu** [ɑ̃tɑ̃dzɥ] évidemment le le **discours** [dsku] des **missionnaires** [misjɔnɛʁ] comme quoi on **pouvait** [pɔʁvɛ] **faire** [fɛʁ] qu'un seul **peuple** [pœp]

que les Amérindiens [amɛʁɛ̃dʒjɛ̃] pouvaient [pɔvɛ] devenir [dɔvniʁ] des Français s'intégrer dans la nouvelle société et tout d'un coup [tɔtɔ̃ku] à leur [lœʁ] arrivée dans la colonie on les reçoit avec beaucoup [bokɔ] de méfiance [mɛfjɑ̃s] pas d'hostilité [dɔstɪlite] puisque ce sont des alliés mais pas avec une volonté certainement ferme de les de les protéger. Il y a différents [dʁɛfɛ̃ɑ̃] facteurs [faktœʁ] qui ont joué ah d'abord [dabɔ] le le facteur [faktœʁ] économique on a euh la colonie comptait peut-être [pøtɛ:t] cinq-six-cents [sɛ̃ʃsisɑ̃] sept-cents colons d'origine française et tout d'un coup [tɔtɔ̃ku] vous voyez arriver cinq à six-cents [sisɑ̃] Hurons qui [ki] viennent trouver refuge donc [dɔ̃k] presque [pʁɛskə] l'équivalent [lɛkivalɑ̃] de la population [pɔpylasjɔ̃] coloniale qui arrivent tout d'un coup [tɔdɔ̃ku] dans la région de Québec. Ah des raisons économiques aussi ah à la suite des difficultés [dʁɛfɪkɪlte] de la dans le commerce des fourrures [fɔʁyʁ] les Hurons étaient au cœur [kœʁ] du [dʁ] réseau commercial franco- euh amérindien [amɛʁɛ̃dʒjɛ̃] dispersion [dʁɛʁsjɔ̃] des Hurons destruction de la Huronie chute radicale [ʁadɪkal] du [dʁ] commerce des fourrures [fɔʁyʁ] donc des revenus qui [ki] pouvaient [pɔvɛ] euh assurer [asyʁe] la survie de la colonie et aussi menace euh militaire [militɛʁ]. Euh les Français sont très conscients que les Iroquois ne lâcheront pas puisque les Iroquois sont déterminés à venir [vniʁ] euh s'emparer des Hurons qui ont trouvé refuge chez les Français et à les intégrer parmi les communautés euh iroquoises et les Français se trouvent donc [dɔ̃k] coincés entre [ɑ̃tʁə] euh nécessité [nesɛsiʁte] une volonté de protéger les Hurons et la volonté de maintenir [mɛ̃tni:ʁ] ou d'établir [detablɪj] des relations pacifiques [pas:fik] avec les Iroquois. Il y a un exemple [ɛgzɑ̃p] vraiment euh dérouterant [deʁɔtɑ̃] celui de de l'attaque iroquoise de cinq seize-cent cinquante-six sur [béquille] euh contre [kɑ̃tʁə] les Hurons qui s'étaient [ksetɛ] installés sur [sy] l'île de d'Orléans. Plusieurs [pyzjœʁ] indices [zɛ̃dʁis] dans la documentation [dɔkymɑ̃tasjɔ̃] montrent [mɔ̃t] que les Français étaient probablement au courant [kɔʁɑ̃] de l'attaque on les a laissés donc [dɔ̃kə] mener cette attaque-là s'emparer de soixante-dix [dʁis] ou quatre-vingts euh Hurons euh de la communauté sur [syʁ] l'île d'Orléans et on les avaient laissés défiler [defile] devant Québec sans intervenir [ɛ̃tɛʁvɛniʁ].

Locuteur 11

« Les prisonniers politiques au Québec »

720 p.

Jean-Philippe Warren, professeur de sociologie à l'Université Concordia

<https://www.youtube.com/watch?v=INBMsylMLMs>

14:06–16:09

Des **ancêtres** [ãsetɕ] avec euh des gros guillemets des guillemets en béton armé euh ce sont des gens qui **effectivement** [efektmã] ont **décidé** [deside] de **commettre** [kometɕə] des actions **terroristes** [terɔrist] ils ont volé de la **dynamite** [dʒɪnamitə] dans les **carrières** [kaxɛɕ] de Montréal et sont allés **mettre** [metɕ] euh ces **bombes** [bɔ̃bə] dans la maison de Graham qui était [*de la musique en arrière*] non seulement en **faveur** [favœʏ] de la **guerre** [gã] mais aussi **contre** [kɔ̃tɕə] les francophones **du** [dʒy] Québec **qui** [ki] ne faisaient pas un **effort** [ɛfɔɕ] assez grand **pour** [pu] **soutenir** [sɔtnij] l'**empire** [ãpiɕ] britannique [bɪtanikɕ] dans le conflit **militaire** [militɛə] **qui** [ki] livrait en Europe. **Donc** [dɔ̃k] euh *the Montreal Star* était un journal qui étaient **considéré** [kɔ̃sɪdeɕ] **par** [paɕ] à peu près **tout le monde** [tɔ̃lmɔ̃d] avec raison d'**ailleurs** [daja^œ] comme non seulement **belliciste** [belisist] mais en plus comme **anti-francophone** [ãtʰifɕãkɔ̃fɔ̃]. Et donc on a pris des bâtons **dynamiques** [dʒɪnamik] on est allé à la maison de ce **type** [tʰip] euh et on a euh fait sauter une **partie** [paxtʰi] de la baraque. Euh ce qu'on s'est aperçu c'est que cette cellule **qui** [ki] **finale** [fɪnal] **ment** [mã] était arrêtée assez **rapidement** [ɕapɪdmã] qui était **capturée** [kaptɕɪɕ] **par** [pa] la police suite à la dénonciation euh d'un euh de ses **membres** [mãbɕ] c'est cette cellule était animée non seulement **par** [paɕ] de **véritables** [vɛɪtablə] **nationalistes** [nasɪnalis] des gens qui avaient à **cœur** [ka^u] la défense des intérêts **vitaux** [vito] disait-on de la nation francophone au Canada mais en plus **par** [paɕ] un agent de la **police** [pɔlis] fédérale et **donc** [dɔ̃k] euh qui euh non seulement **infiltrait** [ɛfɪltɕɛ] le groupe **pour** [pu] y **recueillir** [ɪkœɪɪɕ] des informations mais servait **littéralement** [litɛɪalmã] de d'agent **provocateur** [pɕɔvɔkatœ]. Et c'est lui qui avait constamment **encouragé** [ãkɔɪɪɕ] même **fourni** [fuɪni] les plans **pour** [puɕ] qu'ils puissent organiser **leur** [lœɕ] action **clandestine** [klãdestʰin]. Et **finale** [fɪnal] **ment** [mã] il va **être** [ɛʔ] poursuivi [pɕsɪɪvi] **pour** [puɕ] **avoir** [avwaɕ] **commis** [kɔmi] ces crimes mais comme évidemment il est **plutôt** [pytɔ] protégé euh **par** [paɕ] le **pouvoir** [puvwa:ɕ] et bien il va s'en **sortir** [sɔtʰiɕ] **indemne** [ɛ̃dem] il va **finale** [fɪnal] **ment** [mã] **pour** [pu] faute de preuve ou **vice** [viz] de **procédure**

[pʁɔsedy:ʁ] il va être [ɛt] euh libéré. Ce groupe-là [gʁupla] d'abord [dabɔ:ɪ] était quasiment une création en tout cas [ɑ̃tɔka] certainement était la marionnette inconsciente [ɛ̃kɔsjɑ̃nt] euh de pouvoir [puvwa] qui [ki] cherchait à noircir [nwaʁsi:ʁ] la dissidence [disidɑ̃s] au Québec pour [pɔw] mieux pouvoir [puvwa:] au final [final] l'écraser et s'en débarrasser.

Locuteur 12

« Dans les rouages du Parti libéral »

720 p.

Michel Lévesque, politologue, historien et auteur

<https://www.youtube.com/watch?v=dj1vuJxKOps>

10:00–12:27

C'est que les intérêts de la province [pʁɔvɛ̃'s] et l'argent que recevait la province [pʁɔvɛ̃'s] étaient déposés dans un compte [kɔ̃t] qui appartenait aux frères [fʁɛ:ə] des Taschereau. Et Taschereau conservait les intérêts de ce compte-là. Alors [alɔ] vous imaginez ce que ça peut représenter les intérêts sur [sɔʁ] un compte [kɔ̃t] euh qui [ki] reçoit des dizaines [dizɛn] de milliers de dollars [dɔla:] chaque année. Des ministres [ministʁ] étaient impliqués [ɛ̃plikɛ] et le scandale qui avait fait euh le tour [tu:] des élections de mille neuf-cent trente-six et que Duplessis [dʁɥplɛsi] ça plaisait à dire [dʁi:] que le ministre de la colonisation de l'époque Irénée Vautrin s'était fait acheter des culottes [kylɔʔ] parce qu'ils all- il était allé en Abitibi [abitʁibi] et il avait eu besoin de changer de pantalon parce que c'était sali ou je ne sais trop et Duplessis [dʁɥplɛsi] avait retrouvé dans les comptes publics [pyblik] qu'un ministre [mnis] s'était fait payer une paire [pɛə] de pantalon par [paʁ] son ministère [mmiste:]. Alors [alɔ] vous imaginez que les culottes [kylɔt] à Vautrin avaient fait le tour [tuw] des é- des des des circonscriptions [sɪʁkɔ̃skʁipsjɔ̃] durant [dyʁɑ̃] la campagne de mille neuf-cent trente-six. Il y avait également des rivalités [ʁivalite]

[de la musique en arrière]

Et il y a aussi la contestation des jeunes libéraux qui dans une période de crise économique ont pas d'emploi et qui [ki] dénoncent Taschereau qui [ki] favorise les vieux libéraux qui en profitent au niveau du [dʁɥ] patronage [patʁɔnaʒ]. Alors [alɔ] les jeunes vont contester vont vouloir relibéraliser le parti [paʁtʁi] ils vont échouer ils vont créer un nouveau parti [paʁtʁi] qui s'appelle [ksapɛl] l'Action libérale nationale. Donc [dɔ̃k] ce sont toutes [tɔt] ces raisons-

là **qui** [ki] font que le régime Taschereau ou les libéraux perdent et ils vont rester avec une image ternie **pour** [pɔ] **plusieurs** [plyzjœʁ] années à la suite **du** [dʁ] des révélations [de la musique en arrière, de la parole du présentateur]

pour [pɔ] **plusieurs** [plyzjœ] **militants** [militɑ̃] la **principale** [pʁɛ̃spal] raison de **leur** [lœw] **militantisme** [militɑ̃tʁis] ou de de de de **faire** [fɛ] **partie** [paʁtʁi] **du** [dʁ] **parti** [paʁtʁi] c'est d'obtenir [dɔbʁtɛni] les **faveurs** [favœʁ] **du** [dʁ] **patronage** [patʁɔnaʒ]. Lorsque le **parti** [paʁtʁi] est dans l'opposition très **souvent** [suvɑ̃] ces gens-là dans on les voit pas c'est lorsqu'ils sont au **pouvoir** [pɔvwwa:] que vous voyez arriver un peu comme des des mouches hein **sur** [syʁ] ce que vous savez qui apparaissent **tout d'un coup** [tɔtœku] puis **qui** [ki] veulent **profiter** [pʁɔfite] de la manne **qui** [ki] **passé** [paʁs] et c'est malheureux il y en a dans **tous** [tu] les **partis** [paʁtʁi] **politiques** [pɔlitik] de ça les **conservateurs** [kɔ̃sewvatœʁ] avaient développé les mêmes **techniques** [teknik] de corruption et de **patronage** [patʁɔnaʒ].

Locuteur 13

« La transformation des liens sociaux à l'ère du numérique »

720 p.

André Mondoux, professeur à l'École des médias de l'UQAM

<https://www.youtube.com/watch?v=wRW--d-XdaY>

13:29–15:49

Cette convergence-là est de facto **spectaculièrement** [spektakylœʁmɑ̃] **manifestée** [manifeste] hein on parle même de **convergence** [kɔ̃vɛʁʒɑ̃s] et on le voit bien en ce moment avec l'internet la télévision la **radio** [la:dʁo:] euh **beaucoup** [bokɔ] de **choses** [ʃo] le le GPS d'intégration la géolocalisation euh il y a vraiment là un u- u- une **dynamique** [dʁnamiʔ] où une renvoie à **l'autre** [loʁ] **pour** [pu] former une espèce de tout **d'ailleurs** [dajœw] **aujourd'hui** [oʒɔʁdʁi] [...] on parle d'internet on parle pas **du** [dʁ] **tout** [tu] de la même chose qu'il y a **dix** [diz] ans. **Aujourd'hui** [oʒɔʁdʁi] ça devient cette espèce de ben j'ai mon téléphone intelligent j'ai ma tablette j'ai mon **ordinateur** [ɔʁtʁinatœʁ] c'est [...] des échanges de **fichiers** [fiʃje] c'est maintenant des services c'est avant **tout** [dʁo] maintenant une espèce de **terroir** [tɛʁwa:w] où se déploient des hybridations de technologies GPS et **médias** [medʁja] sociaux et numériques notamment. Et **donc** [dɔ̃ʔ] oui **effectivement** [efeʔtʁvmɑ̃] je je pense [pɑ̃s] qu'il y a un une espèce de de forme de **rationalité** [ʁasjɔnalte] hein [...] **pouvoir**

[pɔvwa:] du [dʒy] pouvoir [pɔvwa:] c'est-à-dire [setadɪ] que ça l'usage de la technique euh euh révèle le monde [mɔ̃n]. D'ailleurs [dajœʁ] là si on prend un PC à l'époque on disait un un moniteur [mɔ̃nitœ:r] un moniteur [mɔ̃nitœ:] tu sais [tʰɛ] monitor ça veut dire [di] surveiller tu sais [tʰɛ] je je surveille. Et d'ailleurs [dajœ] euh considérer [kɔ̃side:] par [pa] la technologie comme étant une forme de mémoire [memwa:ʁ] on voit bien là c'est explicite [eksplisit] les les l'expl- la formidable [fɔ̃midabl] explosion des mémo-technologies soit toute [tot] la les révolutions [ʁevɔlysjɔ̃] du [dʒy] numérique [de la musique en arrière, de la parole du présentateur]

Oui la sociologie est quasi-exclue du [dʒy] rang des sciences [sjɑ̃s] parce que maintenant on vit dans une société où c'est moins une société qu'un système [sistem] hein on est pas dans le gouvernement mais la gouvernance [gɔvɛnɑ̃s] et apparemment il y a plus de rapport [ʁapɔ] aux politiques [pɔlitik]. [...] disait [dzɛ] lorsque le symbolique faiblit il se pose une alliance très forte entre [ɑ̃t] l'imaginaire [ɪmɑʒinɛ] et le réel. Il y a maintenant avec la chute [ʃyt] des grandes idéologies on a l'impression qu'il y a plus de politiques [pɔlitik] et qu'on est directement [dʒɪɛktəmɑ̃] branché sur [sy] le réel. À la question [kestjɔ̃] où je suis en ce moment euh je pourrais [pɔʁɛ] vous répondre [ʁepɔ̃n] ben je suis au centre-ville je suis à l'UQAM à tel pavillon mais si je sors [sɔ:] mon téléphone intelligent puis [...] Google Earth on me dit [dɪ] exactement avec longitude [lɔ̃ʒtyd] latitude [latɪtyd] où je suis. Donc on a comme cette idée qu'on a contact directement [dʒɪɛktəmɑ̃] avec le réel ce qui [ki] veut dire [dʒi] que toute [tot] forme de représentation d'abstraction ce qui est à la base même de la sociologie.

Locuteur 14

« D'une culture à l'autre : observer l'interaction entre sciences et littérature »

720 p.

Jean-François Chassay, professeur au département d'études littéraires de l'UQAM

https://www.youtube.com/watch?v=WR4ezJOYs_I

14:12–16:10

Ben je pense que ça nous ça nous raconte [ʁakɔ̃t] ça nous explique [ɛksplig] la capacité [kapaste] du [dʒy] pouvoir [pɔvwa:ʁ] à ou bien volontairement pas comprendre [kɔ̃pʁɑ̃d] ce qui [ki] se passe [pãs] ce qui est un signe [sɪ̃n] de stupidité [stɥpidɪte] ou alors [alɔ:] euh volontairement retourner les choses à son avantage [avɑ̃ta:ʒ] ce qui est un signe [sɪ̃n] de mal-

honnête. Dans les deux cas ça va mal. Giordano Bruno **donc** [dɔ̃k] est **mort** [mɔ] en en mille **six-cents** [sisɑ̃] c'est avant la c'est avant la science moderne parce qu'on au **sens** [sɑ̃s] où on peut **dire** [dʲiʁ] que c'est Galilée **qui** [ki] met au point la méthode **scientifique** [sjɑ̃tʲfik] telle qu'on l'entend **encore** [ɑ̃kɔ] grosso modo de nos **jours** [ʒy]. Euh Bruno arrive **juste** [ʒyst] avant ça puis comme **beaucoup** [boku] de **penseurs** [pɑ̃sœ] de la **Renaissance** [ʁənɛsɑ̃s] euh c'est un esprit disons [dzɔ̃] universel **qui** [ki] s'intéresse un peu à tout **qui** [ki] s'intéresse à la **philosophie** [filɔzɔfi:] à la théologie à la **science** [sjɑ̃s]. Bruno est un grand **défenseur** [defɑ̃sœʁ] des théories de Copernic euh c'est un des premiers à à imaginer euh que le monde est que **l'univers** [lyniʁvɛ] est fait de galaxies évidemment il peut pas le le il peut pas **l'expliquer** [lɛksklɛk] **scientifiquement** [sjɑ̃tʲfikɑ̃mɑ̃] mais il y a à **partir** [paʁtʲiʁ] de ses **lectures** [lɛktʲyʁ] à **partir** [paʁtʲiʁ] de de ce qu'il voit **du** [dy] ciel de ses observations c'est un des premiers **défenseurs** [defɑ̃sœ] et et c'est d'**abord** [dabɔʁ] euh sa défense de Copernic **qui** [ki] va **faire** [fɛʁ] en sorte que le **Vatican** [vatʲikɑ̃] va **finir** [finij] **par** [pa] l'incriminer il va passer huit ans de sa vie dans les dans les **geôles** [ʒoʁ] **du** [dʲy] **Vatican** [vatʲikɑ̃] à Rome. Et euh ce qui est **fascinant** [fasnɑ̃] c'est que Giordano Bruno **toute** [tot] sa vie s'est opposé à la **violence** [vjɔlɑ̃s] avait cherché en fait une sorte de théorie comme ce on a voyait parfois à la **Renaissance** [ʁənɛsɑ̃s] **justement** [ʒystɑ̃mɑ̃] il cherchait une sorte **d'unité** [dʲynite] **d'unité** [dʲynite] **du** [dʲy] **monde** [mɔ̃d] à **travers** [tʁavɛ] la **science** [sjɑ̃s] la **philosophie** [filɔzɔfi] la théologie et une sorte **d'unité** [dʲynite] **du** [dʲy] **monde** [mɔ̃d] qui cette **unité-là** [ynitelɑ] renvoyant à à une sorte de euh je dirais [ʒiʁɛ] **d'amour** [damuʁ] universel c'était c'était quand **même** [mɛmɛ] je le **dis** [dʲi] un peu platement comme ça mais c'était un peu un peu ça ça veut **dire** [dʲiʁ] Giordano Bruno était **tout** [to] le **contraire** [kɔ̃tʁɛʁ] de quelqu'un d'intolérant.

Locuteur 15

« Prostitution et droit des femmes »

720 p.

Maria-Nengeh Mensah, professeure en travail social à l'UQAM

<https://www.youtube.com/watch?v=cV5PmYK8tE0>

11:11–13:09

T'es **pour** [pu:ʁ] ou **contre** [kɔ̃t] la **souveraineté** [suʁvɛntɛ] est-ce que t'es **pour** [pu:ʁ] ou

contre [kɔ̃t] la **prostitution** [pʁɔstʰtsjɔ̃]. **Tu** sais [tsɛ] la **question** [kɛstjɔ̃] elle est c'est une **fausse** [fɔ̃s] **question** [kɛstʰjɔ̃] elle oblige à **avoir** [avwaʁ] un euh une réflexion vraiment **divisée** [dʰivize] **alors** [alɔʁ] que les enjeux que vivent les personnes sont **beaucoup** [bokɔ] plus incertains et flous que ça. Euh **donc** [dɔ̃k] on peut **être** [aʰtʁə] **contre** [kɔ̃tʁə:] l'idée que des personnes se retrouvent dans une **situation** [sitʰʁasjɔ̃] de **coercition** [kɔɛksisjɔ̃] de **violence** [vjɔlãs] on peut **être** [ɛt] **contre** [kɔ̃tʁə] euh euh le fait que euh une **majeure** [majœ] **partie** [paʁtʰi] de la société euh vit de la pauvreté et a peu de de de poids social on peut **être** [ɛt] **contre** [kɔ̃t] ça. **Tu** sais [tsɛ] **même** [maʰm] au niveau théorique au niveau **politique** [pɔlitʰik] la **plupart** [plɔʁpa] des **féministes** [feminisʰ] **partagent** [paʁtaʒ] les **mêmes** [maʰm] grilles d'analyse c'est ça qui est **étrange** [ɛtʁɑ̃ʒ]. Là où c'est **différent** [ɔ̃fɛʁɑ̃] puis là où je pense que ça se [...] et puis qu'on qu'on a une une une tension énorme ben c'est au niveau des **solutions** [sɔlysjɔ̃] à apporter **donc** [dɔ̃k] euh **pour** [pu] certaines la **solution** [sɔlysjɔ̃] c'est euh c'est un peu de fermer l'usine on ferme la **prostitution** [pʁɔstʰtsjɔ̃] on on élimine cette **possibilité-là** [pɔsiblɛla] on enlève l'option. Euh et **effectivement** [ɛfɛktivmɑ̃] là on peut penser à **rebâtir** [ʁɛbatʰir] un **autre** [ot] **système** [s:tɛm] où euh les personnes **impliquées** [ɛ̃plike] peuvent **faire** [faʰɛ] **autre** [ot] **chose** [ʃɔ̃z]. Ce qu'on **désire** [deziʁ] de ce point de vue-là c'est euh d'éliminer euh la **prostitution** [pʁɔstʰtsjɔ̃] comme **institution** [ɛ̃stʰitsjɔ̃] patriarcale qui euh est une forme **ultime** [yltʰim] en fait de l'exploitation des femmes et de l'appropriation de **leurs** [lœʁ] **corps** [kɔ:w] de **leur** [lœʁ] temps de travail et cetera. De l'**autre** [lot] côté on se retrouve avec euh **encore** [ɑ̃kɔʁ] une fois **d'une** [dʰyn] **du** [dʰy] point de vue **d'une** [zɔ̃n] analyse euh des **conditions** [kɔ̃dsjɔ̃] matérielles on **dit** [dʰi] mais...

Locuteur 16

« Avortement et contraception pendant la Grande noirceur »

720 p.

Suzanne Marchand, ethnologue et muséologue

<https://www.youtube.com/watch?v=Z7UIQSFCSZI>

19:01–20:11

Ah oui ah oui c'était ben en fait **tout** [tu] ce qui avait **rapport** [ʁapɔʁ] à la **sexualité** [sɛksʰalite] c'était tabou hein. **Alors** [alɔʁ] évidemment il fallait pas que ça apparaisse qu'une femme est **enceinte** [ɑ̃sɛ̃t] euh **alors** [alɔʁ] elle portait des vêtements **amples** [ɑ̃p] elle

portait eh des grands tabliers on utilisait [yt^sɪlɪzɛ] plein d'expressions aussi pour [pɔʁ] parler de de la grossesse comme justement [ʃtəmã] à partir [paʁtɪw] pour [po] la famille on disait eh elle attend du [d^u] nouveau elle attend des sauvages [sovaʒ] puis quand elle a accouché [akɔʃɛ] les sauvages sont passés chez un tel [...] et puis chez le voisin en tout cas [tka]. Jamais on utilisait [yt^sɪlɪzɛ] les vrais mots il y a une femme qui [ki] dit [d^ɪ] jamais on disait ça d'une [dyn] femme elle est enceinte [ãsɛ̃t] on leur [nœʁ] dit [d^ɪ] que ça faisait trop ouvrir [uvʁiʁ] le fait que ce soit fallait pas fallait pas le dire [d^ɪʁ] les femmes portaient des corsets. Quand est arrivé le temps de la grossesse eh il y avait des corsets spéciaux là avec un laçage sur [sy] les côtés qui [ki] permettait de d'agrandir [ɔajʁãd^ɪʁ] au fur [fyʁ] et à mesure [masyʁ] là c'est ça c'était mal vu. Et assez curieusement [kɥʁjɔzmã] moi ça m'étonne toujours [tuʒuʁ] et on a des témoignages [temwaʒa:ʒ] là de des personnes qui [ki] disent [tis] quand ma mère [ma^ʁ] a accouché [akɔʃɛ] personne ne savait qu'elle était enceinte [ãsɛ̃t] personne les enfants il y avait personne dans la famille qui avait remarqué qu'elle était enceinte [ãsɛ̃t] mais ça pourtant ça devait paraître [paʁa^ʁt] là mais c'est ça c'était peut-être [pøtɛ̃t] là c'est vrai que les vêtements à l'époque étaient beaucoup [boko] moins moulants que ceux d'aujourd'hui [doʒuʁd^u] je pense [pã^s] là mais en tout cas [tɔka] ça paraissait pas trop là.

22:00–23:17

Et parfois ça se passait bien je suis sûre [syʁ] qu'il y a des qu'il y a des familles et ça ça serait tout un sujet [totœsyʒɛ] à fouiller je trouve les familles reconstituées [ʁəkõst^sʁɛ] là parce qu'il y en a eu beaucoup. Évidemment comme il y avait beaucoup de [vɔkud] ma mortalité [mɔʁtalite] maternelle et sinon ce qui arrivait c'est qu'on plaçait des enfants euh dans la famille et le père [pa^ʁ] on dit [d^ɪ] il redevenait garçon c'est-à-dire [staziʁ] que lui c'est comme il redevenait euh euh c'est comme un célibataire [selibateʁ] qui [ki] pouvait [puvɛ] refaire [ʁfɛʁ] sa vie puis [...] les enfants étaient élevés donc [dõŋ] par [paʁ] euh les grands-parents les oncles [õkl] et tantes [tãⁿt] on moi j'en connais [...] des gens qui ont été élevés [de la musique en arrière].

[de la parole du présentateur]

Oui effectivement [efɛʔt^sɪvmã] on pensait toujours [tuʒuʁ] que parce que tant que l'homme n'était pas impuissant on était certain que donc [dõkə] lui était capable [kapab] de de transmettre [tʁãsmɛt] la vie donc [dõkə] si ça fonctionnait pas c'était sûrement la faute de la femme. C'était pas rare [ʁaʁ] qu'il y en avait qui en-entreprenaient des pèlerinages à Sainte-Anne-de-Beaupré dans l'espoir [lɛspwaw] de de de réussir [ʁɛysɪʁ] à transmettre [tʁãsmɛt] la

vie ou elles prenaient des tisanes [tʰsʒan] euh il y avait aussi la possibilité [pɔsbilite] de bénéficié [benɛfsje] d'un tran- on appelait ça un transfert [tʁɑ̃sfɛʁ] de fertilité [fɛʁtʰilite] c'est-à-dire [staʒʁɪʁ] que la femme pouvait [pʰuvɛ:] aller voir [vwaʁ] une personne qui [ki] venait d'accoucher [dakɔʃe] et prendre [pʁɑ̃] l'enfant dans ses bras puis on pensait que ça lui transmettrait comme le pouvoir [pʰuvwa] de transmettre [tʁɑ̃smɛt] la vie à son [tour].

Locuteur 17

« Cent ans d'école québécoise avant la Révolution tranquille »

480 p.

Anik Meunier, professeure en éducation et en muséologie à l'UQAM

<https://www.youtube.com/watch?v=X6a6RveC1vU>

13:34–15:35

Alors [alɔʁ] euh effectivement [ɛfɛktʰivmɑ̃] le le châtime[n]t [ʃatʰimɑ̃] corporel était présent euh par [paʁ] contre [kɑ̃tʁ] il est réglementé. Donc avant d'en arriver au châtime[n]t [ʃatmɑ̃] corporel il y avait en fait certains éléments ou certaines procédures [pʁɔsedʰyʁ] si [si] l'on veut euh qui permettaient euh d'assurer [dasjʁe] une certaine forme de discipline [dʰisiplin]. Donc on pouvait [puvɛ] avertir [avɛʁtʰisjʁ] par [paʁ] exemple l'élève on pouvait [puvɛ] le réprimander on pouvait [puvɛ] lui euh donner une retenue après la classe [klɑʃ] par [paʁ] exemple [ɛgzɑ̃plɔ] on pouvait [puvɛ] aussi euh lui proposer ou en tout [tɔ] cas lui imposer euh dans ce cas-ci puisque c'est une une forme de réprimande [ʁɛpʁimɑ̃d] des pensum euh ce qui [ki] sont des des éléments en fait ou des exercices de mémoire [memwa:] ou de réflexion donc ça ça existait [ɛgzistɛ] et euh il y avait aussi cette question [kɛstjɔ̃] du [dʰy] renvoi chez le principal [pʁɛ̃spalɔ]. Donc euh l'enseignant pouvait [puvɛ] euh acheminer si on veut un élève euh vers [vɛʁ] la direction [dʰiʁɛksjɔ̃] le p- on l'appelait les directeurs [dʰiʁɛktœw] d'école les principaux [pʁɛ̃spo] en tout [tɔ] cas le principal [pʁɛ̃spalɔ]. Et donc [dɔ̃k] ça c'est euh je dirais [dʰiʁɛ] des différentes [dʰifɛʁɑ̃t] manières [manjɛʁ] d'exercer la discipline [dʰisiplin]. Ce règlement qu'on trouve dans la les règlements de la commission [kɔmisjɔ̃] scolaire [ʃkolɛʁ] de Montréal n'a pas beaucoup [boku] changé entre [ɑ̃tʁɔ] dix-huit [dz:ɥi] cents quatre [kɑtʁɔ] -vingt-six et mille neuf-cents quinze [kɛ̃nʒ]. Et c'est assez intéressant de voir [vwa] qu'il y a comme une forme de constance [kɔ̃stɑ̃s] par rapport [ʁapɔʁ] à cela. Dans un deuxième temps effectivement [ɛfɛktʰivmɑ̃] vous évoquez le châtime[n]t [ʃatmɑ̃]

corporel. Les châtim^{ents} [ʃatimã] corporels étaient effect^{ivement} [efektivmã] euh je dirais [dʒiʁe] acceptés euh et faisaient partie [paʁtʰi] même [mem] des règlements. Donc on pense [pãs] euh particulièrement [paʁtʰikyljɛkmã] à la fameuse strappe ou la ce qui était qui était aut- aussi appelée la banane euh qui était on pou^{vait} [puvɛ] en fait qui était fournie par la commission [kõmisjõ] scol^{aire} [skõlɛʁ]. Donc chaque bureau de princ^{ipal} [pʁɛ̃spal] c'est en fait les direct^{eurs} [dʒiʁektœʁ] avaient dans leu^{rs} [lœʁ] bureaux cette euh cette strappe en fait qui était une corroie ni plus ni moins sans doute euh coupée [kɥpe] d'une [dyn] partie [paʁtʰi] des courroies en fait des mach^{ineries} [maʃinɛʁi] ind^{ustrielles} [ɛ̃dʒystɛʁɛl]. Or [ɔʁ] euh à par^{tir} [paʁtʰiʁ] de cela il y a quand même [maem] des règlements l'enseignant pou^{vait} [puvɛ] effect^{ivement} [efektivmã] infliger un pareil euh châtim^{ent} [ʃatimã] corporel. Par [paʁ] cont^{re} [kõtʁɔ] le direct^{eur} [dʒiʁektœʁ] le princ^{ipal} [pʁɛ̃spal] devait en ê^{tre} [ɛtʁɔ] informé et devait ê^{tre} [ɛtʁɔ] d'acc^{ord} [dakõ] donc ça c'était un premier élément. Ensuite euh l'enfant devait euh ê^{tre} [ɛtʁɔ] seul on ne veu- pou^{vait} [puvɛ] pas le fa^{ire} [fɛʁ] en présence d'aut^{res} [dotʁɛz] élèves.

Locuteur 18

« Le français parlé au Québec : petite histoire d'un discrédit »

480 p.

Chantal Bouchard, professeure de linguistique à l'Université McGill

<https://www.youtube.com/watch?v=IrJGnccoEG4>

12:36–14:50

C'est une querelle qui [ki] démar^{re} [demaʁ] une polémique plus exactement qui [ki] dé^{marre} [dema:ʁ] euh lors [lõʁ] de la par^{ution} [paʁusjõ] d'un ouv^{rage} [uvʁa:ʒ] euh le Manuel des diffic^{ultés} [dʰfikylte] les plus communes de la langue française suivi d'un euh recueil de l'option vicieuse [visjõʒ] un manuel scol^{aire} [skõlɛʁ] littéralement [liteʁalmã] qui euh qui était en en réal^{ité} [ʁealite] une sorte de dic^{tionnaire} [dʒiksjonɛʁ] des diffic^{ultés} [dʒifikylte] du [dʒ] français qui a qui est publi^é [pyblje] par [paʁ] un un direct^{eur} [dʒiʁektœʁ] de collègue Thomas Magui^{re} [magi:ʁ] qui lui a fait une comp^{ilation} [kõpilasjõ] de divers [dʒivɛʁ] ou^{vres} français dic^{tionnaires} [dʒiksjonɛʁ] gramm^{aires} [kʁamɛʁ] et cetera pour [pu] f- consti^{tuer} [kõtʰitʰɛ] un manuel dest^{iné} [destne] aux élèves des collèges parce qu'il y avait une pénurie euh très grave de manuels scol^{aires} [skõlɛʁ]. Donc [dõk] pour [puʁ] euh combler des

lacunes et **assurer** [ɑsyʁe] un enseignement de la **langue** [lɑ̃g] euh et cetera dans les collèges Thomas **Maguire** [magiʁ] fait cette **compilation** [kɔ̃pʁilɑsjɔ̃] la **publie** [pybli]. Quelques semaines **plus** [ply] **tard** [ta:ʁ] euh ou quelques mois **plus** [ply] **tard** [ta:ʁ] paraît

[de la musique en arrière]

qui [ki] sont **qui** [ki] ne sont pas **correctes** [kɔʁɛkt]. C'est Joseph Demers qui est lui aussi un **directeur** [dʁiʁɛktœʁ] de collège et celui **du** [dy] **petit** [pət] **séminaire** [semɛnɛʁ] de Québec et **donc** [dɔ̃k] c'est un pédagogue. Et il y a **donc** [dɔ̃k] une **discussion** [dʁiskysjɔ̃] très vive très enflammée d'**ailleurs** [dajœʁ] **entre** [ɑ̃tʁə] les deux **sur** [sy:ʁ] ce qui est **correct** [kɔʁɛkt] ou ce **qui** [ki] n'est pas **correct** [kɔʁɛkt] en **matière** [matʁjɛʁ] de langue française. **Or** [ɔʁ] Thomas **Maguire** [magi:ʁ] euh il s- puisqu'il s'adressait à un **public** [pyblik] euh **canadien** [kanadʒjɛ̃] euh avait intégré à son **dictionnaire** [dʁiksʝɔ̃nɛʁ] de **difficultés** [dʁifikylte] **tout** un [totœ̃] tas de **commentaires** [kɔ̃mɑ̃tɛ:ʁ] et de condamnations de euh ce qu'on **pourrait** [pʁœ:] appeler des **canadianismes** [kanadʒjanism] des prononciations qu'il jugeait **déviante** [devjɑ̃t] des mots qu'il **estimait** [estʁimɛ:] n'**être** [nɛtʁə] pas français. Il y a un **échange** [eʃɑ̃ʒ] donc de **lettres** [lɛtʁ] **par** [paʁ] l'**intermédiaire** [lɑ̃tɛʁmedʒjɛʁ] de la Gazette de Québec il y a euh une **autre** [otʁ] personne **Étienne** [etʁjɛ̃] Parent qui était **directeur** [dʁiʁɛktœʁ] **du** [dy] **Canadien** [kanadʒjɛ̃] un **autre** [otʁə] journal qui fait un long **commentaire** [kɔ̃mɑ̃tɛ:ʁ] **sur** [syʁ] le l'ouvrage de Thomas **Maguire** [magi:ʁ].